

BUDGET DE DÉPENSES

1999-2000

VOLUME II

Message du Président du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires

Préparé par le
Conseil du trésor

ISSN 0706-0327
ISBN 2-550-34206-2

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1999
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Les informations sur le Budget de dépenses du gouvernement du Québec pour l'exercice 1999-2000 se retrouvent dans les trois documents suivants :

Volume I : Livre des crédits

Volume II : Message du Président du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires

Volume III : Plans ministériels de gestion des dépenses

Le Volume I présente les crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 1999-2000. Il fait la distinction entre le budget de dépenses et le budget d'investissements. Les crédits sont ventilés par ministères et par programmes. Ils sont obtenus en déduisant du budget de dépenses la dépense d'amortissement et en y ajoutant le budget d'investissements.

Le Volume II contient les informations d'ensemble sur le Budget de dépenses et des informations complémentaires sur certains aspects particuliers. On retrouve au début de ce volume le message du Président du Conseil du trésor concernant le Budget de dépenses.

Le Volume III présente les *Plans ministériels de gestion des dépenses*. Ces plans donnent des explications sur le budget de dépenses et le budget d'investissements de chaque ministère et organisme. On y retrouve, notamment, de l'information sur leurs orientations stratégiques.

PRÉFACE

Le *Livre des crédits* est déposé à l'Assemblée nationale avant le début de chaque exercice budgétaire. Les explications sur le budget de dépenses sont contenues dans le *Volume II du Budget de dépenses : Message du Président du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires*.

Dans son message, le Président du Conseil du trésor donne les faits saillants du budget de dépenses de l'exercice 1999-2000. Il situe le budget de dépenses par rapport aux objectifs et aux priorités que s'est fixés le gouvernement. Le *Message du Président du Conseil du trésor* précède les renseignements supplémentaires fournis aux chapitres 1 à 9.

Le chapitre 1 montre l'évolution de la dépense 1998-1999 par rapport à la prévision établie en début d'année; on y précise les crédits additionnels autorisés et les crédits non dépensés en cours d'année.

Le chapitre 2 donne un aperçu global du budget de dépenses 1999-2000. On y explique sommairement la variation des dépenses par rapport à l'exercice précédent et l'évolution de l'objectif de dépenses de programmes fixé pour 1999-2000.

Le chapitre 3 procède à la répartition des crédits en distinguant les grandes catégories de dépenses et les groupes de bénéficiaires à qui des ressources sont destinées.

Au chapitre 4, le budget de dépenses 1999-2000 et la variation des dépenses entre 1998-1999 et 1999-2000 sont examinés sous l'angle des grandes missions de l'État.

Au chapitre 5, l'évolution des dépenses gouvernementales est analysée sur différentes périodes depuis 1985-1986. On y retrouve aussi les tendances par grands secteurs de dépenses ainsi que des comparaisons avec les autres provinces.

Le chapitre 6 porte sur l'évolution de l'effectif des ministères et organismes apparaissant au *Livre des crédits 1999-2000*.

Le chapitre 7 présente les dépenses consolidées du gouvernement et les résultats des organismes et fonds spéciaux consolidés ligne par ligne.

Le chapitre 8 donne de l'information sur les immobilisations prévues en 1999-2000 non seulement celles qui sont présentées au *Livre des crédits* mais aussi celles des organismes et des fonds spéciaux consolidés ligne par ligne ainsi que celles qui sont subventionnées dans le secteur municipal, le secteur de l'éducation et le secteur de la santé et des services sociaux.

Enfin, le chapitre 9 donne des explications sur les comptes à fin déterminée afin de compléter l'information sur le budget de dépenses qui se retrouve dans les autres chapitres.

Table des matières

	Page
AVANT-PROPOS	
PRÉFACE	5
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR	13
CHAPITRE 1 - LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999	29
1. L'évolution de la prévision de dépenses en 1998-1999	29
2. La variation des dépenses de programmes sur base comparable	30
3. Les crédits additionnels autorisés en 1998-1999	31
4. Les crédits non dépensés en 1998-1999	33
CHAPITRE 2 - LE BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000	37
1. La croissance des dépenses en 1999-2000	37
2. Les changements à l'objectif de dépenses de programmes depuis le Discours sur le budget 1998-1999	38
3. La croissance des dépenses de programmes en 1999-2000	39
Annexe A : Variation de l'enveloppe de dépenses des portefeuilles entre 1999-2000 et 1998-1999	41
CHAPITRE 3 - LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000 PAR GRANDES CATÉGORIES ET BÉNÉFICIAIRES	45
1. Vue d'ensemble de la répartition du budget de dépenses	46
2. Les dépenses pour la rémunération	51
3. Les dépenses de fonctionnement	54
4. Les dépenses de capital	57
5. Les dépenses d'intérêt	61

Table des matières (suite)

6. Les dépenses de support.....	65
7. Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres.....	69
Annexe A : Répartition du budget de dépenses 1999-2000 par grandes catégories.....	70
Annexe B : Répartition du budget de dépenses 1999-2000 par bénéficiaires.....	71
CHAPITRE 4 - LE BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000 PAR MISSIONS	75
1. Les grandes missions de l'État.....	75
2. La variation des dépenses par missions entre 1998-1999 et 1999-2000	77
Annexe A : Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable	80
CHAPITRE 5 - L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE DÉPENSES	91
1. Introduction.....	91
2. L'évolution globale des dépenses depuis 1985-1986	92
3. L'évolution des dépenses, par grands secteurs.....	97
4. Comparaison du niveau global des dépenses avec les autres provinces.....	108
Annexe A : Synthèse de l'évolution des indicateurs de dépenses, entre 1985-1986 et 1999-2000	113
Annexe B : Évolution des dépenses sur 15 ans	114
Annexe C : Évolution sur 15 ans de certains indicateurs propres au Québec.....	115
CHAPITRE 6 - L'EFFECTIF APPARRAISANT AU LIVRE DES CRÉDITS	119
1. Répartition de l'effectif des secteurs public et parapublic	120
2. L'évolution de l'effectif gouvernemental au cours des dix dernières années.....	122
3. Les changements survenus à l'effectif en 1998-1999.....	123
4. L'effectif prévu en 1999-2000.....	125
Annexe A : Effectif total 1998-1999 et 1999-2000 pour les ministères et organismes apparaissant au Livre des crédits	126

Table des matières (suite)

CHAPITRE 7 - LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT ET LES RÉSULTATS DES ORGANISMES ET FONDS SPÉCIAUX CONSOLIDÉS	129
1. Le périmètre comptable du gouvernement	129
2. Les organismes et les fonds spéciaux consolidés	130
3. Les dépenses consolidées du gouvernement	130
4. Les résultats des organismes et fonds spéciaux consolidés	132
Annexe A : Résultats des organismes et des fonds spéciaux en 1999-2000	134
Annexe B : Entreprises du gouvernement	138
Annexe C : Organismes et fonds exerçant des activités de nature fiduciaire	139
 CHAPITRE 8 - LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 1999-2000	 143
1. Le total des investissements en immobilisations prévus en 1999-2000	143
2. Les investissements en immobilisations dans les réseaux	144
3. Les investissements en immobilisations des organismes consolidés, autres que les fonds spéciaux	148
4. Les investissements en immobilisations dans les ministères et les fonds spéciaux	149
 CHAPITRE 9 - LES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE	 153
1. L'objet des comptes à fin déterminée	153
2. Les données relatives aux comptes à fin déterminée	154
Annexe A : Comptes à fin déterminée : paiements et autres débits des ministères en 1999-2000	155

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

DE NOUVEAUX DÉFIS À L'AUBE DE L'AN 2000 :

GÉRER NOS PRIORITÉS ET VISER LA PERFORMANCE

1. INTRODUCTION

Le Budget de dépenses 1999-2000 marque un tournant pour les finances publiques du Québec. À l'aube de l'an 2000, de nouvelles perspectives s'ouvrent sur l'avenir de nos services publics.

Il y a quatre ans, les finances publiques du Québec étaient dans un état lamentable. Notre déficit avait atteint un sommet, soit 5,8 milliards de dollars. Le gouvernement avait perdu toute marge de manœuvre. Il fallait redresser la situation. Le défi était colossal.

Collectivement, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux. En mars 1996, lors de la Conférence socio-économique de Québec lancée par le Premier ministre, un consensus s'est forgé sur les cibles budgétaires qu'il nous fallait atteindre pour éliminer le déficit sur un horizon de quatre ans. Ces cibles ont par la suite été consignées dans une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Depuis le Discours sur le budget du 9 mars dernier, nous savons maintenant que nous avons réussi. L'objectif de déficit zéro est atteint dès 1998-1999, un an plus tôt que prévu.

Les Québécois et Québécoises ont raison d'être fiers du succès obtenu. Pour la première fois en quarante ans, le déficit a été éliminé. Nous n'empruntons plus pour payer les services à la population.

2. LES PARAMÈTRES DU BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000

Dans son dernier Discours sur le budget, le ministre des Finances a indiqué qu'il disposait d'excédents de 1,1 milliard de dollars pour l'année financière 1999-2000. Ces excédents ont été utilisés pour investir 592 M\$ dans la santé, 393 M\$ dans l'éducation et la jeunesse et, finalement, 160 M\$ notamment dans la création d'emplois et l'innovation.

En conséquence, les crédits déposés pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 1999 incorporent des dépenses de programmes de 36 238 M\$, soit 1,1 milliard de dollars de plus que ce qui était prévu au Discours sur le budget de l'année dernière.

Dépenses de programmes 1999-2000

	M\$
Dépenses prévues au Discours sur le budget 1998-1999	34 982
Augmentation de dépenses annoncée au dernier Discours sur le budget :	
- Santé et Services sociaux	592
- Éducation et Jeunesse	393
- Mesures relatives aux autres ministères	160
	1 145
Autres variations	111
Dépenses selon Discours sur le budget 1999-2000	36 238

Par ailleurs, le dernier Discours sur le budget a aussi annoncé des investissements ponctuels applicables dès 1998-1999. C'est ce qui fait que la progression des dépenses de programmes par rapport à l'exercice précédent est de 0,8 %.

En incluant le service de la dette, le Budget de dépenses 1999-2000 s'établit à 43 172 M\$, ce qui représente une hausse de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Malgré la croissance budgétaire, le poids des dépenses de programmes dans l'économie québécoise est inférieur à celui qui prévalait au début des années quatre-vingt-dix. Le ratio des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut se situe à 18,5 % alors qu'il était de 22,9 % en 1992-1993. Les dépenses de programmes coûtent 4 919 \$ per capita en 1999-2000, comparativement à 5 091 \$ en 1992-1993.

Par delà ces chiffres, l'année financière 1999-2000 marque un virage dans la gestion des dépenses publiques. Les années les plus difficiles sont passées. C'est le début d'une nouvelle époque, celle de l'après-déficit.

Tous ensemble, nous avons fait de grands sacrifices pour parvenir à l'équilibre budgétaire. Nous en tirons une leçon. Pas question de se remettre à dépenser comme par le passé, de retomber dans les mêmes ornières et de repartir la spirale de la dette. Il nous faut, pour garder l'équilibre budgétaire en héritage, continuer de miser sur les principes qui nous ont valu ce succès, à savoir :

- Respecter nos objectifs.*
- Gérer de manière rigoureuse.*
- Miser sur la concertation pour agir et faire agir.*

Au début de cette nouvelle ère budgétaire, il nous faut relever deux grands défis.

— *Premier défi : Gérer nos priorités.*

— *Deuxième défi : Viser la performance.*

3. NOTRE PREMIER DÉFI : GÉRER NOS PRIORITÉS

Lors de la dernière campagne électorale, notre gouvernement a pris des engagements envers la population : d'abord atteindre le déficit zéro, ensuite réinvestir prioritairement dans la santé et l'éducation. C'est ce qui a été fait lors du dernier Discours sur le budget.

Pour un gouvernement qui, comme le nôtre, s'engage à préserver l'équilibre budgétaire, tout ne peut être prioritaire en même temps. Il faut choisir un nombre limité de priorités et les gérer soigneusement. Le Budget de dépenses 1999-2000 met l'accent sur cinq grandes priorités.

Investir dans la santé

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, les budgets additionnels accordés totalisent 592 M\$. Ces investissements serviront notamment à faciliter l'accès à des services jugés prioritaires comme la diminution de listes d'attente et le développement de services à domicile. Ils permettront aussi de financer la progression des salaires et l'évolution des coûts des programmes. En outre, le dernier Discours sur le budget a annoncé d'autres investissements de 1 155 M\$ qui se rapportent à l'exercice 1998-1999. Entre autres, 700 M\$ sont investis pour rétablir la situation financière du réseau et 300 M\$ pour consolider l'accessibilité et la qualité des services à la population. Sur deux ans, c'est un total de 1,7 milliard de dollars qui est investi dans la santé.

Investir dans l'éducation et la jeunesse

Dans le secteur de l'éducation, des investissements de 207 M\$ ont été annoncés pour 1998-1999 : 170 M\$ pour améliorer la situation financière des universités, 7 M\$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire des cégeps et 30 M\$ pour l'achat de livres, de dictionnaires et de grammaires. En 1999-2000, les majorations de budget octroyées totalisent 393 M\$, ce qui comprend un ajout de 342 M\$ pour financer notamment l'évolution des coûts des programmes et l'augmentation de la rémunération découlant des offres patronales, 46,5 M\$ pour, entre autres, poursuivre la réforme en éducation et favoriser le développement des ressources humaines dans les secteurs stratégiques ainsi qu'une somme de 4,5 M\$ pour offrir 2 350 emplois d'été et stages de formation dans la fonction publique. Au total, c'est 600 M\$ sur deux ans qui sont investis pour l'éducation et la jeunesse.

Maintenir notre engagement à l'égard de la famille et de la petite enfance

Au ministère de la Famille et de l'Enfance, l'enveloppe de dépenses augmente cette année de près de 100 M\$. Cette croissance résulte de l'impact de la mise en œuvre de la politique familiale, plus particulièrement l'ajout de 18 100 places additionnelles et l'implantation, à compter de septembre 1999, de places à contribution réduite pour les enfants de deux ans. Ces investissements additionnels traduisent notre engagement indéfectible envers la famille. Depuis la mise en œuvre de la politique familiale, les sommes allouées sont passées de 856 M\$ en 1996-1997 à 1 460 M\$ en 1999-2000.

Favoriser la création d'emplois

Le dernier Discours sur le budget a annoncé d'importantes mesures pour favoriser la création d'emplois et le passage à l'économie du savoir. Ainsi, le ministre responsable de la Recherche, de la Science et de la Technologie s'est vu allouer une enveloppe de 100 M\$ en 1998-1999 pour Valorisation-Recherche Québec, un organisme qui a comme mandat de renforcer les partenariats entre l'entreprise privée

et les milieux de l'enseignement et de la recherche. Le Budget de dépenses 1999-2000 comprend, en outre, un ajout de 32 M\$ pour la création d'Innovation Québec. Par ailleurs, une majoration de 50 M\$ a été annoncée au dernier Discours sur le budget pour le programme FAIRE¹ sous la responsabilité du ministre d'État à l'Économie et aux Finances.

Négocier les conditions de travail de nos employés

Le renouvellement des conventions collectives de travail constitue un enjeu majeur pour le gouvernement. La rémunération totalise près de 20 milliards de dollars et représente plus de la moitié des dépenses de programmes. La négociation touche plus de 400 000 salariés.

Le 10 mars dernier, le gouvernement a rendu publiques ses offres salariales aux employés des secteurs public et parapublic pour les trois prochaines années. Le coût de ces offres s'élève à 1,3 milliard de dollars pour la durée des conventions collectives.

La négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic s'amorce dans un contexte où les attentes des parties sont importantes. Ayant fourni une contribution indéniable au redressement des finances publiques, les employés de l'État souhaitent certains correctifs. Les correctifs souhaités touchent, notamment, le dossier de l'équité salariale et celui des emplois précaires.

Le gouvernement aborde cette négociation dans un esprit d'ouverture. Notre engagement envers nos employés est le suivant : être équitable tout en respectant la capacité de payer des contribuables.

¹ FAIRE : Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et de la relance de l'emploi

4. NOTRE DEUXIÈME DÉFI : VISER LA PERFORMANCE

L'État est maintenant prêt à faire face aux défis du XXI^e siècle. Après ces années difficiles, nous savons plus que jamais que les ressources sont précieuses. Pour faire mieux, l'administration publique doit se transformer. Il nous faut relever le défi de la performance, se fixer des buts, apprendre à se mesurer et chercher à devenir les meilleurs.

Il faut relever ce défi et répondre davantage aux attentes des citoyens envers leur appareil public. Les citoyens sont plus exigeants et sont en droit de réclamer des services de qualité. Comme contribuables, ils veulent s'assurer que les services publics soient toujours rendus de manière efficace et courtoise et, comme le permettent les nouvelles technologies, sans égard aux contraintes de temps ou de distance.

Il en est de même pour les entreprises qui transigent avec le gouvernement. Elles s'attendent, dans un contexte de mondialisation des marchés et d'entrée dans l'ère de l'économie du savoir, à ce que l'administration publique fasse preuve d'innovation, trouve de nouvelles solutions aux nouveaux problèmes, acquiert de nouvelles compétences.

Pour relever ce défi, nous pouvons compter sur une fonction publique professionnelle, compétente, intègre et loyale. C'est là un acquis inestimable pour une société moderne. Cependant la culture de gestion de l'administration publique est en mutation. Aujourd'hui, j'en suis convaincu, la fonction publique est prête à faire un pas de plus et à relever le défi de la performance. Nous devons l'appuyer en révisant le cadre de gestion en conséquence. Des actions s'imposent pour exploiter le potentiel des nouvelles technologies et faciliter le rajeunissement de notre fonction publique.

Une gestion au grand jour : mesurer les résultats et les rendre visibles

Depuis quelques années, le gouvernement s'est orienté vers un mode de gestion davantage axé sur les résultats. L'attention est portée sur l'atteinte d'objectifs de résultats mesurables, qui ont été fixés préalablement. Afin d'encourager une gestion performante, mes collègues de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation ont d'ailleurs adopté une approche semblable pour l'allocation des nouveaux budgets.

Au sein de la fonction publique, la gestion axée sur les résultats doit prendre son envol. De nouvelles règles du jeu s'imposent :

- mettre l'accent sur l'atteinte de résultats plutôt que sur la conformité à des règles et à des procédures;*
- laisser davantage le choix des moyens aux ministères pour l'exécution de leurs mandats, donc plus de flexibilité de gestion;*
- renforcer, en contrepartie, la reddition de comptes à tous les paliers de l'administration gouvernementale;*
- rendre publics les objectifs de résultats et le rendement atteint.*

Ainsi, les parlementaires disposeront d'une information de meilleure qualité, une information en termes d'objectifs, de résultats et d'indicateurs. De même, la population saura non seulement à quoi sert l'argent des taxes et des impôts mais connaîtra également les moyens mis en œuvre pour que cet argent soit utilisé efficacement. De leur côté, les gestionnaires du gouvernement auront plus de latitude pour la conduite des opérations mais seront responsables et imputables des résultats.

C'est la gestion au grand jour, une incitation sans équivoque à rechercher la performance.

Performance et qualité des services doivent aller de pair. La gestion au grand jour, c'est également un engagement public quant à la nature et aux objectifs de qualité des services rendus à la population. La Régie des rentes et le ministère du Revenu ont publié de tels engagements. C'est une pratique qu'il faut étendre à tous les ministères et organismes qui fournissent des services directement à la population. Voilà un gage qui renforcera le lien de confiance des citoyens envers l'État.

La performance et la gestion au grand jour représentent des défis de taille. Il est donc utile et nécessaire qu'une nouvelle législation reconnaisse le principe de la gestion axée sur les résultats et les étapes qu'elle implique, soit la planification, le contrôle a posteriori et la reddition de comptes.

La gestion gouvernementale est arrivée à un tournant décisif. Je compte donc déposer, dès ce printemps, un énoncé de politique décrivant les enjeux de la transformation de la gestion gouvernementale ainsi que les pièces législatives proposées. Par la suite, une commission parlementaire entendra les avis de tous les intéressés.

Un État branché

La performance passe aussi par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. La gestion axée sur les résultats doit s'appuyer sur un système d'information perfectionné. Les raisons sont évidentes. Pour connaître et suivre avec justesse les résultats de chacun des programmes, pour le calcul des coûts de revient qui permettront d'apprécier les résultats et de prendre des décisions stratégiques éclairées, l'information doit être fiable, complète et disponible, en temps réel, à tous les échelons de l'organisation.

Le gouvernement s'apprête d'ailleurs à effectuer un investissement majeur afin d'intégrer la gestion des informations concernant les ressources humaines, financières et matérielles. Ce projet, connu sous le vocable GIRES², est plus qu'un système informatique car il contribuera à transformer les processus administratifs et à générer de la sorte des gains de productivité des plus prometteurs.

L'autoroute de l'information est au cœur du développement d'une société moderne. Un État moderne, transparent et performant doit être branché. Un État branché devient plus accessible, et donne accès instantanément à toute l'information requise.

Les ministères et les organismes ont tissé leur part de la toile qui les relie à la population et aux entreprises. En mai 1995, avec l'ouverture de la première page d'accueil gouvernementale dans Internet, l'État québécois a donné un signal clair : utiliser ce nouvel outil pour rendre accessible l'information publique. Ce signal a été bien suivi. En effet, on dénombre 190 sites Internet mis en ligne par les ministères et les organismes.

² GIRES : gestion intégrée des ressources

Un État branché simplifie la prestation des services et assure la sécurité des renseignements personnels. La sécurité de l'information constitue un enjeu important car elle ouvre la voie au développement des transactions électroniques. Une entreprise ou un citoyen qui échange des données avec un ministère ou un organisme doit le faire en toute confiance et sur une base strictement confidentielle. C'est dans ces conditions, par exemple, que dès l'année d'imposition 1999, les déclarations sur le revenu pourront être acheminées par Internet. Dans l'ensemble des ministères et des organismes, le potentiel est impressionnant et signifie pour tous, moins de papier, moins d'attente et moins de déplacements.

Rendre l'autoroute de l'information plus sûre, amener encore plus de citoyens et d'entreprises à l'emprunter pour leur usage personnel ou professionnel et pour accéder à l'information gouvernementale et aux services de l'État, voilà qui devient une nouvelle nécessité. Mon collègue, le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, M. David Cliche, disposera de 3 M\$ en complément des efforts déjà consentis pour la mise en œuvre de l'autoroute de l'information. Cette somme servira à soutenir des initiatives visant à faciliter l'accès à l'autoroute de l'information, à assurer la sécurité des échanges et du commerce électronique et à favoriser l'apprentissage des citoyens à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Donner une nouvelle jeunesse à la fonction publique

La dernière année a été marquée par une reprise de l'embauche pour combler, entre autres, des besoins dans le domaine de l'informatique. Je souligne que les concours de recrutement comportaient des conditions d'admission permettant d'ouvrir la fonction publique aux jeunes ayant encore peu d'expérience.

La reprise de l'embauche se confirme pour l'avenir. Une planification des besoins de main-d'œuvre a été réalisée dans les ministères et les organismes à la fin de l'année 1998. Ceux-ci ont identifié environ 800 emplois à pourvoir. Ces résultats ont permis de dresser un plan de travail qui comporte, d'ici la fin du mois de mai 1999, la publication de six concours de recrutement. En outre, le Secrétariat du Conseil du trésor prépare une campagne majeure dans les collèges et les universités pour l'automne 1999, ce qui ne s'est pas produit depuis plusieurs années.

En plus d'assurer l'entrée d'une jeune relève, le recours plus important au recrutement offre la possibilité d'obtenir une meilleure représentation de la diversité québécoise au sein de l'Administration.

Le gouvernement a posé d'autres gestes pour préparer la relève. Le Secrétariat du Conseil du trésor, en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, a lancé l'année dernière le programme Stages pour nouveaux diplômés afin d'augmenter la présence des jeunes dans la fonction publique et surtout de leur permettre de développer leur employabilité. Bien encadrés, ces stages rémunérés constituent un tremplin pour ouvrir aux nouveaux diplômés l'accès au marché du travail.

Ce programme prévoit, d'ici l'an 2002, un investissement de 25,9 M\$ pour permettre à 430 nouveaux diplômés de niveau collégial et universitaire de réaliser un stage d'une durée de deux ans. Déjà, 261 stagiaires ont commencé leur stage à l'automne 1998. Toutefois, les candidatures excèdent largement le nombre de stages retenus. De nombreux projets de stage proposés par les ministères n'ont pu être réalisés. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'en accroître le nombre. J'ai le plaisir de vous annoncer que pour l'année 1999, une nouvelle cohorte de 215 stagiaires s'ajoutera aux deux autres déjà annoncées l'an dernier. Une somme additionnelle de 12,8 M\$ a été prévue à cette fin. Au total, nous aurons accueilli près de 700 stagiaires. Un appel de candidatures sera publié dès le mois d'avril et les nouveaux stagiaires arriveront en septembre 1999.

5. CONCLUSION

Le Budget de dépenses 1999-2000 traduit l'engagement de notre gouvernement à investir en priorité dans la santé et les services sociaux ainsi que dans l'éducation et la jeunesse. Nous veillerons, mes collègues et moi, à ce que ces investissements donnent les résultats attendus.

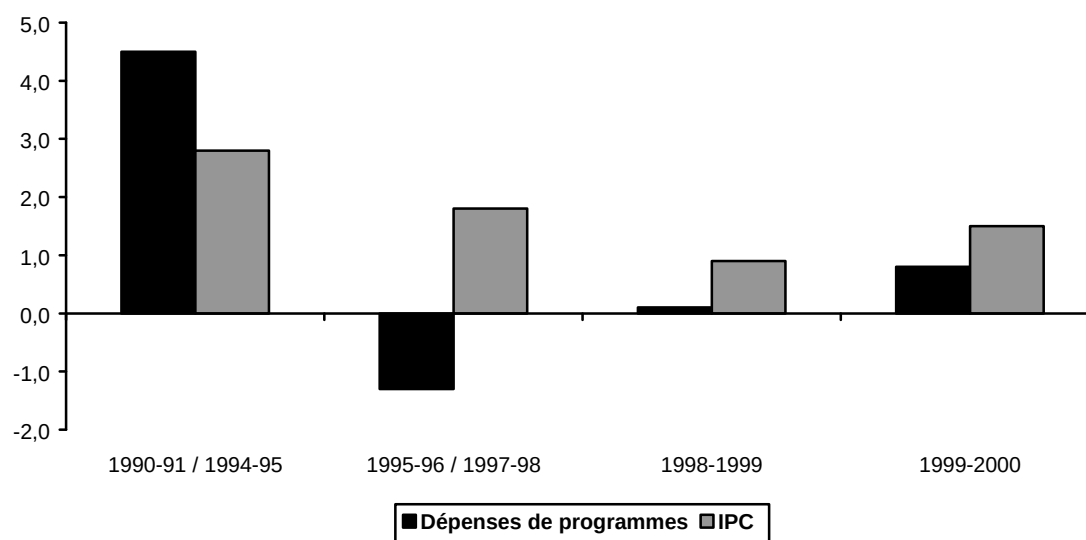
Le Budget de dépenses 1999-2000 marque le début d'une nouvelle étape, celle de l'après-déficit. Même en situation d'équilibre budgétaire, les ressources demeurent précieuses. Pour en tirer le maximum, il nous faut gérer soigneusement nos priorités et viser la performance.

Le temps est venu d'accélérer la modernisation de notre administration publique, de la doter des moyens législatifs et technologiques lui permettant de relever le défi de la performance, d'innover et d'être parmi les meilleures au monde.

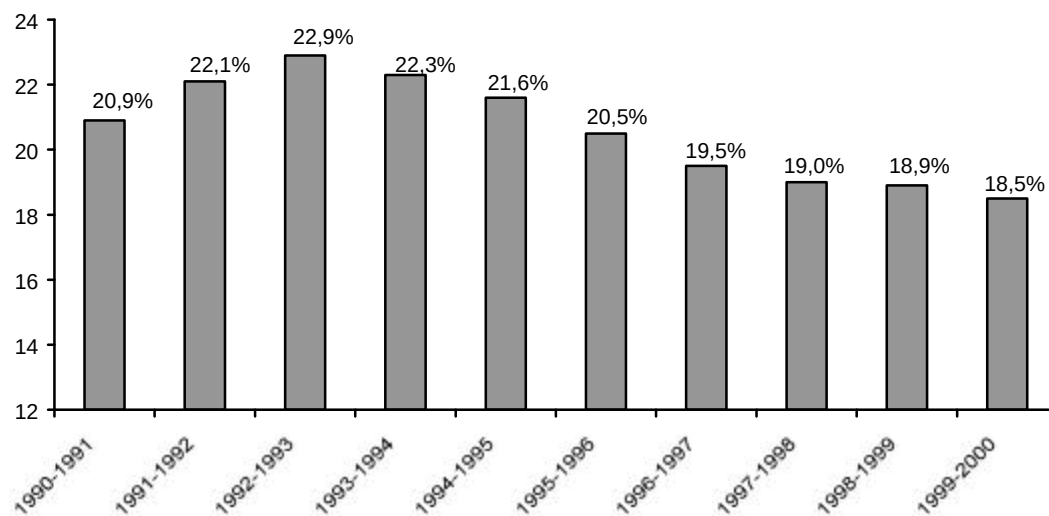
Les Québécois et Québécoises peuvent compter sur une fonction publique dynamique, proche des besoins de la population et fière de servir l'État du Québec. Une fonction publique qui fait la fierté du Québec.

JACQUES LÉONARD

Taux de croissance des dépenses de programmes et de l'IPC en pourcentage



Dépenses de programmes en pourcentage du PIB dans les années 1990



CHAPITRE 1

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

CHAPITRE 1

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1998-1999

Ce chapitre porte sur les résultats probables de l'année financière se terminant le 31 mars 1999. Les données relatives aux dépenses de programmes et au service de la dette correspondent aux dépenses présentées au *Livre des crédits* et ne comprennent pas, par conséquent, l'effet de la consolidation des organismes et fonds spéciaux.

1. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DE DÉPENSES 1998-1999

Selon les données publiées lors du dernier Discours sur le budget, il est prévu que le niveau des dépenses s'établira à 43 688,0 M\$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999. Les dépenses de programmes s'élèvent à 37 038,0 M\$ alors que le service de la dette s'établit à 6 650,0 M\$.

Le tableau 1.1 montre les variations survenues en cours d'année. En ce qui concerne les dépenses de programmes, la majoration observée découle en bonne partie de l'impact du Discours sur le budget 1999-2000. Les mesures annoncées entraînent des dépenses additionnelles de 1 532,0 M\$ en 1998-1999. Elles comprennent des investissements de :

- 1 155,0 M\$ dans le secteur de la santé et des services sociaux, essentiellement pour le plan de consolidation des services et de restructuration financière du réseau;
- 207,0 M\$ dans le secteur de l'éducation dont 170,0 M\$ pour redresser la situation financière des universités;
- 100,0 M\$ pour la corporation *Valorisation-Recherche Québec*;
- 70,0 M\$ pour diverses autres mesures incluant 47,7 M\$ pour des investissements dans la culture.

Par ailleurs, des révisions à la hausse de 299,0 M\$ au chapitre des dépenses de programmes et des diminutions de 795,0 M\$ au service de la dette résultent principalement des révisions effectuées en regard des prévisions touchant les régimes de retraite.

Finalement, des dépenses additionnelles de 450,0 M\$ prévues en 1998-1999 sont reflétées dans les crédits supplémentaires #1 déposés à l'Assemblée nationale en mars 1999. Elles comprennent, notamment, 56,0 M\$ pour le renouvellement des conventions collectives de travail et 49,2 M\$ pour la tenue des élections.

Tableau 1.1 : Évolution de la prévision de dépenses 1998-1999¹

	Dépenses de programmes M\$	Service de la dette M\$	Dépenses totales M\$
Prévision fixée en début d'année ²	34 757,0	7 445,0	42 202,0
PLUS : Variations en cours d'année			
— Discours sur le budget 1999-2000 : impact des mesures annoncées	1 532,0	—	1 532,0
— Révision : Réévaluation actuarielle des régimes de retraite et autres	299,0	(795,0)	(496,0)
— Dépenses additionnelles	450,0	—	450,0
DÉPENSE PROBABLE	37 038,0	6 650,0	43 688,0

¹ Données ne comprenant pas la consolidation des organismes et fonds spéciaux.

² Se référer au fascicule « Réforme de la comptabilité gouvernementale » (tableau 3, page 17) publié lors du Discours sur le budget 1998-1999.

2. LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SUR BASE COMPARABLE

Pour évaluer la variation des dépenses en 1998-1999, il importe de procéder à certains redressements pour rendre les dépenses comparables par rapport à l'exercice précédent. Le tableau 1.2 montre les ajustements apportés aux exercices 1997-1998 et 1998-1999. Ces redressements portent plus particulièrement sur les dépenses extraordinaires annoncées dans le dernier Discours sur le budget pour le secteur de la santé et des services sociaux et le secteur de l'éducation. Ils reflètent également l'effet de la mise en œuvre de la politique familiale.

Sur base comparable, les dépenses de programmes sont pratiquement stables par rapport à l'exercice précédent puisqu'elles sont en hausse de 0,1 % seulement.

Tableau 1.2 : Dépenses de programmes 1998-1999 sur base comparable¹

	1998-1999	1997-1998
	M\$	M\$
Dépenses de programmes sur base réelle	37 038,0	35 409,3
Ajustements pour rendre les dépenses comparables		
— Santé et Services sociaux : consolidation des services et restructuration financière du réseau	(1 000,0)	—
— Éducation : amélioration de la situation financière des universités	(170,0)	—
— Politique familiale : dépenses additionnelles compensées par des revenus équivalents	77,0	65,7
Dépenses de programmes sur base comparable	35 945,0	35 475,0
Variation en % ²	0,1	0,6

¹ Données ne comprenant pas la consolidation des organismes et fonds spéciaux.

² Le taux de variation de 0,1 % en 1998-1999 est calculé en éliminant les dépenses découlant de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur le 1^{er} avril 1998.

3. LES CRÉDITS ADDITIONNELS AUTORISÉS EN 1998-1999

Comme il est indiqué au tableau 1.3, les crédits déposés à l'Assemblée nationale en début d'année financière 1998-1999 s'élevaient à 42 443,1 M\$ dont 36 045,1 M\$ pour les dépenses de programmes et 6 398,0 M\$ pour le service de la dette.

En mars 1999, les crédits supplémentaires #1 totalisant 2 282,9 M\$ ont été déposés à l'Assemblée nationale. Ces crédits supplémentaires comprenaient :

- 1 532,0 M\$ pour donner suite au Discours sur le budget 1999-2000;
- 593,7 M\$ pour pourvoir en crédits certaines mesures du Discours sur le budget 1998-1999 ainsi que pour subvenir à d'autres dépenses encourues au cours de l'exercice financier;
- 157,2 M\$ au titre des « Prêts, Placements et Avances », qui se retrouvent principalement au programme « Aide financière aux études » administré par le ministère de l'Éducation.

De plus, le projet de loi à être adopté, sur la réforme de la comptabilité gouvernementale annoncée lors du Discours sur le budget 1998-1999, inclut des crédits supplémentaires de 78,4 M\$ au ministère des Transports pour des dépenses qui étaient auparavant financées au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

De leur côté, les crédits permanents ont fluctué à la baisse de 274,8 M\$ par rapport à ceux prévus en début d'exercice. Cette variation se répartit comme suit :

- Une diminution de 526,8 M\$ des crédits affectés aux dépenses de programmes. Cette variation résulte d'une part, de la reconnaissance de la totalité du passif actuariel non-inscrit des régimes de retraite que le gouvernement n'amortit plus sur 50 ans, et d'autre part, de la réévaluation actuarielle des régimes de retraite qui entraîne une augmentation de 234,0 M\$ des dépenses de programmes en 1998-1999;
- Une augmentation de 252,0 M\$ du coût du service de la dette qui résulte, d'une part, de la reconnaissance de la totalité du passif actuariel et, d'autre part, de la baisse du taux d'intérêt applicable au compte des régimes de retraite à la suite de la réévaluation actuarielle complétée par la CARRA à l'automne 1998.

Tableau 1.3 : Conciliation entre les crédits autorisés et la dépense probable 1998-1999

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses totales
	M\$	M\$	M\$
CRÉDITS INITIAUX	36 045,1	6 398,0	42 443,1
Crédits supplémentaires #1 1998-1999	2 282,9	—	2 282,9
Crédits à autoriser : Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	78,4	—	78,4
Crédits permanents : variation	(526,8)	252,0	(274,8)
CRÉDITS TOTAUX	37 879,6	6 650,0	44 529,6
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements			
- Prêts, Placements et Avances	(639,0)	—	(639,0)
- Immobilisations	(77,8)	—	(77,8)
MOINS : Crédits non dépensés	(490,9)	—	(490,9)
PLUS : Dépense d'amortissement ¹	366,1	—	366,1
DÉPENSE PROBABLE	37 038,0	6 650,0	43 688,0

¹ La dépense d'amortissement ne nécessite pas d'autorisation de crédits par l'Assemblée nationale.

4. LES CRÉDITS NON DÉPENSÉS EN 1998-1999

Considérant la dépense probable établie pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999, les crédits non dépensés en 1998-1999 devraient s'établir à 490,9 M\$. Trois facteurs expliquent cette situation :

- Premièrement, lors du dépôt du Livre des crédits 1998-1999, une rationalisation de 90,0 M\$ des dépenses de fonctionnement a été escomptée. La cible d'économie établie pour chaque ministère, afin de réaliser cette mesure, a entraîné la péremption de crédits équivalents;
- Deuxièmement, certaines dépenses prévues dans les crédits 1998-1999 n'ont pas été réalisées. Ainsi, des crédits de 111,0 M\$ n'ont pas été utilisés au titre de frais de restructuration;
- Troisièmement, la dépense probable escomptée pour 1998-1999 implique que d'autres crédits de 289,9 M\$ ne seront pas dépensés dans l'ensemble des programmes administrés par les ministères et organismes. C'est ainsi, par exemple, que des crédits de l'ordre de 166,0 M\$ ne seront pas dépensés en 1998-1999 au portefeuille « Emploi, Solidarité sociale » par suite, notamment, de la baisse du nombre de ménages prestataires à la sécurité du revenu.

Tableau 1.4 : Facteurs expliquant les crédits non dépensés en 1998-1999

	M\$
Dépôt des crédits 1998-1999 : rationalisation des dépenses de fonctionnement	(90,0)
Non-inscription de certains crédits découlant de frais de restructuration	(111,0)
Autres crédits non dépensés dans les divers programmes	(289,9)
CRÉDITS NON DÉPENSÉS	(490,9)

CHAPITRE 2

LE BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000

CHAPITRE 2

LE BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000

Ce chapitre vise à donner les faits saillants du Budget de dépenses 1999-2000. Il explique les variations par rapport à l'objectif qui avait été fixé lors du dernier Discours sur le budget 1998-1999 et montre la croissance des dépenses de programmes des grands portefeuilles.

Les données budgétaires de ce chapitre correspondent aux dépenses présentées au *Livre des crédits 1999-2000* et ne comprennent pas, par conséquent, l'effet de la consolidation des organismes et fonds spéciaux. Les comparaisons effectuées par rapport à l'exercice précédent intègrent des ajustements effectués en 1998-1999 pour rendre les deux exercices comparables.

1. LA CROISSANCE DES DÉPENSES EN 1999-2000

Le Budget de dépenses 1999-2000 s'élève à 43 172,0 M\$. Compte tenu des investissements ponctuels réalisés en 1998-1999, la hausse par rapport à l'exercice précédent est de 577,0 M\$ ou 1,4 %.

Les dépenses de programmes s'établissent à 36 238,0 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 293,0 M\$ ou de 0,8 % par rapport à la dépense de programmes 1998-1999.

En ce qui concerne les dépenses du service de la dette, elles augmentent de 284,0 M\$, passant de 6 650,0 M\$ en 1998-1999 à 6 934,0 M\$ en 1999-2000. Il s'agit d'une variation annuelle de 4,3 %.

Tableau 2.1 : Budget de dépenses 1999-2000 sur base comparable

	1999-2000	1998-1999 ¹	Variation	
	M\$	M\$	M\$	%
Dépenses de programmes	36 238,0	35 945,0	293,0	0,8
Service de la dette	6 934,0	6 650,0	284,0	4,3
DÉPENSES TOTALES	43 172,0	42 595,0	577,0	1,4

¹ Tel qu'indiqué au tableau 1.2 du chapitre précédent, les dépenses de programmes 1998-1999 excluent des postes extraordinaires de 1 170,0 M\$, dont 1 000,0 M\$ au ministère de la Santé et des Services sociaux et 170,0 M\$ au ministère de l'Éducation. Elles intègrent également un redressement de 77,0 M\$ pour la politique familiale afin de rendre ces dépenses comparables à celles de l'exercice 1999-2000.

Le poids des dépenses de programmes dans l'économie québécoise est inférieur à celui qui prévalait au début des années quatre-vingt-dix. Le ratio des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut se situe à 18,5 % alors qu'il était de 22,9 % en 1992-1993. Le niveau des dépenses de programmes équivalait à 4 919 \$ per capita en 1999-2000 alors qu'il était de 5 091 \$ en 1992-1993.

2. LES CHANGEMENTS À L'OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DEPUIS LE DISCOURS SUR LE BUDGET 1998-1999

L'objectif de dépenses de programmes de 36 238,0 M\$, annoncé dans le dernier Discours sur le budget, est supérieur de 1 256,0 M\$ à celui qui avait été prévu en mars 1998. En effet, le Discours sur le budget 1998-1999 prévoyait un objectif de 34 982,0 M\$ pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 1999.

Le tableau 2.2 montre les changements apportés à l'objectif de dépenses de programmes 1999-2000 en cours d'exercice. On peut y constater que l'augmentation prévue des dépenses de programmes découle essentiellement d'investissements réalisés dans le secteur de la santé et des services sociaux ainsi que dans le secteur de l'éducation.

Tableau 2.2 : Changements à l'objectif de dépenses de programmes 1999-2000 entre mars 1998 et mars 1999¹

	M\$
OBJECTIF SELON LE DISCOURS SUR LE BUDGET 1998-1999 ²	34 982,0
PLUS : Investissements additionnels prévus au dernier Discours sur le budget	
- Santé et Services sociaux	592,4
- Éducation et Jeunesse	393,7
- Mesures relatives aux autres ministères	159,5
Autres variations	110,4
OBJECTIF DE DÉPENSES SELON DISCOURS SUR LE BUDGET 1999-2000	36 238,0

¹ Données ne comprenant pas la consolidation des organismes et fonds spéciaux.

² Se référer au fascicule « Réforme de la comptabilité gouvernementale » (tableau 3, page 17) publié lors du Discours sur le budget 1998-1999.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, les budgets additionnels accordés depuis le Discours sur le budget 1998-1999 totalisent 592,4 M\$. Cette croissance budgétaire correspond aux investissements prévus dans le dernier Discours sur le budget pour l'exercice 1999-2000. D'autres investissements de 1 155,0 M\$ se rapportent à l'exercice précédent de sorte que c'est 1,7 milliard \$ qui aura été investi sur deux ans.

Dans le secteur de l'éducation, les majorations de budget octroyées pour 1999-2000 totalisent 389,2 M\$. Elles comprennent les ressources additionnelles annoncées au dernier Discours sur le budget pour principalement préserver et accroître la qualité des services éducatifs. En considérant la somme de 4,5 M\$ consacrée à la création d'emplois d'été et de stages pour les étudiants dans la fonction publique, ainsi que les ajouts de 207,0 M\$ en 1998-1999, c'est 600,0 M\$ qui auront été investis pour l'éducation et la jeunesse sur deux ans.

Par ailleurs, les différentes mesures prévues dans le dernier Discours sur le budget pour les ministères autres que la Santé et les Services sociaux ou l'Éducation entraînent une hausse des dépenses de 159,5 M\$ en 1999-2000.

Les autres variations observées depuis le Discours sur le budget 1998-1999 s'élèvent à 110,4 M\$ et découlent principalement de la réévaluation actuarielle des régimes de retraite.

3. LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 1999-2000

Le tableau 2.3 montre comment la croissance des dépenses de programmes en 1999-2000 se répartit entre les grands portefeuilles de dépenses. On peut y constater que la croissance budgétaire se retrouve dans trois portefeuilles : Santé et Services sociaux, Éducation, et Famille et Enfance. Pris dans leur ensemble, les autres ministères sont en décroissance budgétaire.

Sur base comparable, l'enveloppe de dépenses 1999-2000 du ministère de la Santé et des Services sociaux augmente de 437,8 M\$ par rapport à la dépense 1998-1999. On notera que cette croissance est inférieure aux investissements de 592,4 M\$ annoncés au Discours sur le budget 1999-2000, lesquels comprennent un montant de l'ordre de 155,0 M\$ qui correspond à la récurrence de dépenses additionnelles encourues en 1998-1999. Les investissements consentis à ce ministère font suite aux engagements du gouvernement de financer l'évolution des coûts dans le réseau. Ils comprennent aussi les mesures annoncées dans le dernier Discours sur le budget pour 1999-2000 ainsi que la hausse du coût des services médicaux et les propositions salariales contenues dans les offres faites le 10 mars 1999.

Tableau 2.3 : Croissance des dépenses de programmes en 1999-2000¹

	Budget de dépenses 1999-2000	Dépense probable 1998-1999	Variation	
	M\$	M\$	M\$	%
Santé et Services sociaux ²	13 703,9	13 266,1	437,8	3,3
Éducation ³	9 525,1	9 273,2	251,9	2,7
Emploi, Solidarité sociale	3 960,0	4 097,4	(137,4)	(3,4)
Famille et Enfance ⁴	1 459,7	1 365,5	94,2	6,9
Autres portefeuilles	7 589,3	7 942,8	(353,5)	(4,5)
DÉPENSES DE PROGRAMMES	36 238,0	35 945,0	293,0	0,8

¹ La dépense probable 1998-1999 a été redressée pour rendre les deux exercices comparables.

² La dépense probable 1998-1999 du ministère de la Santé et des Services sociaux exclut des dépenses extraordinaires de 1 000,0 M\$ pour la restructuration financière et la consolidation du réseau. Il est à noter que la croissance par rapport à la dépense probable 1998-1999 est inférieure aux investissements de 592,4 M\$ annoncés au Discours sur le budget 1999-2000, lesquels comprennent un montant de l'ordre de 155,0 M\$ qui correspond à la récurrence de dépenses additionnelles encourues en 1998-1999.

³ La dépense probable 1998-1999 du ministère de l'Éducation exclut des dépenses extraordinaires de 170,0 M\$ annoncées dans le dernier Discours sur le budget pour l'amélioration de la situation financière des universités. Il est à noter que la croissance par rapport à la dépense probable est inférieure aux investissements de 389,2 M\$ annoncés au dernier Discours sur le budget, lesquels ont été établis en considérant des dépenses non récurrentes de 137,3 M\$ en 1998-1999.

⁴ La dépense probable 1998-1999 du ministère de la Famille et de l'Enfance est redressée de 77,0 M\$ afin de la rendre comparable à celle de 1999-2000.

Au ministère de l'Éducation, la hausse de 251,9 M\$ par rapport à la dépense probable 1998-1999 équivaut à des majorations budgétaires de 389,2 M\$, une fois considérées des dépenses de 137,3 M\$ non récurrentes en 1998-1999. Les investissements consentis à ce ministère font suite, notamment, aux engagements du gouvernement de financer l'évolution des coûts dans les réseaux d'enseignement. Ils incluent également l'impact des mesures annoncées au dernier Discours sur le budget pour 1999-2000 ainsi que les propositions salariales prévues dans les offres patronales déposées le 10 mars 1999.

Au portefeuille « Emploi, Solidarité sociale », l'enveloppe de dépenses est en baisse de 137,4 M\$. Cette diminution résulte notamment de la baisse du nombre de ménages prestataires de la sécurité du revenu qui passe de 423 600 en moyenne en 1998-1999 à 389 200 en 1999-2000. Cette baisse est toutefois compensée, en partie, par une augmentation des prestations de sécurité du revenu et une hausse des budgets affectés aux mesures d'aide à l'emploi.

Au ministère de la Famille et de l'Enfance, l'enveloppe de dépenses augmente de 94,2 M\$ sur base comparable. Cette croissance reflète l'impact de la mise en œuvre de la politique familiale, plus particulièrement l'implantation de 18 100 places de garde additionnelles et le développement, à compter de septembre 1999, de places à contribution réduite pour les enfants de deux ans.

En ce qui concerne l'ensemble des autres portefeuilles, le Budget de dépenses 1999-2000 est en baisse de 353,5 M\$ par rapport à la dépense probable 1998-1999. Cette variation reflète un double phénomène.

- D'une part, des dépenses exceptionnelles et non récurrentes ont été encourues en 1998-1999 par suite des mesures annoncées dans le dernier Discours sur le budget. C'est le cas notamment au portefeuille « Recherche, Science et Technologie » relativement à la subvention spéciale de 100,0 M\$ versée à « Valorisation-Recherche Québec » en 1998-1999. C'est le cas aussi au ministère de la Culture et des Communications où des dépenses de près de 50,0 M\$ ont été annoncées pour 1998-1999 afin de favoriser le développement culturel et artistique du Québec.
- D'autre part, la dépense probable 1998-1999 inclut des montants non récurrents comme, par exemple, le coût des élections générales et les indemnités versées pour des sinistres par le ministère de la Sécurité publique.

Le tableau reproduit à l'annexe A fait la comparaison, pour chacun des portefeuilles, entre l'enveloppe de dépenses 1999-2000 et la dépense probable 1998-1999.

Annexe A

Variation de l'enveloppe de dépenses des portefeuilles entre 1999-2000 et 1998-1999¹

	Budget de dépenses 1999-2000	Dépense probable 1998-1999	Variation	
	M\$	M\$	M\$	%
Affaires municipales et Métropole	985,0	995,9	(10,9)	(1,1)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	529,3	521,2	8,1	1,6
Assemblée nationale	71,0	72,8	(1,8)	(2,5)
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ²	499,8	400,4	99,4	24,8
Conseil exécutif	59,8	43,9	15,9	36,2
Culture et Communications	419,6	464,2	(44,6)	(9,6)
Éducation ³	9 525,1	9 273,2	251,9	2,7
Emploi, Solidarité sociale	3 960,0	4 097,4	(137,4)	(3,4)
Environnement	171,5	173,8	(2,3)	(1,3)
Famille et Enfance ⁴	1 459,7	1 365,5	94,2	6,9
Faune et Parcs	81,7	82,7	(1,0)	(1,2)
Finances ⁵	419,5	327,0	92,5	28,3
Industrie et Commerce	154,2	158,7	(4,5)	(2,8)
Justice et Condition féminine	447,5	465,9	(18,4)	(3,9)
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	42,0	97,3	(55,3)	(56,8)
Recherche, Science et Technologie	183,1	250,6	(67,5)	(26,9)
Régions	103,4	111,0	(7,6)	(6,8)
Relations avec les citoyens et Immigration	133,7	149,4	(15,7)	(10,5)
Relations internationales	108,5	104,4	4,1	3,9
Ressources naturelles	338,2	354,0	(15,8)	(4,5)
Revenu	647,4	754,1	(106,7)	(14,1)
Santé et Services sociaux ⁶	13 703,9	13 266,1	437,8	3,3
Sécurité publique	647,4	744,7	(97,3)	(13,1)
Tourisme	59,1	75,1	(16,0)	(21,3)
Transports	1 423,8	1 525,5	(101,7)	(6,7)
Travail	63,8	70,2	(6,4)	(9,1)
DÉPENSES DE PROGRAMMES	36 238,0	35 945,0	293,0	0,8

¹ La dépense probable 1998-1999 a été redressée pour rendre les deux exercices comparables.

² La dépense probable du Conseil du trésor, Administration et Fonction publique comprend des virements de crédits du Fonds de suppléance vers d'autres ministères pour un montant de 82,5 M\$. En excluant ces virements, la variation serait de 16,9 M\$ ou 3,5%.

³ La dépense probable 1998-1999 du ministère de l'Éducation exclut des dépenses extraordinaires de 170,0 M\$ annoncées dans le dernier Discours sur le budget pour l'amélioration de la situation financière des universités. Il est à noter que la croissance par rapport à la dépense probable est inférieure aux investissements de 389,2 M\$ annoncés au dernier Discours sur le budget, lesquels ont été établis en considérant des dépenses non récurrentes de 137,3 M\$ en 1998-1999.

⁴ La dépense probable 1998-1999 du ministère de la Famille et de l'Enfance est redressée de 77,0 M\$ afin de la rendre comparable à celle de 1999-2000.

⁵ Dépenses excluant le service de la dette.

⁶ La dépense probable 1998-1999 du ministère de la Santé et des Services sociaux exclut des dépenses extraordinaires de 1 000,0 M\$ pour la restructuration financière et la consolidation du réseau. Il est à noter que la croissance par rapport à la dépense probable 1998-1999 est inférieure aux investissements de 592,4 M\$ annoncés au Discours sur le budget 1999-2000, lesquels comprennent un montant de l'ordre de 155,0 M\$ qui correspond à la récurrence de dépenses additionnelles encourues en 1998-1999.

CHAPITRE 3

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

CHAPITRE 3

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

Ce chapitre fait la synthèse des dépenses en les regroupant et en les répartissant par grandes catégories de dépenses et par bénéficiaires. Les grandes catégories reflètent la nature des dépenses effectuées par le gouvernement alors que les bénéficiaires indiquent à qui les ressources sont destinées.

Pour les fins de ce chapitre, les dépenses 1998-1999 sont ajustées pour rendre les dépenses comparables à celles de l'exercice 1999-2000. La comparaison des dépenses des deux exercices ne montre pas l'effet des crédits non dépensés au cours de l'exercice budgétaire se terminant le 31 mars 1999. Ceux-ci expliquent parfois une partie de la variation des dépenses d'un exercice à l'autre.

Les dépenses présentées dans ce chapitre ne comprennent pas l'effet des dépenses des organismes et des fonds spéciaux qui sont consolidés depuis 1997-1998 dans les comptes du gouvernement.

Enfin, il est important de souligner que la répartition des dépenses de transfert par catégories est, dans certains cas, établie sur une base estimative. Elle peut donc être révisée d'une année à l'autre.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES

Les supercatégories

Le budget de dépenses se répartit par supercatégories au *Livre des crédits*. À l'intérieur de ce document, les dépenses pour les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent par catégories de dépenses. Les sommaires pour les crédits de transfert et pour les crédits affectés à un fonds spécial en présentent la subdivision. Le tableau 3.1 répartit le total des dépenses 1999-2000 par supercatégories et catégories de dépenses.

Ce portrait indique que la supercatégorie « Transfert » absorbe 69,3 % du budget de dépenses. Vient au second rang, la supercatégorie « Service de la dette » qui grève de 16,1 % le niveau de dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000. Les autres supercatégories se partagent le solde de 14,6 % du budget.

Tableau 3.1 : Budget de dépenses 1999-2000 par supercatégories et catégories

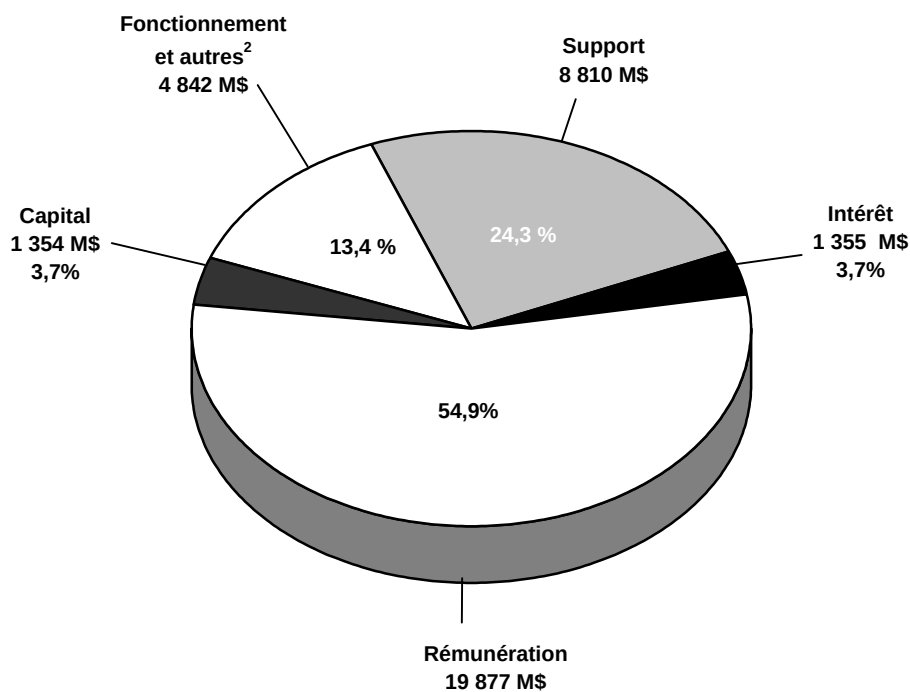
SUPERCATÉGORIES	CATÉGORIES						Total	
	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	Autres		
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	%
Rémunération	2 410,2	—	—	—	—	—	2 410,2	5,6
Fonctionnement	—	1 827,0	—	—	—	—	1 827,0	4,2
Transfert	17 142,2	2 367,4	1 145,1	1 275,6	7 997,9	—	29 928,2	69,3
Affectation à un fonds spécial	324,1	248,4	209,3	79,6	811,7	—	1 673,1	3,9
Créances douteuses et autres	—	—	—	—	—	399,5	399,5	0,9
Dépenses de programmes	19 876,5	4 442,8	1 354,4	1 355,2	8 809,6	399,5	36 238,0	83,9
Service de la dette	—	—	—	6 934,0	—	—	6 934,0	16,1
TOTAL	19 876,5	4 442,8	1 354,4	8 289,2	8 809,6	399,5	43 172,0	100,0

Les grandes catégories de dépenses

Le graphique 3.1 illustre, par grandes catégories, le budget de dépenses 1999-2000. Elles regroupent les catégories de dépenses assimilables, sans égard à la supercatégorie à laquelle elles s'y rattachent.

Selon ce découpage, les dépenses pour la rémunération représentent 54,9 % des dépenses de programmes, soit 19 877 M\$. La rémunération englobe les salaires, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective. Elle inclut la rémunération des professionnels de la santé et celle des employés qui oeuvrent dans la fonction publique, dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans les réseaux de l'éducation.

Graphique 3.1 : Dépenses de programmes 1999-2000 par grandes catégories : 36 238 M\$¹



1 Les données de ce graphique proviennent du tableau 3.1.

2 Cette rubrique comprend les provisions pour créances douteuses et autres

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement¹, elles comptent pour 13,4 % des dépenses de programmes, soit 4 842 M\$. Elles comprennent, notamment, les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, du réseau de la santé et des services sociaux et celles des réseaux de l'éducation. Elles incluent aussi les dépenses inhérentes à l'amortissement des immobilisations des ministères et organismes.

Les dépenses en capital, qui s'élèvent à 1 354 M\$, représentent 3,7 % du budget des dépenses de programmes. Elles comprennent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, soit le coût des immobilisations des bénéficiaires, soit le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses d'intérêt sur la dette subventionnée accaparent 3,7 % des dépenses de programmes, soit 1 355 M\$.

De leur côté, les dépenses de support s'élèvent à 8 810 M\$. Au second rang en importance, elles absorbent 24,3 % des dépenses de programmes. Cette catégorie comprend les diverses autres subventions destinées à fournir un soutien financier sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

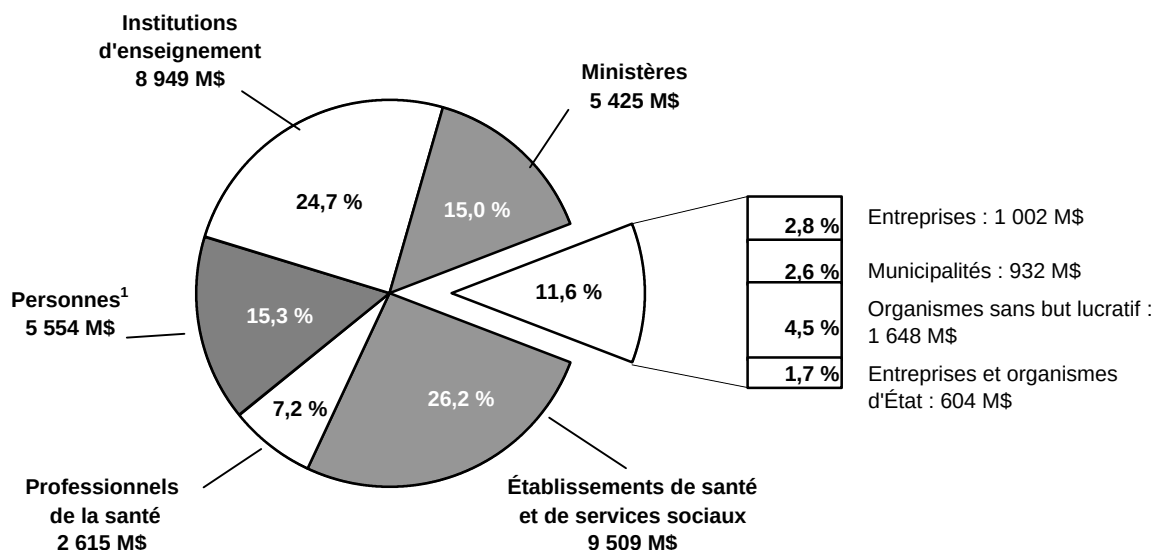
¹ Les dépenses de fonctionnement comprennent, pour les fins de l'illustration, les provisions pour créances douteuses et autres.

Les bénéficiaires

Le graphique 3.2 répartit, par bénéficiaires, les dépenses de programmes 1999-2000. Les bénéficiaires correspondent à ceux utilisés pour ventiler les dépenses de transfert au Livre des crédits, soit : les entreprises, les établissements de santé et de services sociaux, les institutions d'enseignement, les municipalités, les organismes sans but lucratif, les personnes et enfin les entreprises et organismes d'État. Pour les fins du présent chapitre, les dépenses propres aux ministères sont illustrées afin de présenter l'ensemble des dépenses.

Sur les 36,2 milliards de dollars de dépenses de programmes, 26,2 % sont attribués aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux, soit 9,5 milliards de dollars, et 24,7 % aux institutions d'enseignement, soit 8,9 milliards de dollars. Par ailleurs, des dépenses de 5,6 milliards de dollars sont destinées aux personnes, ce qui constitue la troisième part la plus importante des dépenses de programmes, soit 15,3 %. Les dépenses des ministères représentent, quant à elles, 15,0 % des dépenses de programmes ou 5,4 milliards de dollars. La rémunération des professionnels de la santé qui compte pour 2,6 milliards de dollars, représente 7,2 % des dépenses de programmes. Finalement, 11,6 % des dépenses de programmes sont affectées aux divers autres bénéficiaires, soit les entreprises, les municipalités, les organismes sans but lucratif et les entreprises et organismes d'État.

Graphique 3.2 : Dépenses de programmes 1999-2000 par bénéficiaires : 36 238 M\$



1 Cette rubrique comprend, entre autres, les mesures d'aide à l'emploi et les mesures d'aide financière pour l'insertion sociale et économique et la protection sociale du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale », le coût du régime d'assurance-maladie du Québec (sauf l'administration et la rémunération des professionnels de la santé), les prestations familiales, l'aide financière aux parents pour les frais de garde, l'aide financière aux étudiants ainsi que l'aide juridique.

Le tableau 3.2 répartit le total des dépenses prévues pour l'exercice 1999-2000 par grandes catégories de dépenses en relation avec les principaux ministères et leurs principaux bénéficiaires.

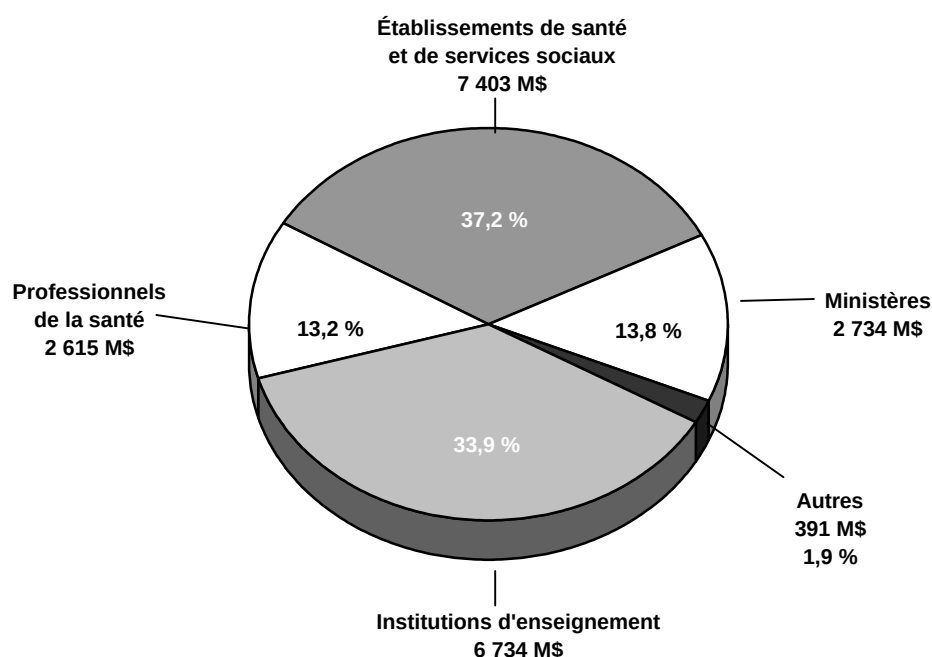
Tableau 3.2 : Budget de dépenses 1999-2000 par grandes catégories, ministères et bénéficiaires

	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	Autres	Total	
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	%
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX								
Ministère	43,4	40,5	—	—	—	—	83,9	0,6
Établissements de santé et de services sociaux	7 401,3	1 421,3	205,7	325,4	152,2	—	9 505,9	69,4
Professionnels de la santé	2 614,7	—	—	—	—	—	2 614,7	19,1
Aide aux personnes	89,0	—	—	—	833,4	—	922,4	6,7
Autres bénéficiaires	48,0	26,4	2,6	—	500,0	—	577,0	4,2
	10 196,4	1 488,2	208,3	325,4	1 485,6	—	13 703,9	100,0
ÉDUCATION								
Ministère	73,6	44,3	—	—	—	102,8	220,7	2,3
Institutions d'enseignement	6 713,4	799,4	347,0	656,4	374,4	—	8 890,6	93,3
Aide aux personnes	—	—	—	—	328,5	—	328,5	3,5
Autres bénéficiaires	9,8	2,2	4,5	1,1	67,7	—	85,3	0,9
	6 796,8	845,9	351,5	657,5	770,6	102,8	9 525,1	100,0
EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE								
Ministère	306,7	136,5	34,1	5,6	—	34,8	517,7	13,1
Aide aux personnes	—	—	—	—	3 182,7	—	3 182,7	80,4
Autres bénéficiaires	5,8	1,6	0,1	—	252,1	—	259,6	6,5
	312,5	138,1	34,2	5,6	3 434,8	34,8	3 960,0	100,0
FAMILLE ET ENFANCE								
Ministère	19,1	11,7	—	—	—	—	30,8	2,1
Aide aux personnes	—	—	—	—	825,0	—	825,0	56,5
Autres bénéficiaires	—	—	19,5	—	584,4	—	603,9	41,4
	19,1	11,7	19,5	—	1 409,4	—	1 459,7	100,0
AUTRES								
Ministères	2 291,5	1 834,0	110,6	74,0	—	261,9	4 572,0	60,2
Aide aux entreprises	—	—	204,0	5,5	568,9	—	778,4	10,3
Aide aux municipalités	—	—	324,4	202,0	404,3	—	930,7	12,3
Aide aux personnes	40,5	—	39,8	—	215,6	—	295,9	3,9
Autres bénéficiaires	219,7	124,9	62,1	85,2	520,4	—	1 012,3	13,3
	2 551,7	1 958,9	740,9	366,7	1 709,2	261,9	7 589,3	100,0
DÉPENSES DE PROGRAMMES	19 876,5	4 442,8	1 354,4	1 355,2	8 809,6	399,5	36 238,0	—
SERVICE DE LA DETTE	—	—	—	6 934,0	—	—	6 934,0	—
TOTAL DES DÉPENSES	19 876,5	4 442,8	1 354,4	8 289,2	8 809,6	399,5	43 172,0	—

2. LES DÉPENSES POUR LA RÉMUNÉRATION

Les dépenses prévues pour la rémunération s'élèvent à quelque 19 877 M\$ en 1999-2000. Le graphique 3.3 illustre le partage de ces dépenses entre les bénéficiaires. Les établissements de santé et de services sociaux et les institutions d'enseignement se partagent respectivement 37,2 % et 33,9 % du total des dépenses pour la rémunération. Pour leur part, les professionnels de la santé accaparent 13,2 % de cette catégorie de dépenses alors que la part revenant au personnel des ministères s'élève à 13,8 %.

Graphique 3.3 : Dépenses prévues pour la rémunération en 1999-2000 : 19 877 M\$



Le tableau 3.3 présente les dépenses prévues pour la rémunération en y distinguant les salaires et les contributions d'employeur. En comparant les dépenses prévues en 1999-2000 à celles comparables de l'exercice 1998-1999, la rémunération augmente de 361,5 M\$. Ceci s'explique par la hausse de 343,2 M\$ des salaires alors que les contributions d'employeur augmentent de 18,3 M\$.

La croissance de cette catégorie de dépenses résulte principalement des propositions salariales rendues publiques le 10 mars dernier, dont le coût s'élève à 294,0 M\$ en 1999-2000 : 141,0 M\$ pour le secteur de la santé et des services sociaux, dont 104,0 M\$ pour le réseau et 37,0 M\$ pour les professionnels de la santé, 90,0 M\$ pour les réseaux d'enseignement et 63,0 M\$ pour la fonction publique.

Au chapitre des contributions d'employeur, il importe de souligner que la baisse des taux à l'Assurance-emploi et à la CSST contribuent à limiter la croissance des dépenses inhérentes aux régimes étatiques en 1999-2000.

Tableau 3.3 : Dépenses prévues pour la rémunération en 1999-2000 ¹

	Salaires	Contributions de l'employeur			Total
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	
	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX					
Ministère	39,3	—	4,1	4,1	43,4
Établissements de santé et de services sociaux	6 358,8	342,9	699,6	1 042,5	7 401,3
Professionnels de la santé	2 614,7	—	—	—	2 614,7
Aide aux personnes	79,1	—	9,9	9,9	89,0
Autres bénéficiaires	46,9	—	1,1	1,1	48,0
	9 138,8	342,9	714,7	1 057,6	10 196,4
ÉDUCATION					
Ministère	66,9	—	6,7	6,7	73,6
Institutions d'enseignement	5 765,5	389,7	558,2	947,9	6 713,4
Autres bénéficiaires	8,4	—	1,4	1,4	9,8
	5 840,8	389,7	566,3	956,0	6 796,8
EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE					
Ministère	273,5	—	33,2	33,2	306,7
Autres bénéficiaires	5,1	—	0,7	0,7	5,8
	278,6	—	33,9	33,9	312,5
AUTRES					
Ministères	1 923,6	154,1	232,9	387,0	2 310,6
Aide aux personnes	40,5	—	—	—	40,5
Autres bénéficiaires	171,8	20,4	27,5	47,9	219,7
	2 135,9	174,5	260,4	434,9	2 570,8
TOTAL	17 394,1	907,1	1 575,3	2 482,4	19 876,5
COMPARATIF 1998-1999 ²	17 050,9	904,1	1 560,0	2 464,1	19 515,0

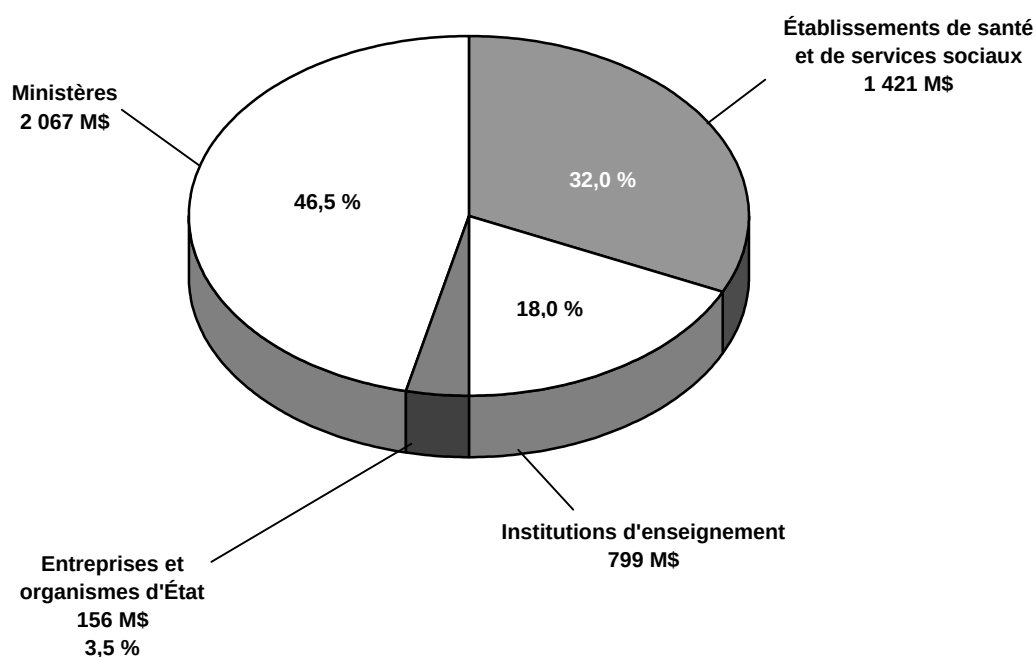
¹ Incluant les dépenses de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

² Comparatif tel qu'apparaissant au *Livre des crédits 1999-2000*, après redressements pour le rendre comparable.

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement totalisent 4 443 M\$ en 1999-2000. Le graphique 3.4 illustre la répartition par bénéficiaires. Les ministères comptent pour 46,5 %, les établissements de la santé et des services sociaux, 32,0 %, les institutions d'enseignement, 18,0 %, et enfin, les entreprises et organismes d'État, 3,5 %.

Graphique 3.4 : Dépenses prévues pour le fonctionnement en 1999-2000 : 4 443 M\$



Le tableau 3.4 présente les dépenses de fonctionnement en y distinguant celles effectuées par les ministères et par les réseaux. En comparant les dépenses prévues en 1999-2000, soit 4 442,8 M\$, à celles comparables en 1998-1999, estimées à 4 566,8 M\$, le fonctionnement diminue globalement de 124,0 M\$.

La variation des coûts de fonctionnement s'explique par :

- Une diminution de l'ordre de 100,0 M\$ du Fonds de suppléance au portefeuille « Conseil du trésor, Administration et Fonction publique » ;
- L'achèvement du plan d'élimination des BPC qui contribue également à réduire de 14,0 M\$ le budget de dépenses du ministère de l'Environnement.

Tableau 3.4 : Dépenses prévues pour le fonctionnement en 1999-2000

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total
		Réseaux	Autres	
	M\$	M\$	M\$	M\$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX				
Ministère	40,5	—	—	40,5
Établissements de santé et de services sociaux	—	1 421,3	—	1 421,3
Autres bénéficiaires	—	—	26,4	26,4
	40,5	1 421,3	26,4	1 488,2
ÉDUCATION				
Ministère	44,3	—	—	44,3
Institutions d'enseignement	—	799,4	—	799,4
Autres bénéficiaires	—	—	2,2	2,2
	44,3	799,4	2,2	845,9
EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE				
Ministère	136,5	—	—	136,5
Autres bénéficiaires	—	—	1,6	1,6
	136,5	—	1,6	138,1
AUTRES				
Ministères	1 845,7	—	—	1 845,7
Autres bénéficiaires	—	—	124,9	124,9
	1 845,7	—	124,9	1 970,6
TOTAL	2 067,0	2 220,7	155,1	4 442,8
COMPARATIF 1998-1999 ²	2 238,1	2 183,5	145,2	4 566,8

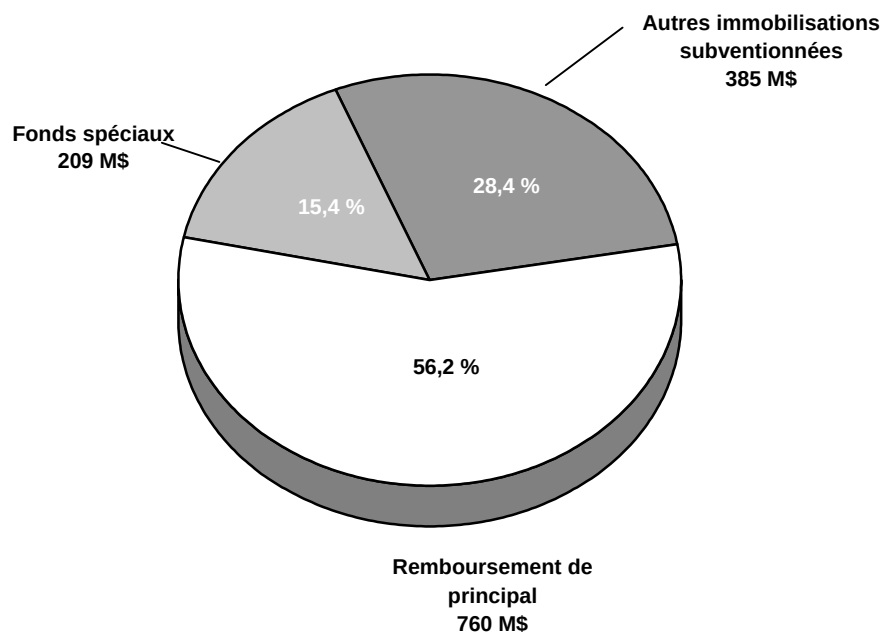
¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

² Comparatif tel qu'apparaissant au *Livre des crédits 1999-2000*, après redressements pour le rendre comparable.

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

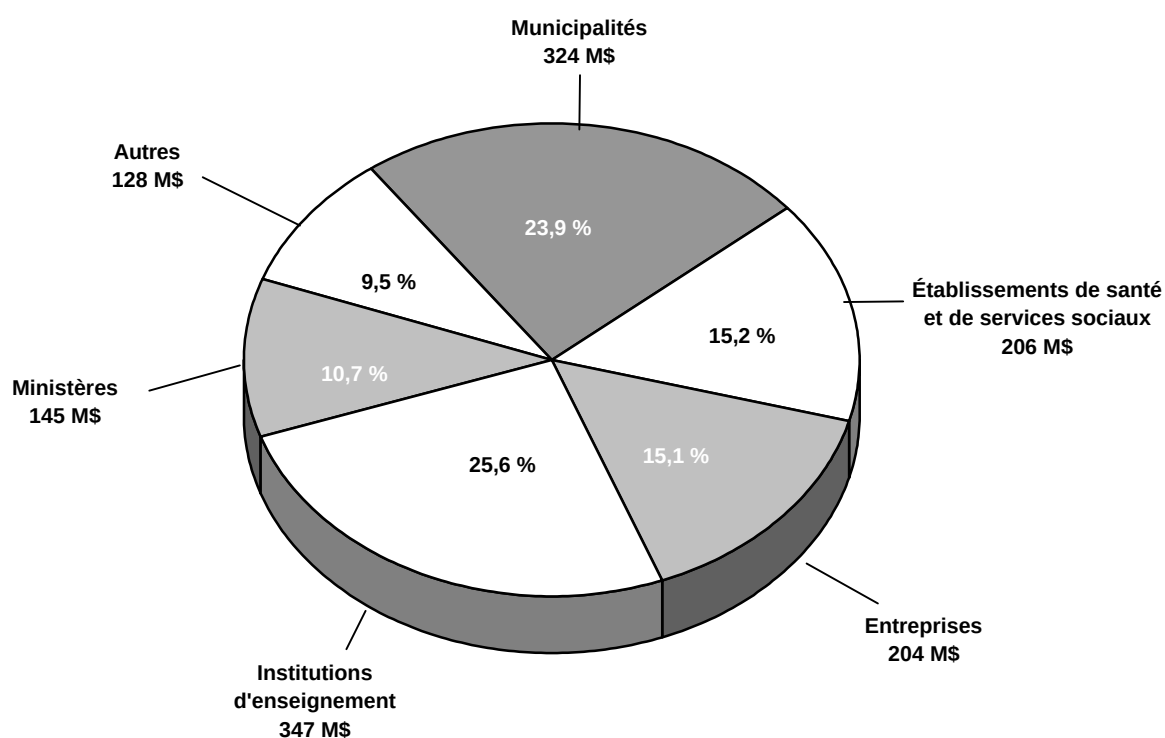
Les dépenses prévues pour le capital totalisent 1 354 M\$ en 1999-2000. Le graphique 3.5 répartit les dépenses de capital selon les modes d'interventions privilégiés par le gouvernement. Les dépenses inhérentes au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 56,2 % des dépenses de capital. La portion des dépenses affectées dans les fonds spéciaux administrés par les ministères compte pour 15,4 % alors que les autres subventions pour des fins d'immobilisations accaparent 28,4 % des dépenses de capital.

Graphique 3.5 : Dépenses de capital prévues en 1999-2000 : 1 354 M\$



De son côté, le graphique 3.6 donne le portrait global de la répartition par bénéficiaires des dépenses de capital. La moitié des dépenses de capital est distribuée entre les institutions d'enseignement et les municipalités, soit respectivement 25,6 % et 23,9 %. Les établissements de santé et de services sociaux et les entreprises se partagent respectivement 15,2 % et 15,1 %. Enfin, les ministères et les autres bénéficiaires se répartissent le reste du budget, soit respectivement 10,7 % et 9,5 %. Pour les fins de cette illustration, les autres bénéficiaires comprennent les personnes, les organismes sans but lucratif et les entreprises et organismes d'État.

Graphique 3.6 : Dépenses de capital par bénéficiaires : 1 354 M\$



Le tableau 3.5 présente les dépenses de capital prévues en 1999-2000 en y distinguant celles subventionnées et celles comptabilisées dans les fonds spéciaux. En comparant l'exercice 1999-2000 à 1998-1999, elles augmentent globalement de 112,2 M\$.

Les fonds spéciaux

Les sommes allouées pour les dépenses de capital des fonds spéciaux passent de 170,5 M\$ à 209,3 M\$ en 1999-2000, soit une augmentation de 38,8 M\$. Les enveloppes d'investissements consenties au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier entraînent une majoration de 24,3 M\$ à ce Fonds. Les projets de développements informatiques réalisés par l'entremise du Fonds des technologies de l'information du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale » et celui du ministère du Revenu impliquent l'ajout respectif d'un montant de 20,7 M\$ et de 6,1 M\$.

Les dépenses pour le remboursement du principal

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par service de dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps, les universités, les établissements de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux municipalités dans le cas du transport en commun, de l'assainissement des eaux et des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont payés par les bénéficiaires par emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Les dépenses relatives au remboursement du principal passent de 717,6 M\$ à 760,4 M\$, en hausse de 42,8 M\$. Elles reflètent l'impact sur le budget de dépenses des décisions prises à l'égard des travaux de construction réalisés par l'entremise des plans d'investissements pour les établissements de la santé et des services sociaux, des commissions scolaires, des cégeps et des universités. Ces éléments expliquent une croissance de 37,8 M\$ des dépenses.

Les autres immobilisations subventionnées

Les autres subventions à des fins d'immobilisations augmentent de 30,6 M\$ en 1999-2000.

D'une part, le programme pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi du ministère des Finances et le programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation augmentent respectivement de 55,4 M\$ et de 13,9 M\$.

D'autre part, les programmes administrés par la Société d'habitation du Québec et le ministère des Régions diminuent respectivement de 9,2 M\$ et de 14,9 M\$ en 1999-2000. Des dépenses non récurrentes prévues en 1998-1999 à l'égard des interventions en matière d'équipements culturels, annoncées au dernier Discours sur le budget, impliquent aussi une baisse de 10,0 M\$ des dépenses de capital au ministère de la Culture et des Communications.

Tableau 3.5 : Dépenses de capital prévues en 1999-2000

	Fonds spéciaux ¹	Immobilisations subventionnées		Total
		Remboursement du principal	Autres	
	M\$	M\$	M\$	M\$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX				
Établissements de santé et de services sociaux	—	183,9	21,8	205,7
Autres bénéficiaires	—	—	2,6	2,6
	—	183,9	24,4	208,3
ÉDUCATION				
Institutions d'enseignement	—	312,5	34,5	347,0
Autres bénéficiaires	—	1,5	3,0	4,5
	—	314,0	37,5	351,5
AUTRES				
Ministères	144,7	—	—	144,7
Aide aux entreprises	—	7,6	196,4	204,0
Aide aux municipalités	64,6	210,7	49,1	324,4
Aide aux personnes	—	—	39,8	39,8
Autres bénéficiaires	—	44,2	37,5	81,7
	209,3	262,5	322,8	794,6
TOTAL	209,3	760,4	384,7	1 354,4
COMPARATIF 1998-1999 ²	170,5	717,6	354,1	1 242,2

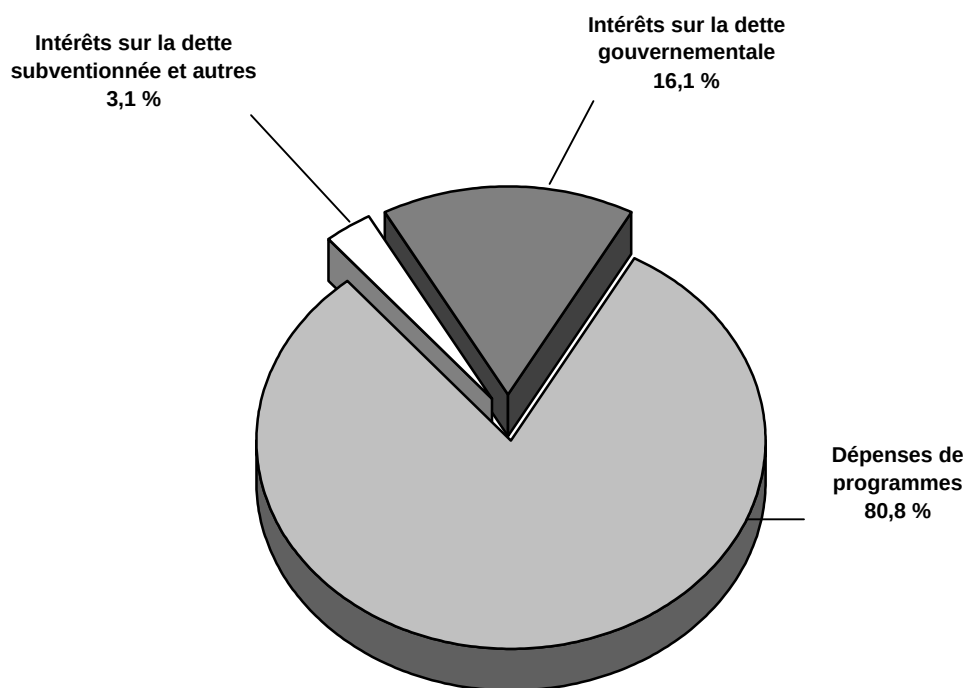
¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

² Comparatif tel qu'apparaissant au *Livre des crédits 1999-2000* après redressements pour le rendre comparable à 1999-2000.

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

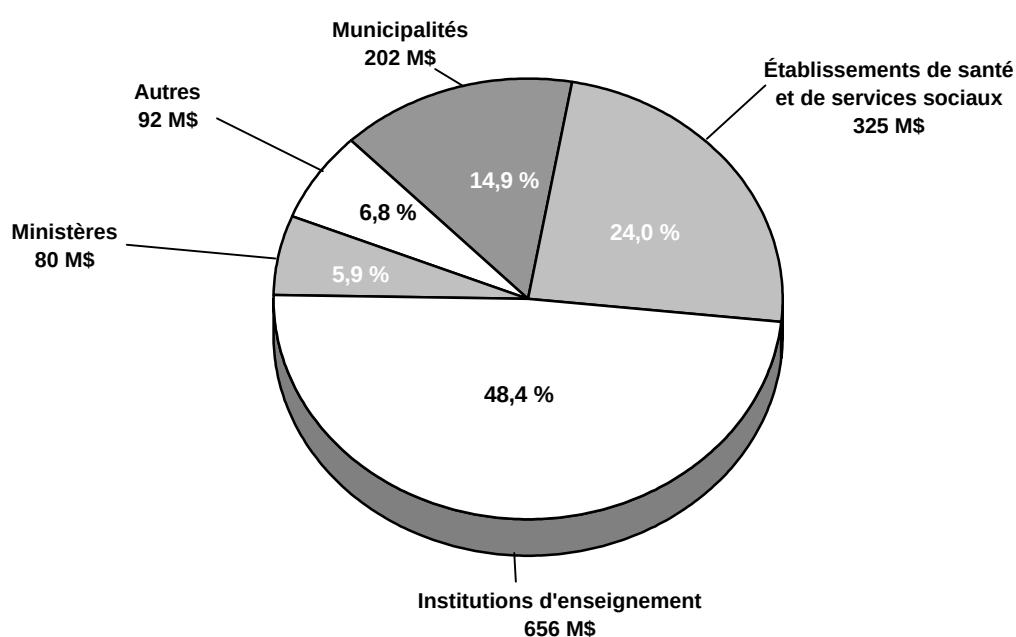
Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'élèvent à quelque 8 289 M\$ pour l'exercice 1999-2000. Le graphique 3.7 illustre la part des dépenses d'intérêt sur les dépenses totales du gouvernement. Elles occupent 19,2 % des dépenses prévues en 1999-2000. Les paiements d'intérêts calculés sur la dette du gouvernement comptent pour 16,1 % du budget de dépenses alors que ceux estimés sur la dette subventionnée correspondent à 3,1 %.

Graphique 3.7 : Part des dépenses d'intérêt dans les dépenses totales 1999-2000 : 8 289 M\$



Le graphique 3.8 répartit, par bénéficiaires, les dépenses d'intérêt estimées sur la dette subventionnée en 1999-2000. Ces dépenses s'élèvent à 1 355 M\$ pour l'exercice. Les institutions d'enseignement et les établissements de la santé et des services sociaux sont les principaux bénéficiaires en se partageant respectivement 48,4 % et 24,0 % des dépenses d'intérêt subventionnées. Les municipalités et les autres bénéficiaires, quant à eux, comptent pour 14,9 % et 6,8 %. Finalement, les intérêts qui sont assumés par les ministères représentent 5,9 %.

Graphique 3.8 : Dépenses d'intérêt sur la dette subventionnée par bénéficiaires : 1 355 M\$



Le tableau 3.6 répartit, pour 1999-2000, les dépenses d'intérêt calculées sur la dette gouvernementale et sur la dette subventionnée.

Les intérêts sur la dette gouvernementale

Les dépenses d'intérêt sur la dette gouvernementale grèvent le budget de dépenses du gouvernement de 6 934,0 M\$. Les frais financiers attribuables à la dette directe et au compte des régimes de retraite s'établissent respectivement à 4 286,0 M\$ et à 2 648,0 M\$. Ils croissent de 284,0 M\$ en 1999-2000 comparativement aux dépenses de l'exercice précédent.

Le plan ministériel de gestion de dépenses du ministère des Finances, présenté au Volume III, explique la hausse des dépenses d'intérêt sur la dette gouvernementale. Ainsi, la hausse du taux d'intérêt applicable sur le compte des régimes de retraite combinée à l'augmentation de l'obligation actuarielle moyenne du gouvernement à l'égard de régimes de retraite impliquent une hausse de 234,0 M\$ en 1999-2000.

De plus, la dette directe connaît une augmentation de 50,0 M\$ due principalement à la hausse prévue des taux d'intérêt applicables sur les emprunts émis par le gouvernement.

Les intérêts sur la dette subventionnée

Comme l'indique le tableau 3.6, les intérêts sur la dette subventionnée augmentent de 48,0 M\$, passant ainsi de 1 307,2 M\$ en 1998-1999 à 1 355,2 M\$ en 1999-2000. Trois éléments expliquent notamment cette hausse :

- 20,9 M\$, pour assumer les coûts d'intérêt additionnels encourus au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier du ministère des Transports;
- 15,1 M\$, pour payer les frais financiers additionnels des emprunts découlant du programme d'Assainissement des eaux du Québec au portefeuille « Affaires municipales et Métropole »;
- 13,7 M\$, pour défrayer les coûts d'intérêt découlant des emprunts additionnels contractés par les commissions scolaires et les cégeps.

Tableau 3.6 : Dépenses d'intérêt prévues en 1999-2000

	Dette subventionnée et autres ¹	Dette gouvernementale	Total
	M\$	M\$	M\$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX			
Établissements de santé et de services sociaux	325,4	—	325,4
	325,4	—	325,4
ÉDUCATION			
Institutions d'enseignement	656,4	—	656,4
Autres bénéficiaires	1,1	—	1,1
	657,5	—	657,5
AUTRES			
Ministères	79,6	—	79,6
Aide aux municipalités	202,0	—	202,0
Autres bénéficiaires	90,7	—	90,7
	372,3	—	372,3
DÉPENSES DE PROGRAMME	1 355,2		1 355,2
SERVICE DE LA DETTE			
Dette directe	—	4 286,0	4 286,0
Compte des régimes de retraite	—	2 648,0	2 648,0
TOTAL	1 355,2	6 934,0	8 289,2
COMPARATIF 1998-1999 ²	1 307,2	6 650,0	7 957,2

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

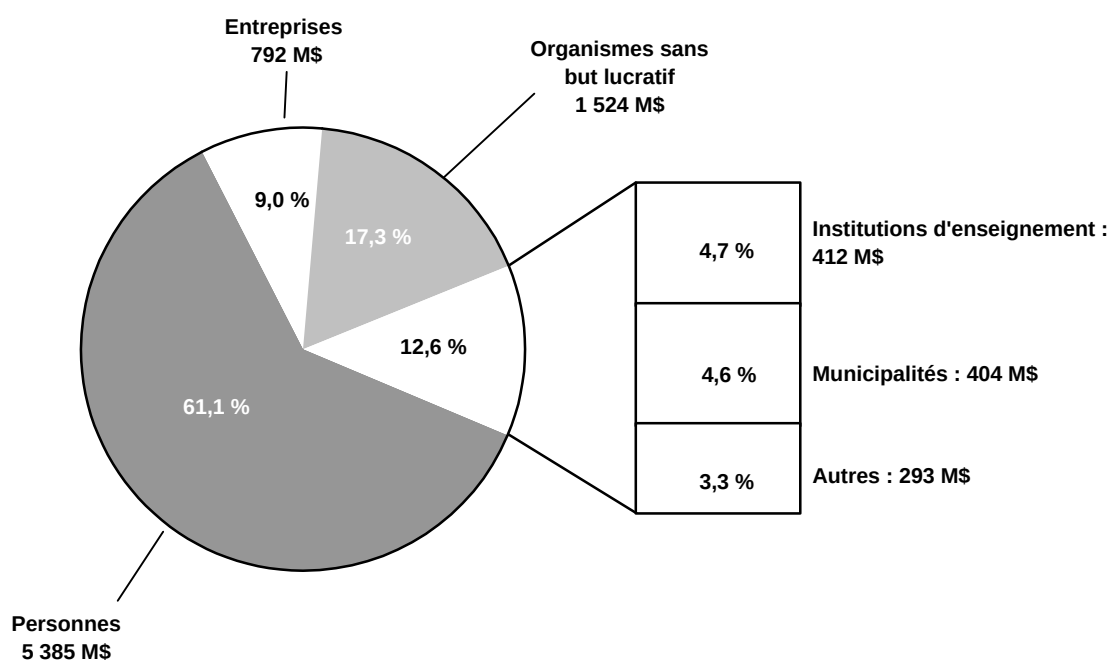
² Comparatif tel qu'apparaissant au *Livre des crédits 1999-2000* après redressements pour le rendre comparable.

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de la catégorie « Support » regroupent divers programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux individus, aux organismes sans but lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Elles comprennent notamment :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », les programmes d'assistance-maladie et d'assurance-médicaments administrés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec ainsi que l'aide aux ressources de type familial, l'aide aux organismes communautaires et les subventions d'appoint du réseau de la santé et des services sociaux;
- Au ministère de l'Éducation, le programme d'aide au transport scolaire et le programme d'aide financière aux étudiants;
- Au portefeuille « Emploi, Solidarité sociale », les mesures d'aide financière et les mesures d'aide à l'emploi;
- Au ministère de la Famille et de l'Enfance, les programmes d'allocation pour enfants et le soutien aux centres de la petite enfance et autres services de garde;
- Dans les autres portefeuilles, les programmes tels que l'aide au logement social et à l'amélioration de l'habitat gérés par la Société d'habitation du Québec; les programmes de compensations financières au portefeuille « Affaires municipales et Métropole »; les programmes de financement agricole, d'assurances agricoles et d'aide aux entreprises agroalimentaires au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; les programmes d'aide aux municipalités pour le transport en commun au ministère des Transports; le programme de soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux et le développement du commerce extérieur au ministère de l'Industrie et du Commerce; le soutien financier au développement de la recherche et de l'innovation au portefeuille « Recherche, Science et Technologie ».

Les dépenses de support totalisent 8 810,0 M\$ en 1999-2000. Le graphique 3.9 illustre le partage des dépenses de support entre les bénéficiaires. Presque les deux tiers de ces dépenses, soit 61,1 %, sont versées à des personnes. Le solde est réparti entre plusieurs bénéficiaires tels les organismes sans but lucratif, les entreprises, les municipalités et les institutions d'enseignement.

Graphique 3.9 : Répartition des dépenses de support 1999-2000 par bénéficiaires : 8 810 M\$

Le tableau 3.7 présente la répartition des dépenses de support entre les bénéficiaires pour l'exercice 1999-2000. Par rapport à l'exercice précédent, elles diminuent de 482,1 M\$ passant de 9 291,7 M\$ à 8 809,6 M\$.

Les principales réductions qui expliquent cette baisse comprennent :

- 280,0 M\$ au portefeuille « Emploi, Solidarité sociale » :
 - 228,0 M\$ pour la réduction de 426 600 à 389 200 du nombre de ménages à la sécurité du revenu;
 - 52,0 M\$ pour le transfert de la gestion du remboursement de la taxe de vente pour les bénéficiaires de la sécurité du revenu au ministère du Revenu.

- 151,5 M\$ pour les mesures ponctuelles 1998-1999 annoncées au Discours sur le budget 1999-2000 :
 - 100,0 M\$ pour la subvention versée à Valorisation-Recherche Québec;
 - 36,0 M\$ pour des mesures initiées par le ministère de la Culture et des Communications;
 - 15,5 M\$ pour diverses autres mesures.
- 135,0 M\$ découlant essentiellement de modifications au calendrier de versement des subventions pour l'aide à la voirie locale, l'aide au transport des personnes handicapées et l'aide aux organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun;

Par ailleurs, les réductions mentionnées sont compensées en partie par les augmentations suivantes :

- 104,7 M\$ pour le développement de services de garde au ministère de la Famille et de l'Enfance;
- 42,9 M\$ pour le programme du sang, dont 35,0 M\$ pour Héma-Québec;
- 32,3 M\$ pour l'implantation du Fonds Innovation Québec destiné à favoriser les partenariats en recherche et en innovation;
- 21,3 M\$ pour les mesures d'aide à l'emploi inhérentes à l'entente Canada-Québec sur le développement du marché du travail du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale ».

Tableau 3.7 : Dépenses de support prévues en 1999-2000

	Transfert	Autres ¹	Total
	M\$	M\$	M\$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX			
Établissements de santé et de services sociaux	152,2	—	152,2
Aide aux personnes	833,4	—	833,4
Autres bénéficiaires	500,0	—	500,0
	1 485,6	—	1 485,6
ÉDUCATION			
Institutions d'enseignement	374,4	—	374,4
Aide aux personnes	328,5	—	328,5
Autres bénéficiaires	67,7	—	67,7
	770,6	—	770,6
EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE			
Aide aux personnes	2 655,8	526,9	3 182,7
Autres bénéficiaires	43,7	208,4	252,1
	2 699,5	735,3	3 434,8
FAMILLE ET ENFANCE			
Aide aux personnes	825,0	—	825,0
Autres bénéficiaires	584,4	—	584,4
	1 409,4	—	1 409,4
AUTRES			
Aide aux entreprises	564,6	4,3	568,9
Aide aux municipalités	396,6	7,7	404,3
Aide aux personnes	205,7	9,9	215,6
Autres bénéficiaires	465,8	54,6	520,4
	1 632,7	76,5	1 709,2
TOTAL	7 997,8	811,8	8 809,6
COMPARATIF 1998-1999²	8 467,6	824,1	9 291,7

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

² Comparatif tel qu'apparaissant au *Livre des crédits 1999-2000* après redressements pour le rendre comparable.

7. LES DÉPENSES RELATIVES À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES

Le tableau 3.8 présente les dépenses rattachées à la variation de la provision pour créances douteuses ainsi qu'à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement. Elles sont regroupées à la supercatégorie « Créances douteuses et autres ». Pour 1999-2000, elles s'élèvent à 399,5M\$ comparativement à 512,9 M\$ pour l'exercice 1998-1999.

La provision pour créances douteuses

En 1999-2000, les dépenses liées à la variation de la provision pour créances douteuses totalisent 333,3 M\$, en baisse de 78,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique essentiellement par une réduction de 99,0 M\$ de la dépense relative à la provision pour créances douteuses au ministère du Revenu. Par ailleurs, la provision du ministère de l'Éducation relative à l'aide financière aux études et celle du portefeuille « Justice et Condition féminine » pour le recouvrement des amendes imposées en vertu des lois statutaires et du Code criminel augmentent de 26,4 M\$.

La provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement

Les dépenses relatives aux pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement atteignent 66,2 M\$ en 1999-2000, en baisse de 35,4 M\$ par rapport aux dépenses de l'exercice précédent. Cette diminution résulte principalement de la réduction de 39,0 M\$ des dépenses au programme « Soutien au développement de l'économie » du ministère des Finances.

Tableau 3.8 : Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres 1999-2000

	Créances douteuses	Pertes sur interventions financières garanties	Total
	M\$	M\$	M\$
Éducation	70,8	32,0	102,8
Emploi, Solidarité sociale	34,8	—	34,8
Finances	—	32,5	32,5
Revenu	205,0	—	205,0
Autres ministères	22,7	1,7	24,4
TOTAL	333,3	66,2	399,5
COMPARATIF 1998-1999	411,3	101,6	512,9

Annexe A

Répartition du Budget de dépenses 1999-2000 par grandes catégories (en millions de \$)

	Rémunération	Fonctionnement ¹	Capital	Intérêt	Support	Total
Affaires municipales et Métropole	64,2	40,2	253,7	151,8	475,1	985,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	137,3	51,7	46,2	0,0	294,1	529,3
Assemblée nationale	51,3	19,6	0,0	0,0	0,1	71,0
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	346,3	121,7	1,2	0,2	30,4	499,8
Conseil exécutif	26,7	20,7	0,0	0,0	12,4	59,8
Culture et Communications	111,8	78,1	34,7	42,6	152,4	419,6
Éducation	6 796,8	948,7	351,5	657,5	770,6	9 525,1
Emploi, Solidarité sociale	312,5	172,9	34,2	5,6	3 434,8	3 960,0
Environnement	88,9	47,3	1,6	0,8	32,9	171,5
Famille et Enfance	19,1	11,7	19,5	0,0	1 409,4	1 459,7
Faune et Parcs	52,8	19,6	0,0	0,1	9,2	81,7
Finances	79,5	115,5	124,8	0,2	99,5	419,5
Industrie et Commerce	46,4	34,1	0,0	0,0	73,7	154,2
Justice et Condition féminine	266,1	147,3	0,5	0,0	33,6	447,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	24,3	15,2	0,0	0,0	2,5	42,0
Recherche, Science et Technologie	11,5	5,6	0,0	0,0	166,0	183,1
Régions	8,8	9,0	1,3	0,0	84,3	103,4
Relations avec les citoyens et Immigration	78,4	33,8	0,0	0,0	21,5	133,7
Relations internationales	56,5	35,8	0,9	0,5	14,8	108,5
Ressources naturelles	133,6	110,5	32,2	0,1	61,8	338,2
Revenu	251,8	366,3	24,7	4,5	0,1	647,4
Santé et Services sociaux	10 196,4	1 488,2	208,3	325,4	1 485,6	13 703,9
Sécurité publique	417,2	207,7	2,3	0,3	19,9	647,4
Tourisme	16,8	18,5	6,4	4,0	13,4	59,1
Transports	246,9	708,6	210,4	161,6	96,3	1 423,8
Travail	34,6	14,0	0,0	0,0	15,2	63,8
Dépenses de programmes	19 876,5	4 842,3	1 354,4	1 355,2	8 809,6	36 238,0
Service de dette gouvernementale				6 934,0		6 934,0
Dépenses totales	19 876,5	4 842,3	1 354,4	8 289,2	8 809,6	43 172,0

¹ Cette rubrique comprend la provision pour créances douteuses.

Répartition du Budget de dépenses 1999-2000 par bénéficiaires (en millions de \$)

	Ministères ¹	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ³	Municipalités	Entreprises	Autres ²	Total
Affaires municipales et Métropole	57,9	-	-	172,2	546,8	17,7	190,4	985,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	188,9	-	5,0	-	4,4	326,2	4,8	529,3
Assemblée nationale	70,9	-	-	0,1	-	-	-	71,0
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	447,4	1,3	20,8	9,9	7,3	-	13,1	499,8
Conseil exécutif	47,3	-	0,4	-	-	-	12,1	59,8
Culture et Communications	67,1	-	0,4	7,9	40,1	36,2	267,9	419,6
Éducation	220,7	1,4	8 890,6	328,5	1,7	-	82,2	9 525,1
Emploi, Solidarité sociale	517,7	-	0,4	3 182,7	-	10,0	249,2	3 960,0
Environnement	135,5	-	-	-	9,5	0,3	26,2	171,5
Famille et Enfance	30,8	-	-	825,0	-	103,3	500,6	1 459,7
Faune et Parcs	72,4	-	-	-	5,1	-	4,2	81,7
Finances	160,2	-	-	-	-	216,9	42,4	419,5
Industrie et Commerce	80,5	-	-	-	-	63,8	9,9	154,2
Justice et Condition féminine	302,2	-	-	71,4	-	-	73,9	447,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	39,5	-	-	-	-	-	2,5	42,0
Recherche, Science et Technologie	12,3	-	29,7	18,0	-	29,4	93,7	183,1
Régions	17,9	-	-	-	1,3	11,7	72,5	103,4
Relations avec les citoyens et Immigration	112,1	-	-	10,5	-	-	11,1	133,7
Relations internationales	93,7	-	0,3	0,8	-	-	13,7	108,5
Ressources naturelles	241,8	-	1,2	-	1,9	60,3	33,0	338,2
Revenu	647,3	-	-	-	-	-	0,1	647,4
Santé et Services sociaux	83,9	9 505,9	-	3 537,1	-	110,0	467,0	13 703,9
Sécurité publique	627,5	-	-	4,9	14,6	-	0,4	647,4
Tourisme	30,4	-	-	-	0,4	4,3	24,0	59,1
Transports	1 070,6	-	0,5	0,2	299,3	11,6	41,6	1 423,8
Travail	48,6	-	-	-	-	-	15,2	63,8
Dépenses totales	5 425,1	9 508,6	8 949,3	8 169,2	932,4	1 001,7	2 251,7	36 238,0

¹ Incluant les dépenses comptabilisées dans les fonds spéciaux.² Incluant les organismes sans but lucratif et les entreprises et organismes d'État.³ Incluant les professionnels de la santé.

CHAPITRE 4

LE BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000 PAR MISSIONS

CHAPITRE 4

LE BUDGET DE DÉPENSES 1999-2000 PAR MISSIONS

Ce chapitre examine la composition du Budget de dépenses 1999-2000 selon l'axe des missions. Ainsi, les programmes apparaissant au *Livre des crédits* sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.

Les données sont présentées sur base comparable et ont fait l'objet des redressements suivants : ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale, ce qui représente 77,0 M\$ en 1998-1999, et exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

1. LES GRANDES MISSIONS DE L'ÉTAT

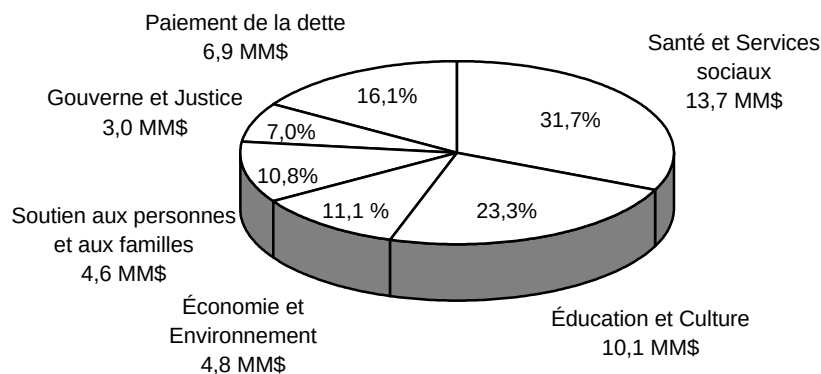
La structure des missions retenue en 1999-2000 est la même que pour 1998-1999. Ainsi, on retrouve la mission « Santé et Services sociaux », la mission « Éducation et Culture », la mission « Économie et Environnement », la mission « Soutien aux personnes et aux familles », la mission « Gouverne et Justice » et la mission « Paiement de la dette ». L'annexe A apparaissant à la fin de ce chapitre présente la liste complète des portefeuilles et des programmes qui composent chacune des missions.

Le graphique 4.1 illustre le poids, en pourcentage et en milliards de dollars, de chacune des missions citées précédemment.

- 13,7 milliards \$ sont affectés à la mission « Santé et Services sociaux » qui compte pour 31,7 % des dépenses totales. Cette mission se compose uniquement des programmes du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- 10,1 milliards \$ vont à la mission « Éducation et Culture » qui représente 23,3 % du total des dépenses. Cette mission regroupe les programmes du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications ainsi que le programme « Charte de la langue française » du ministère des Relations internationales et le programme « Immigration et établissement » qui relève du ministère des Relations avec les citoyens et Immigration.
- 4,8 milliards \$ sont dédiés à la mission « Économie et Environnement » qui absorbe 11,1 % des dépenses. Elle regroupe les dépenses prévues au soutien de l'économie et à la protection de l'environnement. Cela inclut un ensemble de programmes qui se retrouvent dans les portefeuilles suivants : Affaires municipales et Métropole; Agriculture, Pêcheries et Alimentation; Emploi, Solidarité sociale; Environnement; Faune et Parcs; Finances; Industrie et Commerce; Régions; Relations internationales; Ressources naturelles; Tourisme; Transports.

- 4,6 milliards \$ sont affectés à la mission « Soutien aux personnes et aux familles » qui requiert 10,8 % de l'ensemble des dépenses. Elle comprend l'ensemble du portefeuille « Famille et Enfance », les programmes « Mesures d'aide financière » et « Soutien à la gestion » du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale » et le programme « Aide aux justiciables » du portefeuille « Justice et Condition féminine ».
- 3,0 milliards \$ vont à la mission « Gouverne et Justice » qui compte pour 7,0 % des dépenses. Cette mission se compose de dépenses pour la gouverne de l'État, l'administration de la justice et la sécurité publique. Elle inclut également des dépenses qui affectent plusieurs secteurs de la société comme la jeunesse, la condition féminine ou la recherche. Ces programmes se retrouvent dans les portefeuilles suivants : Affaires municipales et Métropole; Assemblée nationale; Conseil du trésor, Administration et Fonction publique; Conseil exécutif; Emploi, Solidarité sociale; Finances; Justice et Condition féminine; Personnes désignées par l'Assemblée nationale; Régions; Relations avec les citoyens et Immigration; Recherche, Science et Technologie; Revenu; Sécurité publique; Travail.
- 6,9 milliards \$ sont dédiés à la mission « Paiement de la dette » qui occupe 16,1 % des dépenses totales. Cette mission comprend uniquement le service de la dette du gouvernement et les intérêts sur le compte des régimes de retraite. Ce programme se retrouve au ministère des Finances.

Graphique 4.1 : Répartition par missions du Budget de dépenses 1999-2000^{1,2} : 43,2 MM\$



¹ Les données de ce graphique se retrouvent au tableau 4.1

² Les données étant arrondies, il se peut que le total ne soit pas toujours égal à la somme des éléments.

2. LA VARIATION DES DÉPENSES PAR MISSIONS ENTRE 1998-1999 ET 1999-2000

Le tableau 4.1 présente le Budget de dépenses 1999-2000 pour chacune des grandes missions de l'État, en distinguant certaines de leurs composantes les plus importantes. Le Budget de dépenses 1999-2000 est comparé à la dépense probable 1998-1999, laquelle a fait l'objet de redressements afin de rendre comparables les deux exercices financiers.

En 1999-2000, la prévision des dépenses totales du gouvernement sur une base comparable est supérieure de 577,0 M\$ ou 1,4 % à celle de l'exercice précédent. Cette variation s'explique par une augmentation de 293,0 M\$ des dépenses de programmes et de 284,0 M\$ du paiement de la dette. Les budgets des missions « Santé et Services sociaux », « Éducation et Culture » et « Économie et Environnement » sont en hausse de 437,8 M\$, 207,9 M\$ et 28,3 M\$ respectivement. Ceci reflète la volonté du gouvernement, exprimée lors du Discours sur le budget 1999-2000, de réinvestir dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation et d'intensifier les efforts en faveur de la création d'emplois. Les budgets des deux autres missions comprises dans les dépenses de programmes connaissent, quant à elles, des diminutions.

Dans la mission « Santé et Services sociaux », les dépenses augmentent de 437,8 M\$, ce qui équivaut à un accroissement de 3,3 %. Les dépenses relatives au réseau de la santé et des services sociaux augmentent de 343,1 M\$ ou 3,5 %. Les dépenses de la Régie de l'assurance-maladie du Québec sont en hausse de 99,9 M\$ et celles des « Autres programmes » diminuent de 5,2 M\$. On notera que la croissance de 437,8 M\$ relative à cette mission est inférieure aux investissements de 592,0 M\$ annoncés au Discours sur le budget 1999-2000, lesquels comprennent un montant de l'ordre de 155,0 M\$ qui correspond à la récurrence de dépenses additionnelles encourues en 1998-1999.

Dans la mission « Éducation et Culture », la hausse des dépenses est de 207,9 M\$, soit 2,1 % par rapport à l'exercice précédent. Dans les réseaux de l'éducation, les dépenses augmentent de 214,5 M\$ ou 2,6 % tandis que les autres programmes de cette mission sont en baisse de 6,6 M\$ ou 0,4 %. Il est à noter que les majorations budgétaires de 389,2 M\$ annoncées au dernier Discours sur le budget pour le secteur de l'Éducation ont été établies en considérant des dépenses non récurrentes de 137,3 M\$ en 1998-1999.

Dans la mission « Économie et Environnement », les dépenses augmentent de 28,3 M\$ ou 0,6 %. Les dépenses relatives aux programmes du ministère des Transports sont en baisse de 101,7 M\$ ou 6,7 %, essentiellement en raison des modifications au calendrier de versement des subventions. Celles du programme « Mesures d'aide à l'emploi » du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale » sont en hausse de 100,7 M\$, soit 12,4 %. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que des crédits de 80,0 M\$ n'ont pas été dépensés en 1998-1999. L'ensemble des autres programmes connaît une croissance de 29,3 M\$ ou 1,2 %.

Dans la mission « Soutien aux personnes et aux familles », les dépenses diminuent globalement de 150,7 M\$ ou 3,1 %. Ceci ne représente pas l'évolution de la mission mais est plutôt le résultat net de deux tendances inverses. D'une part, les dépenses allouées au programme « Mesures d'aide financière » du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale » diminuent de 267,6 M\$ ou 8,5 % en raison principalement de la baisse prévue de la clientèle à la Sécurité du revenu. D'autre part, les dépenses du ministère de la Famille et de l'Enfance augmentent de 94,2 M\$ ou 6,9 % en vertu principalement de l'implantation de 18 100 places additionnelles dans les centres pour la petite enfance ainsi que de l'offre de places à contribution réduite pour les enfants de 2 ans à compter de septembre 1999. Les dépenses des autres programmes croissent de 22,7 M\$ ou 7,9 %.

Tableau 4.1 : Répartition des dépenses par missions¹

	1999-2000		1998-1999	Dépenses 1999-2000 ÷ Dépense probable 1998-1999
	Budget de dépenses	Variation	Dépense probable	
	M\$	M\$	M\$	%
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX				
Réseau ²	10 152,4	343,1	9 809,3	3,5
RAMQ	3 336,9	99,9	3 237,0	3,1
Autres programmes	214,6	(5,2)	219,8	(2,4)
	13 703,9	437,8	13 266,1	3,3
ÉDUCATION ET CULTURE				
Réseaux de l'enseignement ³	8 525,9	214,5	8 311,4	2,6
Autres programmes	1 535,5	(6,6)	1 542,1	(0,4)
	10 061,4	207,9	9 853,5	2,1
ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT				
Transports	1 423,8	(101,7)	1 525,5	(6,7)
Mesures d'aide à l'emploi ⁴	915,7	100,7	815,0	12,4
Autres programmes	2 486,4	29,3	2 457,1	1,2
	4 825,9	28,3	4 797,6	0,6
SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES				
Mesures d'aide financière ⁵	2 871,1	(267,6)	3 138,7	(8,5)
Famille et Enfance	1 459,7	94,2	1 365,5	6,9
Autres programmes	310,3	22,7	287,6	7,9
	4 641,1	(150,7)	4 791,8	(3,1)
GOVERNE ET JUSTICE				
Revenu	647,4	(106,7)	754,1	(14,1)
Sécurité publique	647,4	(97,3)	744,7	(13,1)
Autres programmes	1 710,9	(26,3)	1 737,2	(1,5)
	3 005,7	(230,3)	3 236,0	(7,1)
DÉPENSES DE PROGRAMMES	36 238,0	293,0	35 945,0	0,8
PAIEMENT DE LA DETTE	6 934,0	284,0	6 650,0	4,3
DÉPENSES TOTALES	43 172,0	577,0	42 595,0	1,4

¹ Le Budget de dépenses 1999-2000 et la dépense probable 1998-1999 portent uniquement sur les dépenses et excluent par conséquent les crédits alloués pour le budget d'investissements. Les données sont sur base comparable, ayant fait l'objet des redressements suivants : les dépenses compensées par des revenus de la politique familiale sont incluses tandis que les dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$ ont été exclues. Il est à noter que la variation apparaissant pour la mission « Santé et Services sociaux » et la mission « Éducation et Culture » diffère des investissements annoncés dans le dernier Discours sur le budget dans ces secteurs. On trouvera au chapitre 2 des explications sur ces différences.

² Comprend le programme 2 du ministère de la Santé et des Services sociaux.

³ Comprend les programmes 4 et 5 du ministère de l'Éducation.

⁴ Comprend le programme 1 du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale ».

⁵ Comprend le programme 2 du portefeuille « Emploi, Solidarité sociale ».

⁶ Comprend le programme 4 du ministère des Finances.

Dans la mission « Gouverne et Justice », les dépenses diminuent de 230,3 M\$, ce qui représente une baisse de 7,1 %. Ces diminutions proviennent en grande partie des ministères du Revenu et de la Sécurité publique qui connaissent une baisse respective de 106,7 M\$ et 97,3 M\$. Les autres programmes diminuent de 26,3 M\$ ou 1,5 %. Les diminutions au ministère du Revenu proviennent surtout d'une baisse en 1999-2000 des dépenses relatives à la provision pour mauvaises créances tandis qu'au ministère de la Sécurité publique, elles s'expliquent par des dépassements qui ont eu lieu en 1998-1999, suite à des sinistres tels la tempête de verglas et les inondations.

Dans le cas de la mission « Paiement de la dette », les dépenses sont en hausse de 284,0 M\$ ou 4,3 %. Ceci s'explique par une augmentation du taux d'intérêt applicable au compte des régimes de retraite et de l'obligation actuarielle moyenne du gouvernement à l'égard de ces régimes et, pour le service de la dette directe du gouvernement, principalement d'une hausse des taux d'intérêt.

L'annexe A qui suit présente le Budget de dépenses 1999-2000 par missions, portefeuilles et programmes. On y retrouve également les données sur le Budget de dépenses 1998-1999, la dépense probable 1998-1999 et les dépenses des deux années antérieures.

ANNEXE A

Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable*

Santé et Services sociaux	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
	(000 \$)				
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	162 937,6	159 119,0	156 601,9	161 586,0	167 768,0
Fonctions régionales	10 152 374,3	9 908 030,9	9 809 251,4	9 654 474,0	9 499 645,0
Office des personnes handicapées du Québec	51 656,0	47 596,1	63 236,8	55 626,0	52 683,0
Régie de l'assurance-maladie du Québec	3 336 890,2	3 238 460,6	3 237 046,0	3 064 461,0	3 154 547,0
Total de la mission	13 703 858,1	13 353 206,6	13 266 136,1	12 936 147,0	12 874 643,0

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

ANNEXE A**Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable***

Éducation et Culture	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
	(000 \$)				
Culture et Communications					
Gestion interne et institutions nationales	62 264,3	62 091,4	63 257,4	58 262,0	59 192,0
Soutien à la culture et aux communications	117 692,0	147 775,3	147 709,0	105 324,0	99 999,0
Organismes et sociétés d'État	239 656,1	251 018,0	253 266,5	228 257,0	232 544,0
Éducation					
Administration	103 687,3	96 960,4	94 252,2	92 505,0	106 480,0
Consultation et évaluation	4 294,4	4 476,6	4 334,8	4 249,0	4 482,0
Aide financière aux études	441 941,0	414 132,9	415 512,8	733 874,0	494 575,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	5 751 837,3	5 607 943,8	5 607 943,8	5 520 347,0	5 818 900,0
Enseignement supérieur	2 774 095,4	2 703 415,5	2 703 415,5	2 774 438,0	2 927 193,0
Formation en tourisme et hôtellerie	15 011,1	15 356,7	14 953,4	15 447,0	20 374,0
Développement du loisir et du sport	44 553,1	43 020,2	43 892,0	43 118,0	43 110,0
Régimes de retraite	389 708,1	388 937,8	388 937,8	313 888,0	671 567,0
Relations avec les citoyens et Immigration					
Immigration et établissement	94 388,4	90 571,0	94 723,4	92 570,0	92 831,0
Relations internationales					
Charte de la langue française	22 292,5	22 273,3	21 292,0	19 952,0	20 012,0
Total de la mission	10 061 421,0	9 847 972,9	9 853 490,6	10 002 231,0	10 591 259,0

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

ANNEXE A

Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable*

Économie et Environnement	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
			(000 \$)		
Affaires municipales et Métropole					
Promotion et développement de la Métropole	85 698,0	78 816,1	80 314,1	64 223,0	41 262,0
Réseaux d'aqueduc et d'égout, assainissement des eaux et infrastructures	268 791,6	255 982,8	234 932,8	418 817,0	538 369,0
Habitation	323 423,6	348 378,8	341 994,8	306 840,0	324 306,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Formation, recherche et développement technologique	30 925,4	30 259,8	30 204,9	29 522,0	30 259,0
Financement agricole	59 707,2	56 112,7	52 225,6	46 799,0	69 682,0
Aide aux entreprises agroalimentaires	160 121,8	146 197,5	144 471,5	133 609,0	137 726,0
Assurances agricoles	174 849,8	197 420,5	197 953,5	209 511,0	261 100,0
Appui réglementaire	37 768,4	37 374,6	36 762,4	37 164,0	39 108,0
Gestion interne et soutien	48 521,8	45 012,9	45 082,9	44 705,0	46 983,0
Développement des pêches et de l'aquiculture	17 439,6	14 613,2	14 481,0	13 449,0	15 148,0
Emploi, Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	915 710,3	894 847,3	814 970,4	394 118,0	427 428,0
Environnement					
Protection de l'environnement	139 124,8	153 385,8	151 251,3	132 040,0	158 511,0
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	6 753,3	5 056,9	5 056,9	4 667,0	6 071,0
Développement de la région de Québec	25 653,1	16 653,1	17 505,5	13 035,0	12 215,0
Faune et Parcs					
Conservation et mise en valeur de la faune et des parcs	81 666,0	84 743,7	82 728,3	120 093,0	89 751,0
Finances					
Soutien au développement de l'économie	94 201,4	128 800,6	145 390,4	157 456,0	107 533,0
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	190 690,0	116 090,0	94 865,0	8 086,0	-
Industrie et Commerce					
Soutien technique aux secteurs manufacturiers et commerciaux et au développement du commerce extérieur	71 872,7	70 128,3	61 713,6	54 607,0	53 868,0
Soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux et au développement du commerce extérieur	82 296,3	100 946,9	97 017,8	135 698,0	121 007,0
Régions					
Mesures de soutien au développement local et régional	103 423,8	115 655,4	110 971,2	105 568,0	130 457,0
Relations internationales					
Affaires internationales	86 230,3	82 488,7	83 075,0	77 312,0	83 315,0

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

ANNEXE A**Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable***

Économie et Environnement (suite)	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
	(000 \$)				
Ressources naturelles					
Connaissance et gestion du territoire	19 274,0	21 898,4	21 248,4	18 646,0	20 417,0
Connaissance et gestion du patrimoine forestier	158 492,5	157 258,3	160 451,8	149 982,0	192 199,0
Financement forestier	2 290,3	2 552,9	2 552,9	2 292,0	2 669,0
Gestion et développement de la ressource minérale	39 983,8	46 800,3	44 412,5	35 862,0	44 586,0
Direction et soutien administratif	74 426,7	80 384,3	78 234,3	81 533,0	75 929,0
Développement énergétique	43 688,4	49 977,3	47 115,8	11 856,0	9 951,0
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	59 076,6	75 472,3	75 112,7	57 330,0	53 168,0
Transports					
Infrastructures de transport	1 052 128,2	1 121 310,5	1 120 747,8	1 008 635,0	574 827,0
Systèmes de transport	290 807,0	328 828,1	325 538,6	292 498,0	288 065,0
Administration et services corporatifs	80 848,8	76 343,5	79 235,0	62 324,0	67 308,0
Variation à la provision pour pertes sur placements en actions	-	-	-	-	(11 105,0)
Total de la mission	4 825 885,5	4 939 791,5	4 797 618,7	4 228 277,0	4 012 113,0

- * Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :
- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
 - Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

- ** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

ANNEXE A

Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable*

Soutien aux personnes et aux familles	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
			(000 \$)		
Emploi, Solidarité sociale					
Mesures d'aide financière	2 871 140,6	3 213 326,3	3 138 707,0	3 335 218,0	3 494 481,0
Soutien à la gestion	173 173,1	155 285,1	143 674,8	98 632,0	90 018,0
Famille et Enfance					
Planification, recherche et administration	29 701,6	26 540,0	23 679,3	15 964,0	11 906,0
Services à la famille et à l'enfance	616 646,8	504 874,5	499 013,3	358 947,0	321 640,0
Prestations familiales	812 570,9	841 910,7	842 045,7	754 963,0	605 450,0
Conseil de la famille et de l'enfance	770,6	699,2	776,2	550,0	584,0
Justice et Condition féminine					
Aide aux justiciables	137 126,5	140 676,5	143 900,1	154 882,0	156 443,0
Total de la mission	4 641 130,1	4 883 312,3	4 791 796,4	4 719 156,0	4 680 522,0

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

ANNEXE A**Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable***

Gouverne et Justice	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
	(000 \$)				
Assemblée nationale					
Secrétariat général, affaires juridiques et parlementaires, relations interparlementaires, communications et protocole	10 706,4	9 874,9	9 874,9	9 580,0	10 019,0
Gestion, diffusion des débats, soutien matériel et technique	25 505,2	24 909,6	24 909,6	20 358,0	25 172,0
Services statutaires de soutien aux parlementaires	34 809,5	35 046,7	38 056,0	34 646,0	35 246,0
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Le protecteur du citoyen	6 053,2	5 591,8	5 617,1	5 468,0	5 451,0
Le vérificateur général	14 602,7	14 550,5	14 576,8	14 197,0	14 168,0
Administration du système électoral	21 331,9	70 271,4	77 051,4	16 681,0	22 762,0
Affaires municipales et Métropole					
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	258 527,1	294 255,5	289 988,6	360 826,0	305 326,0
Administration générale	32 312,0	31 298,9	32 310,4	31 640,0	32 973,0
Organismes administratifs et quasi judiciaires	16 272,5	16 370,2	16 393,2	16 112,0	17 679,0
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique					
Conseil du trésor	59 758,6	56 713,0	48 942,0	49 081,0	58 962,0
Fonctions gouvernementales	96 825,9	118 943,5	83 096,2	156 154,0	101 518,0
Commission de la fonction publique	2 247,0	2 250,6	2 174,1	2 115,0	2 180,0
Régimes de retraite et d'assurances	177 121,5	175 133,8	176 867,5	123 236,0	453 402,0
Fonds de suppléance	163 823,9	256 692,7	89 289,7	-	-
Conseil exécutif					
Bureau du lieutenant-gouverneur	912,7	552,7	738,7	374,0	716,0
Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif	26 418,7	25 248,0	25 918,0	25 094,0	28 540,0
Affaires intergouvernementales canadiennes	11 476,5	9 748,5	9 808,8	8 569,0	8 837,0
Affaires autochtones	13 231,6	5 462,6	4 600,0	4 491,0	3 974,0
Jeunesse	7 811,0	2 803,6	2 803,6	1 921,0	2 622,0
Finances					
Politiques économiques et fiscales	23 460,8	19 858,0	21 369,4	15 663,0	15 795,0
Politiques et opérations financières	9 391,3	8 600,9	8 408,1	6 662,0	8 787,0
Contrôleur des finances	15 967,5	15 763,5	15 763,5	14 741,0	14 587,0
Gestion interne et soutien	18 762,1	16 872,6	16 869,1	22 432,0	18 826,0
L'inspecteur général des institutions financières	22 536,7	21 312,0	21 624,8	18 525,0	21 796,0
Provision pour des initiatives concernant les revenus	44 453,4	41 000,0	2 729,8	-	-
Amortissement des actifs acquis avant le 31 mars 1997	-	-	-	67 596,0 ***	-

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

*** Montant excluant l'amortissement relatif au ministère des Transports.

ANNEXE A

Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable*

Gouverne et Justice (suite)	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
	(000 \$)				
Justice et Condition féminine					
Formulation de jugements	53 377,9	51 468,6	55 243,0	53 325,0	54 149,0
Administration de la justice	240 047,4	244 377,2	249 031,2	237 022,0	240 098,0
Justice administrative	10 082,0	12 516,8	11 800,2	8 618,0	9 240,0
Condition féminine	6 865,6	5 836,0	5 905,9	5 524,0	5 438,0
Recherche, Science et Technologie					
Soutien au développement de la recherche, de la science et de la technologie	14 010,6	6 932,3	6 925,7	12 144,0	14 304,0
Soutien financier au développement de la recherche, de la science et de la technologie	169 062,7	244 233,4	243 664,2	107 304,0	107 289,0
Relations avec les citoyens et Immigration					
Relations civiques et relations avec les citoyens	18 109,4	33 297,3	33 047,5	21 845,0	22 820,0
Organismes-conseils et de protection relevant du ministre	21 230,7	21 108,0	21 574,0	22 294,0	28 296,0
Revenu					
Administration fiscale	647 400,0	743 131,5	754 062,4	1 085 383,0	630 833,0
Sécurité publique					
Gestion interne et encadrement des activités reliées à l'alcool, aux courses et aux jeux	130 983,3	144 819,2	136 432,4	121 064,0	117 255,0
Sûreté du Québec	312 474,7	319 344,4	323 782,4	310 434,0	226 888,0
Garde des détenus et réinsertion sociale des délinquants	156 161,3	155 981,3	154 369,3	162 419,0	165 925,0
Sécurité et prévention	47 821,1	84 400,1	130 131,3	346 914,0	60 097,0
Excédent de la dépense sur les revenus pour le Fonds de la vente de biens et de services	-	-	-	-	126 071,0
Travail					
Travail	63 758,9	65 025,1	70 207,4	68 619,0	69 173,0
Total de la mission	3 005 705,3	3 411 596,7	3 235 958,2	3 589 071,0	3 087 214,0

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

ANNEXE A**Dépenses par missions, portefeuilles et programmes sur base comparable***

Paiement de la dette	1999-2000 Budget de dépenses	1998-1999 Budget de dépenses **	1998-1999 Dépense probable	1997-1998 Dépenses	1996-1997 Dépenses
	(000 \$)				
Finances					
Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	6 934 000,0	6 650 000,0	6 650 000,0	6 790 391,0	5 860 473,0
Total de la mission	6 934 000,0	6 650 000,0	6 650 000,0	6 790 391,0	5 860 473,0
Crédits non dépensés	-	(490 880,0)	-	-	-
Total des missions	43 172 000,0	42 595 000,0	42 595 000,0	42 265 273,0	41 106 224,0

* Les données sur base comparable ont fait l'objet des redressements suivants :

- Ajout des dépenses compensées par des revenus à la politique familiale;
- Exclusion des dépenses extraordinaires de l'exercice 1998-1999 qui totalisent 1 170,0 M\$.

** Les données sur le budget de dépenses 1998-1999 comprennent les dépenses inscrites au Livre des crédits de la même année et, pour certains programmes, l'effet des crédits supplémentaires de mars 1999. Ils incorporent également les augmentations de crédits permanents ainsi que les virements de crédits en provenance du programme « Fonds de suppléance » qui ont un caractère récurrent.

CHAPITRE 5

L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE DÉPENSES

CHAPITRE 5

L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE DÉPENSES

1. INTRODUCTION

Ce chapitre analyse l'évolution des dépenses gouvernementales depuis l'année financière 1985-1986, soit sur une période de 15 ans. Il situe aussi le Québec par rapport aux autres provinces canadiennes en présentant quelques comparaisons d'indicateurs de dépense.

Le chapitre comprend trois sections :

- La première section présente l'évolution globale des dépenses gouvernementales et de ses grandes composantes, entre 1985-1986 et 1999-2000. Cette dernière année représente le budget de dépenses 1999-2000. Pour fins de synthèse, les années 1986-1987 à 1999-2000 sont subdivisées en trois périodes : 1986-1987 à 1994-1995, 1995-1996 à 1997-1998 et 1998-1999 à 1999-2000;
- La deuxième section présente l'évolution des dépenses par grands secteurs d'activité au cours des mêmes périodes, en comparant leurs taux de variation calculés sur une base annuelle;
- La troisième section compare l'évolution du niveau des dépenses du gouvernement du Québec avec celui des autres gouvernements provinciaux, en distinguant les dépenses totales, les dépenses de programmes et le service de la dette.

L'analyse comparée de l'évolution des indicateurs de dépense met l'accent sur la description quantitative et sur l'illustration graphique des données comparatives pour les périodes retenues. Toutes les données sur les dépenses présentées dans ce chapitre sont établies sur base comparable, c'est-à-dire que les données réelles ont, au besoin, été réajustées. En particulier, des dépenses extraordinaires de 1 170,0 M\$ pour l'année 1998-1999 sont exclues des dépenses de programmes et des dépenses totales sur base comparable.

Les données utilisées pour le Québec sont synthétisées, sous forme de moyennes périodiques, dans l'annexe A se trouvant à la fin du chapitre. Les annexes B et C présentent des séries de données pour les années 1985-1986 à 1999-2000.

2. L'ÉVOLUTION GLOBALE DES DÉPENSES DEPUIS 1985-1986

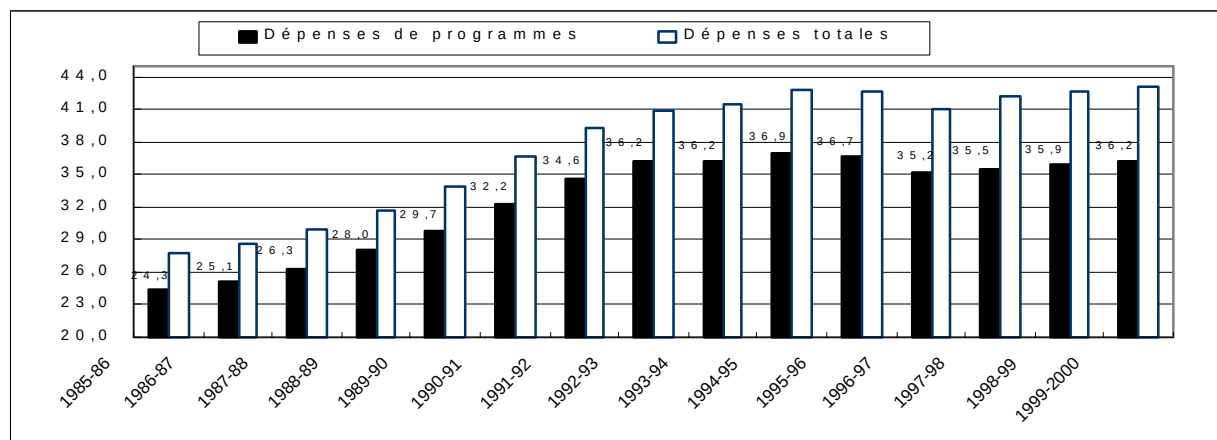
Cette section présente l'évolution des dépenses et de ses grandes composantes entre 1985-1986 et 1999-2000, soit sur une période de 15 ans.

Variations annuelles des dépenses

Le graphique 5.1 présente l'évolution annuelle des dépenses totales et des dépenses de programmes en milliards de dollars, entre 1985-1986 et 1999-2000. En ce qui concerne l'évolution des dépenses de programmes, il indique :

- Une croissance importante et continue jusqu'en 1992-1993;
- Un ralentissement des dépenses au cours de la période 1993-1994 à 1995-1996;
- Une réduction significative du niveau absolu des dépenses de programmes dans les années 1996-1997 et 1997-1998;
- Une stabilisation du niveau global des dépenses à partir de 1998-1999.

Graphique 5.1 : Évolution des dépenses, en milliards de \$, de 1985-1986 à 1999-2000



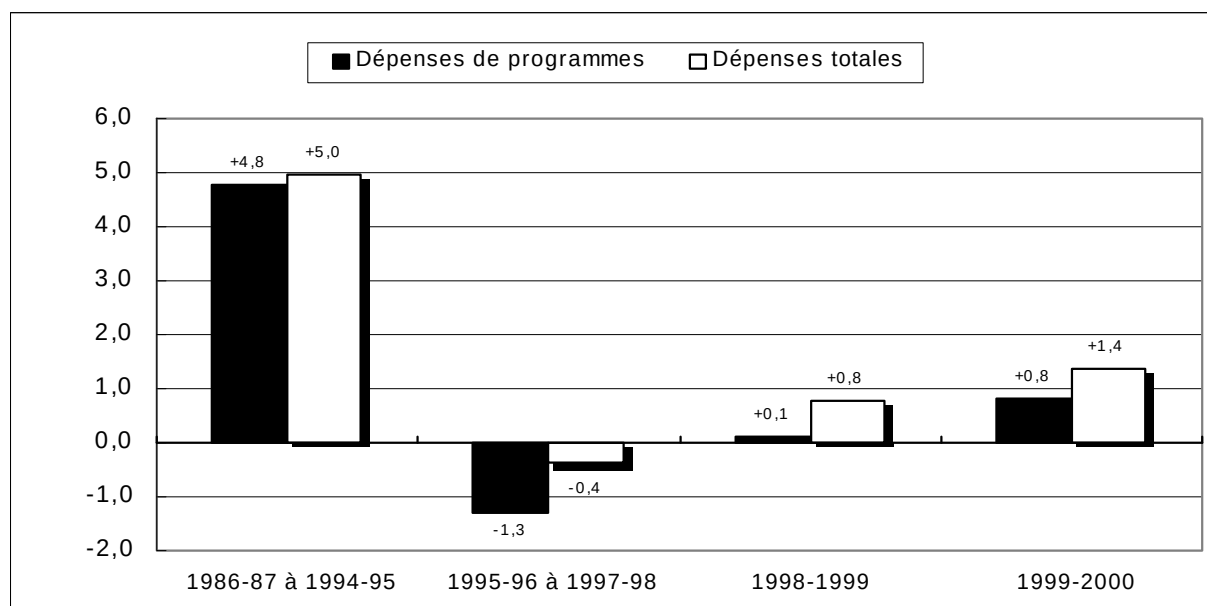
Note : Pour 1998-1999, il s'agit d'un estimé ; pour 1999-2000, il s'agit du montant présenté aux prévisions budgétaires

Variation moyenne des dépenses

Le graphique 5.2 montre le taux moyen de variation des dépenses totales et des dépenses de programmes pour les périodes 1986-1987 à 1994-1995 et 1995-1996 à 1997-1998, ainsi que pour les années 1998-1999 et 1999-2000. Ce graphique permet de faire les constatations suivantes :

- Au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998, les dépenses de programmes ont enregistré un revirement de tendance par rapport à la période précédente, soit une réduction moyenne de 1,3 % comparativement à une croissance moyenne de 4,8 % au cours de la période 1986-1987 à 1994-1995;
- Pour les années 1998-1999 et 1999-2000, on observe une légère croissance des dépenses de programmes qui se chiffre à 0,1 %¹ en 1998-1999 et 0,8 % en 1999-2000;
- En ce qui concerne les dépenses totales, après une baisse moyenne de près de 0,4 % au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998, elles enregistrent une hausse de 0,8 % en 1998-1999 et de 1,4 % en 1999-2000.

Graphique 5.2 : Variations des dépenses, en pourcentage, sur base annuelle

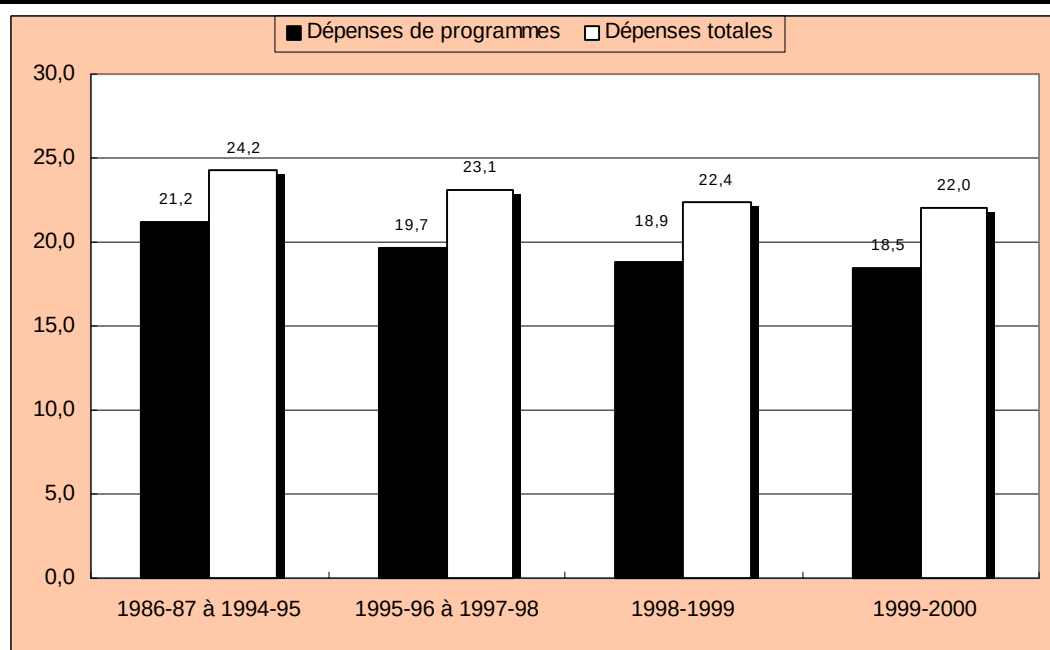


¹ Ce pourcentage exclut l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail.

Le ratio dépenses/PIB est un indicateur de l'importance des dépenses gouvernementales dans l'économie. L'évolution de ce ratio depuis 1986-1987 est illustrée par le graphique 5.3 qui permet de faire les constatations suivantes :

- Au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998, le niveau moyen des dépenses, aussi bien de programmes que totales, exprimé en pourcentage du PIB, a baissé de façon significative par rapport à la période 1986-1987 à 1994-1995. En effet, il est passé de 21,2 % à 19,7 % pour ce qui est des dépenses de programmes, et de 24,2 % à 23,1 % pour les dépenses totales;
- Cet indicateur a continué de baisser en 1998-1999 et en 1999-2000. En effet, il s'établit respectivement à 18,9 % en 1998-1999 et 18,5 % en 1999-2000 pour les dépenses de programmes et à 22,4 % en 1998-1999 et 22,0 % en 1999-2000 pour les dépenses totales.

Graphique 5.3 : Évolution des dépenses en pourcentage du PIB, depuis 1986-1987

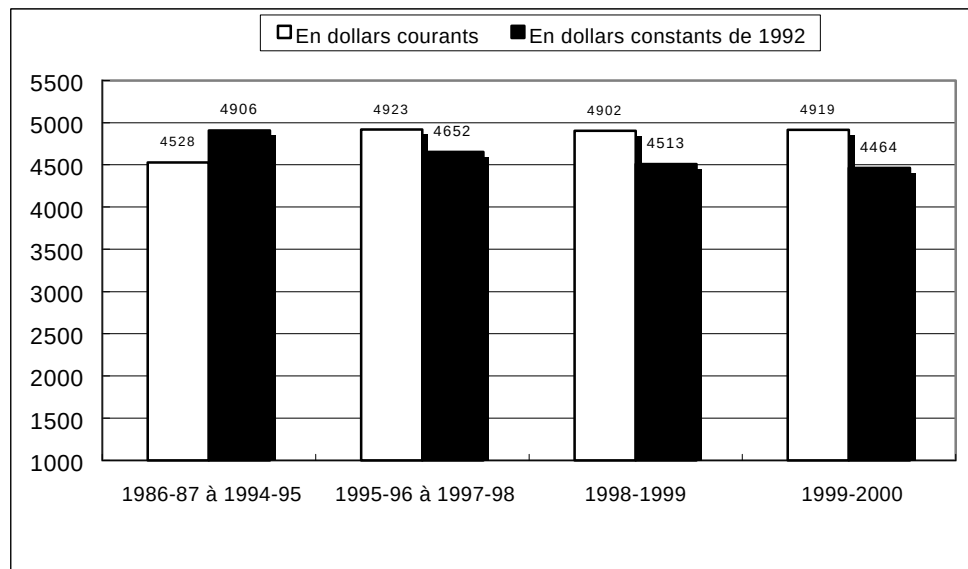


Évolution de la dépense moyenne de programmes par habitant

La dépense moyenne par habitant représente, en quelque sorte, le volume consommé de services publics. L'évolution de cet indicateur en dollars constants² et en dollars courants est illustrée dans le graphique 5.4 à partir duquel on peut constater :

- Une baisse significative de la dépense moyenne de programmes par habitant, en dollars constants, au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998, comparativement à la période 1986-1987 à 1994-1995. Cette baisse continue mais à un rythme plus lent en 1998-1999 et 1999-2000;
- En 1999-2000, le gouvernement prévoit dépenser en services publics 4 919 \$ pour chaque habitant.

Graphique 5.4 : Évolution de la dépense de programmes, par habitant



² C'est-à-dire en excluant l'effet de l'inflation des prix.

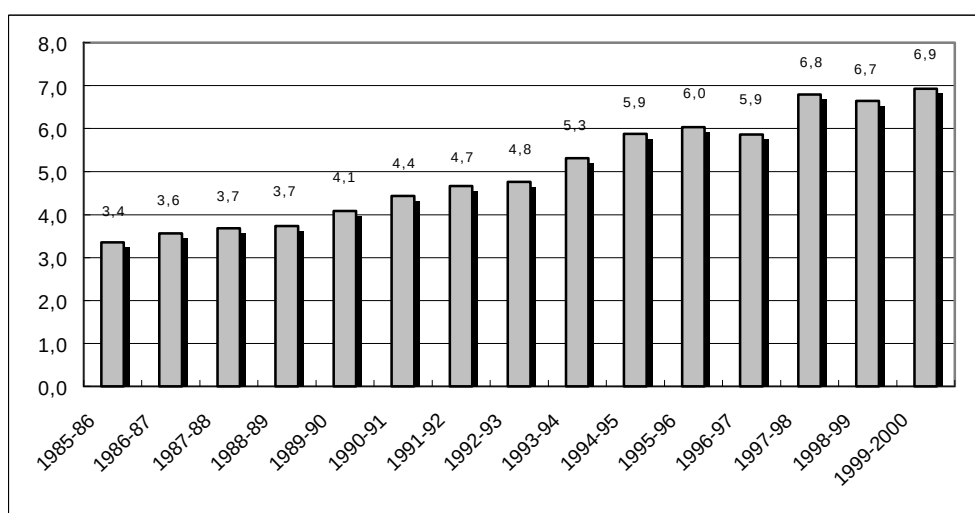
Évolution des dépenses du service de la dette

Le graphique 5.5 illustre l'évolution depuis 1985-1986 des dépenses du service de la dette. À cet égard, il y a lieu de relever les points suivants :

- Les dépenses du service de la dette gouvernementale ont presque doublé au cours de la période 1985-1986 à 1998-1999, passant de 3,4 milliards de dollars en 1985-1986 à 6,7 milliards de dollars en 1998-1999;
- Pour 1999-2000, on prévoit que le service de la dette atteindra 6,9 milliards de dollars;
- En moyenne, le service de la dette s'est accru de 6,5 % au cours de la période 1986-1987 à 1994-1995, et de 5,2 % au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998. Il a baissé de 2,1 % en 1998-1999 et augmentera de 4,3 % en 1999-2000; ces dernières variations sont attribuables principalement à la variation du taux d'intérêt applicable sur le compte des régimes de retraite.

La croissance continue du service de la dette est due principalement à l'accroissement du niveau de la dette totale du gouvernement, incluant les régimes de retraite. En effet, la dette est passée de 31,6 milliards de dollars à la fin de l'exercice 1985-1986 à près de 100 milliards de dollars à la fin de l'exercice 1998-1999, soit 52,4 % du PIB ou environ 13 620 \$ par habitant.

Graphique 5.5 : Évolution annuelle des dépenses du service de la dette depuis 1985-1986, en milliards de \$



3. ÉVOLUTION DES DÉPENSES, PAR GRANDS SECTEURS

Pour les fins de cette analyse, les dépenses de programmes sont regroupées en cinq grands secteurs, soit « Santé et Services sociaux », « Éducation », « Emploi, Solidarité sociale », « Famille et Enfance » qui regroupent les dépenses de programmes des portefeuilles portant le même titre, et le secteur « Autres » qui regroupe les dépenses de tous les autres portefeuilles et programmes.

Répartition des dépenses par grands secteurs en 1992-1993³ et en 1999-2000

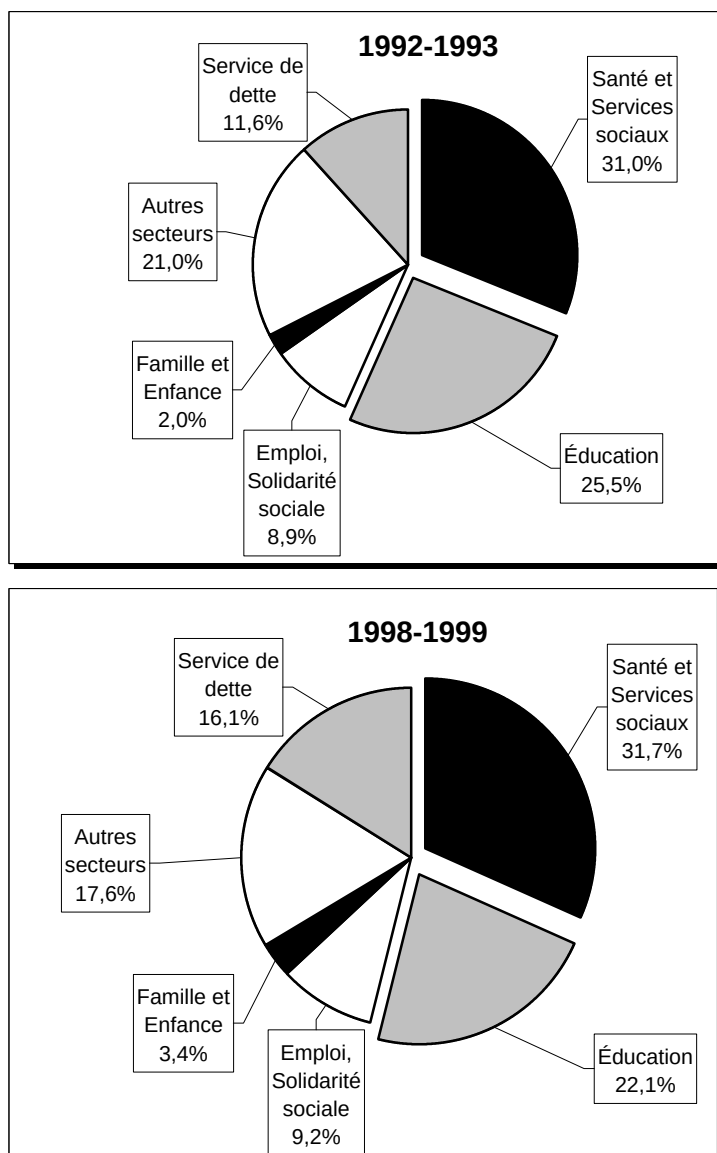
Le graphique 5.6 montre une comparaison de la répartition des dépenses selon les grands secteurs définis plus haut et le service de la dette, pour 1992-1993 et 1999-2000.

L'examen comparatif de la répartition des dépenses en 1992-1993 et en 1999-2000 permet de constater des changements significatifs dans la structure des dépenses depuis 1992-1993, soit :

- Une augmentation significative de la part, du service de la dette et du secteur « Famille et Enfance » dans les dépenses totales, et une augmentation légère de la part du secteur « Santé et Services sociaux ». C'est le service de la dette qui a vu sa part des dépenses augmenter le plus.
- Une diminution, en revanche, de la part du secteur « Autres » et de celle du secteur « Éducation », le secteur « Autres » étant celui qui a vu son poids diminuer le plus.

³ Le choix de cette année s'appuie sur le fait qu'il s'agit de l'année où les dépenses de programmes ont atteint le niveau le plus élevé en proportion du PIB.

**Graphique 5.6 : Répartition, en pourcentage, des dépenses totales, par secteurs ,
pour 1992-1993 et 1998-1999**



Évolution comparée des dépenses par secteurs

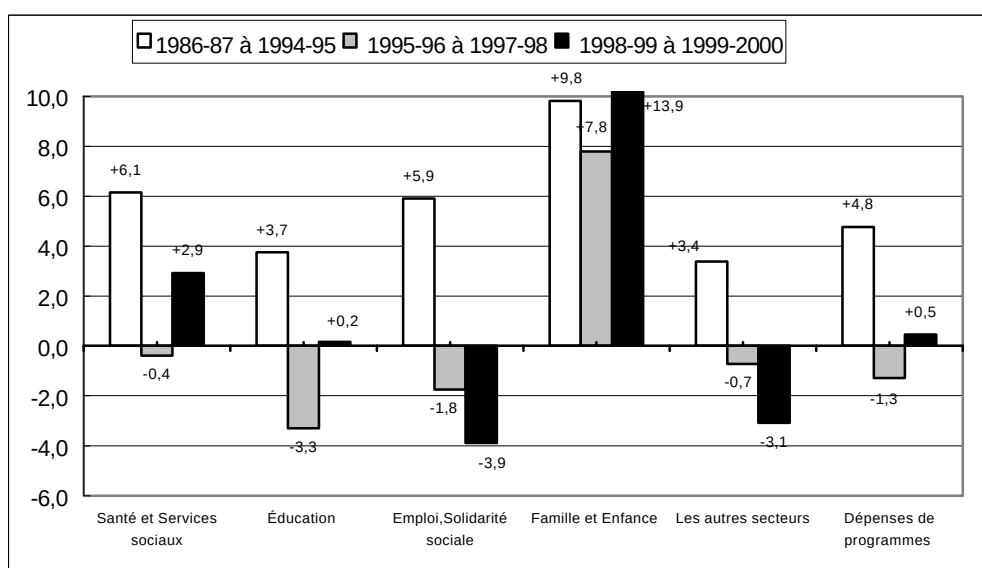
Le graphique 5.7 compare les taux moyens de variation des dépenses des cinq grands secteurs relatifs aux dépenses de programmes et ce, pour les trois périodes suivantes : 1986-1987 à 1994-1995, 1995-1996 à 1997-1998 et 1998-1999 à 1999-2000. De cette illustration graphique, on peut retenir les points suivants :

- Considérées globalement, les dépenses de programmes augmentent en moyenne de 0,5 %, au cours des années 1998-1999 à 1999-2000, comparativement à une réduction moyenne de 1,3 % par an, au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998, et une croissance moyenne de 4,8% par an, au cours de la période 1986-1987 à 1994-1995;
- Le secteur « Santé et Services sociaux » enregistre une croissance moyenne de dépenses de 2,9 % par an au cours des années 1998-1999 et 1999-2000, comparativement à une réduction moyenne des dépenses de 0,4 % au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998 et à une croissance moyenne de 6,1% au cours de la période précédente;
- Le secteur « Éducation » enregistre une légère augmentation de 0,2 % au cours de la troisième période, comparativement à une réduction de 3,3 % au cours de la deuxième période et une croissance de 3,7 % au cours de la première période;
- Le secteur « Emploi, Solidarité sociale » connaît une baisse moyenne de 3,9 %⁴ de ses dépenses au cours des années 1998-1999 et 1999-2000, comparativement à une baisse moyenne de 1,8 % au cours de la période précédente et une croissance moyenne de 5,9 % au cours de la période 1986-1987 à 1994-1995;
- Le secteur « Famille et Enfance » connaît une hausse de 13,9 % de son budget de dépenses au cours des années 1998-1999 et 1999-2000, en raison de la mise en œuvre de la nouvelle politique familiale. Ce secteur est le seul à connaître une croissance importante de ses fonds au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998;

⁴ Cette réduction exclut l'impact, en 1998-1999, de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail.

- Le secteur « Autres », qui englobe les dépenses de tous les autres portefeuilles et comprend, entre autres, les dépenses de fonctionnement du gouvernement, continue d'enregistrer globalement une réduction des dépenses au cours des années 1998-1999 et 1999-2000 après les réductions importantes des dépenses qu'a connues le secteur au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998⁵;
- Globalement, le secteur « Famille et Enfance » et le secteur de la Santé et des Services sociaux sont les secteurs qui enregistrent la plus importante augmentation de leurs budgets de dépenses au cours des années 1998-1999 et 1999-2000.

Graphique 5.7 : Variation annuelle moyenne, en pourcentage, des dépenses de programmes, par secteurs



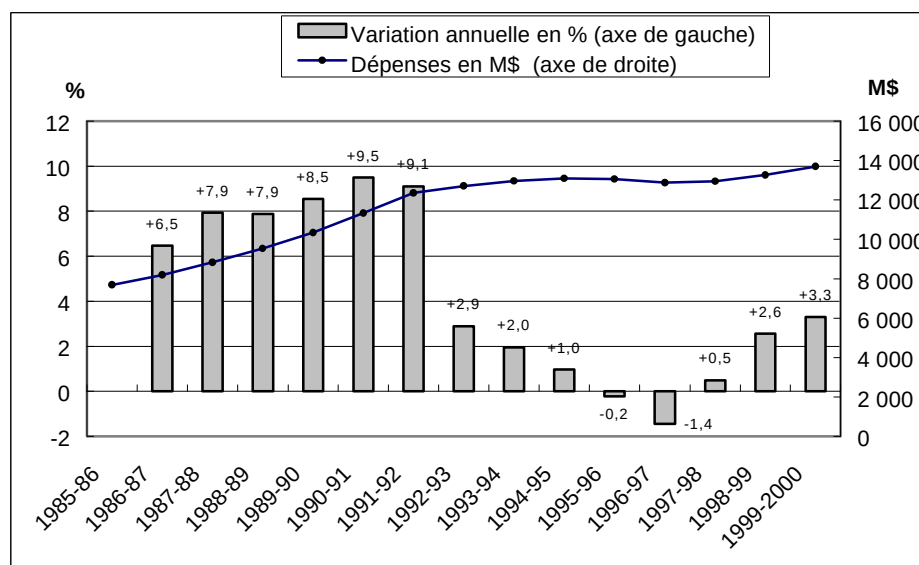
⁵ Le calcul du taux moyen de variation du secteur « Autres », au cours de la période 1995-1996 à 1997-1998, inclut des dépenses extraordinaires de 295,0 M\$ en 1997-1998 relatives, en grande partie, à la tempête du verglas de janvier 1998. De même, il inclut l'impact de la création en 1996-1997 du *Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier*.

Évolution des dépenses dans le secteur « Santé et Services sociaux »

Le graphique 5.8 illustre l'évolution annuelle des dépenses dans le secteur « Santé et Services sociaux » entre 1985-1986 et 1999-2000. L'axe vertical de gauche indique la variation en pourcentage du niveau de dépense d'une année à l'autre et celui de droite le niveau des dépenses en millions de dollars. L'évolution décrite par ce graphique fait ressortir les tendances suivantes :

- En ce qui concerne l'évolution du taux de variation :
 - une chute importante du taux de croissance en 1992-1993⁶;
 - des faibles taux de croissance à partir de 1992-1993, avec des taux négatifs en 1995-1996 et 1996-1997;
 - un taux de croissance positif à partir de 1997-1998.

Graphique 5.8 : Évolution des dépenses dans le secteur « Santé et Services sociaux »



⁶ Comme il s'agit de taux de variation nominaux, on notera que cette diminution est due en partie à la baisse de l'inflation à partir de 1992-1993. (Voir données sur l'inflation à l'annexe C)

— En ce qui concerne l'évolution du niveau des dépenses :

- le niveau de dépenses est passé de 7,7 milliards de dollars en 1985-1986 à 13,7 milliards de dollars en 1999-2000, un niveau de dépenses sans précédent;
- on observe un plafonnement de la courbe du niveau des dépenses à partir de 1992-1993, puis une tendance à la hausse à partir de 1998-1999.

Évolution des dépenses dans le secteur « Éducation »

Le graphique 5.9 illustre de façon similaire l'évolution des dépenses dans le secteur « Éducation » au cours de la même période. Selon cette illustration, on peut constater que :

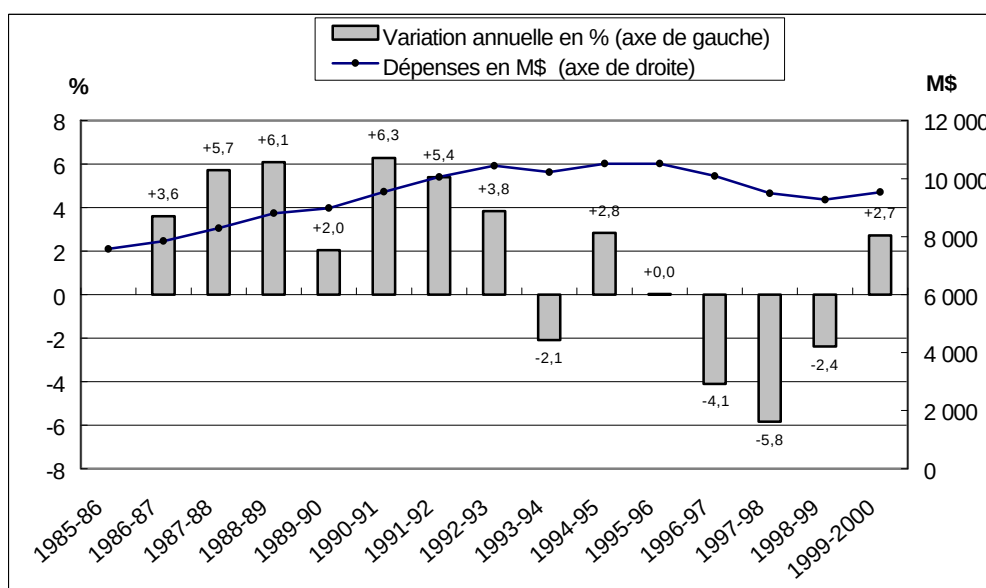
— En ce qui concerne le taux de variation :

- une chute du taux de croissance des dépenses à partir de 1993-1994 et des taux de décroissance assez importants en 1996-1997 et 1997-1998, en raison de réductions significatives des dépenses au cours de ces années;
- une reprise de la croissance des dépenses à partir de 1999-2000.

— En ce qui concerne le niveau des dépenses :

- le niveau des dépenses est passé de 7,6 milliards de dollars en 1985-1986 à 9,5 milliards de dollars en 1999-2000, avec un sommet de 10,5 milliards de dollars en 1995-1996;
- après un plafonnement en 1994-1995 et 1995-1996, le niveau des dépenses a subi une réduction significative en 1996-1997 et 1997-1998 puis un redressement en 1999-2000.

Graphique 5.9 : Évolution des dépenses dans le secteur « Éducation »



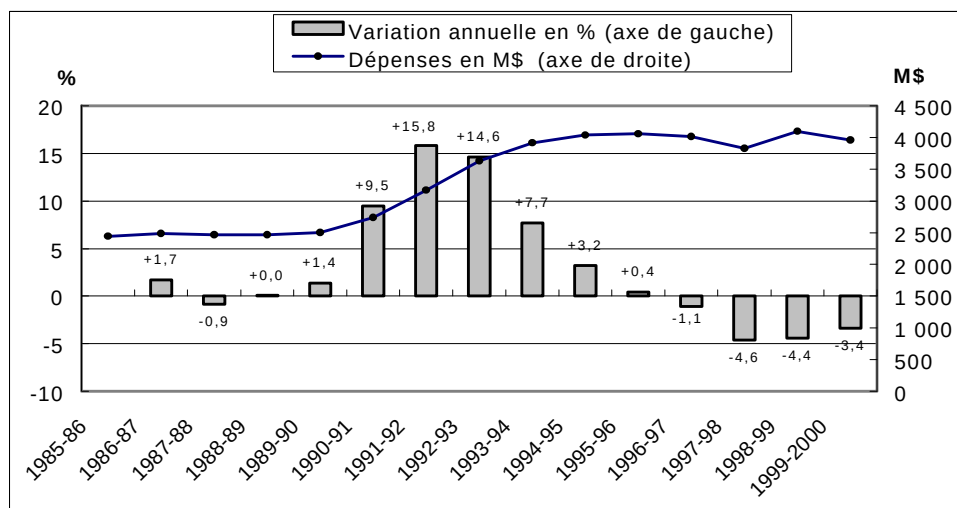
Évolution des dépenses dans le secteur « Emploi, Solidarité sociale »

Le graphique 5.10 montre l'évolution des dépenses dans ce secteur au cours de la même période. Cette évolution se caractérise ainsi :

— Du point de vue du taux de variation :

- après avoir atteint un taux maximal de croissance de près de 16 % en 1991-1992 dû en grande partie aux effets de la récession économique du début des années 1990, le taux de croissance des dépenses dans ce secteur a amorcé une baisse graduelle à partir de 1992-1993 pour tomber aux environs de -4,0 %, en moyenne, au cours des années 1996-1997 à 1998-1999.

Graphique 5.10 : Évolution des dépenses dans le secteur « Emploi, Solidarité sociale »



Note : Le taux de variation pour 1998-1999 (-4,4 %) exclut l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail.

— Du point de vue du niveau de dépenses :

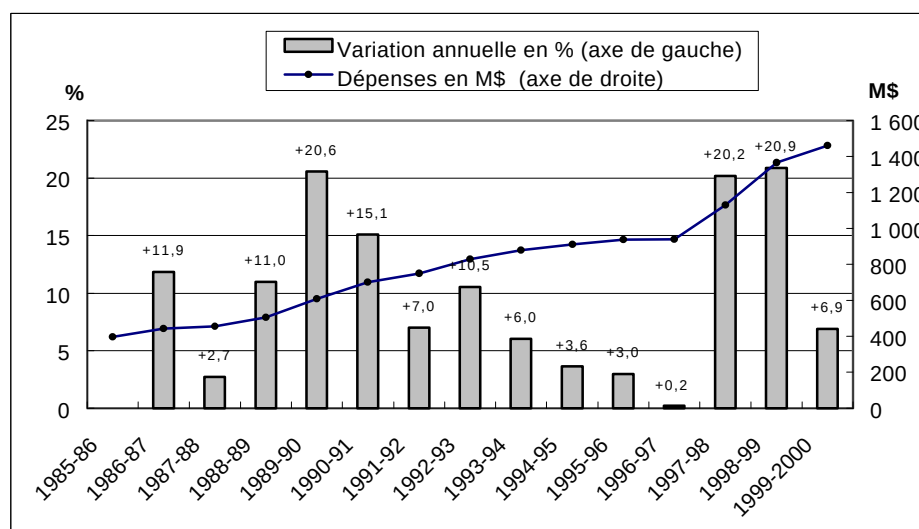
- les dépenses totales du secteur sont passées de 2,4 milliards de dollars en 1985-1986 à près de 4,0 milliards de dollars en 1999-2000;
- un plafonnement du niveau des dépenses à environ 4 milliards de dollars au cours de la période 1994-1995 à 1996-1997;
- une baisse significative du niveau de dépenses à partir de 1997-1998 si l'on ne tient pas compte, en 1998-1999, de la hausse attribuable à l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail.

Évolution des dépenses dans le secteur « Famille et Enfance »

Le graphique 5.11 montre l'évolution des dépenses dans le secteur « Famille et Enfance ». Celle-ci met en relief les caractéristiques suivantes :

- Quant à l'évolution du taux de variation :
 - une très forte croissance des dépenses au cours des années 1997-1998 et 1998-1999 en raison de l'impact de la mise en œuvre de la nouvelle politique familiale;
 - une autre augmentation prévue des dépenses de près de 7 % en 1999-2000.
- Quant à l'évolution du niveau des dépenses :
 - le niveau des dépenses est passé de 396,0 M\$ en 1985-1986 à 1460,0 M\$ en 1999-2000;
 - une forte augmentation, déjà expliquée, du niveau des dépenses à partir de 1997-1998.

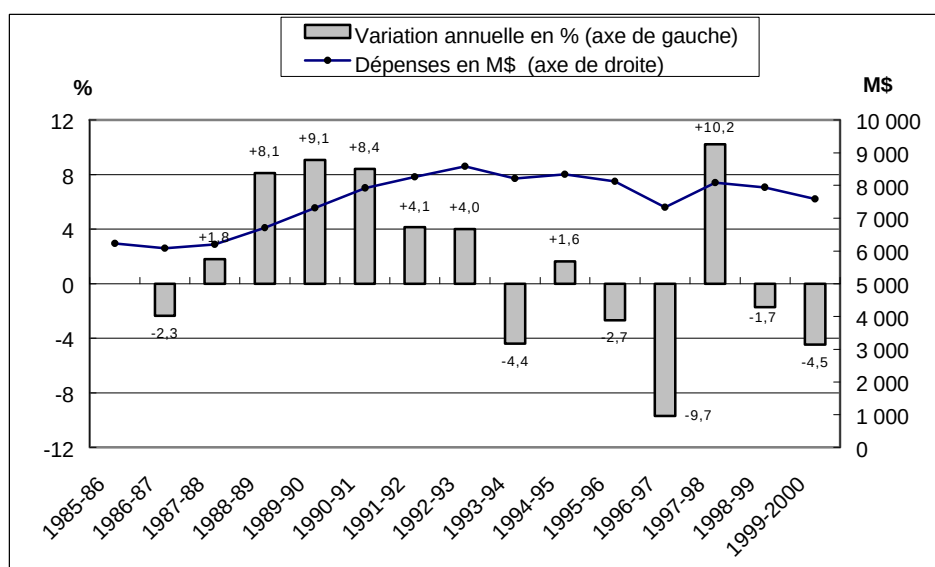
Graphique 5.11 : Évolution des dépenses dans le secteur « Famille et Enfance »



Évolution des dépenses dans le secteur « Autres »

Le graphique 5.12 montre globalement l'évolution des dépenses dans le secteur « Autres » c'est-à-dire les dépenses de tous les portefeuilles autres que ceux de « Santé et Services sociaux », de « Éducation », de « Emploi, Solidarité sociale », et de « Famille et Enfance ». Une bonne partie des dépenses de cet ensemble se rapporte au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Graphique 5.12 : Évolution des dépenses dans le secteur « Autres »



D'après ce graphique, l'évolution des dépenses dans ce secteur se caractérise par les aspects suivants :

— Quant au taux de variation des dépenses :

- une chute du taux de croissance des dépenses en 1991-1992 et des compressions importantes des dépenses à partir de 1993-1994 qui se traduisent par des taux de décroissance significatifs;
- des taux de variation importants en 1996-1997 et 1997-1998 dus essentiellement à la variation des dépenses du portefeuille « Transports » en raison de la création du *Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier*, et à la variation des dépenses du portefeuille « Sécurité publique » en raison des dépenses extraordinaires occasionnées principalement par la tempête de verglas de janvier 1998;
- des taux de réduction significatifs en 1998-1999 et 1999-2000.

— Quant au niveau des dépenses :

- les dépenses totales du secteur « Autres » sont passées de 6,2 milliards de dollars en 1985-1986 à 7,6 milliards de dollars en 1999-2000, avec un sommet de 8,6 milliards de dollars en 1992-1993;
- le niveau des dépenses de ce secteur a connu d'importantes réductions après 1994-1995, compte tenu des variations mentionnées précédemment.

4. COMPARAISON DU NIVEAU GLOBAL DES DÉPENSES AVEC LES AUTRES PROVINCES

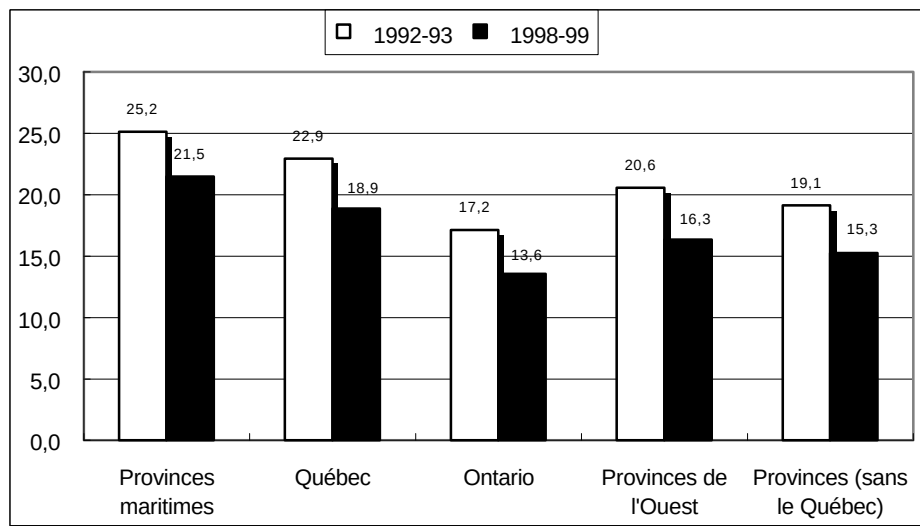
Cette section a pour but de comparer les dépenses du gouvernement du Québec avec celles des autres gouvernements provinciaux, notamment le niveau des dépenses de programmes en pourcentage du PIB, les variations annuelles des dépenses de programmes et la part du service de la dette dans les dépenses totales.

Comparaison du niveau des dépenses de programmes en pourcentage du PIB

Le graphique 5.13 compare le niveau des dépenses de programmes, exprimé en pourcentage du PIB, pour 1992-1993⁷ et en 1998-1999. À cet égard, il y a lieu de noter les points suivants :

- Le Québec a un niveau de dépenses de programmes, en proportion du PIB, nettement plus important que l'Ontario et que les provinces de l'Ouest, et ce aussi bien en 1992-1993 qu'en 1998-1999;
- Dans la plupart des provinces, il y a baisse du niveau des dépenses de programmes exprimé en pourcentage du PIB, entre 1992-1993 et 1998-1999. Ceci est dû essentiellement aux efforts de réduction des dépenses gouvernementales appliqués par l'ensemble des gouvernements au cours des cinq dernières années. La situation du Québec est semblable à celle des autres provinces.

Graphique 5.13 : Dépenses de programmes, exprimées en pourcentage du PIB, Québec et les autres provinces



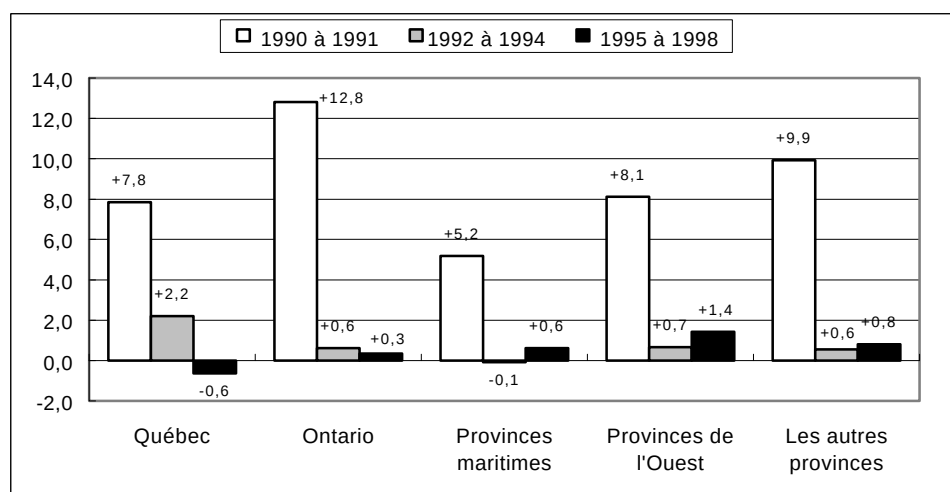
⁷ L'année 1992-1993 est celle où les dépenses de programmes, en % du PIB, ont atteint un niveau parmi les plus élevés, dans la plupart des provinces, y compris au Québec.

Comparaison des variations des dépenses de programmes

Le graphique 5.14 compare les variations des dépenses de programmes entre les divers gouvernements, au cours des trois périodes 1990-1991 à 1991-1992, 1992-1993 à 1994-1995 et 1995-1996 à 1998-1999. On peut tirer de ce graphique les conclusions suivantes :

- La période 1990-1991 à 1991-1992 a été marquée globalement par une croissance importante des dépenses de programmes dans l'ensemble des gouvernements provinciaux, principalement en raison des effets de la récession économique du début des années 1990;
- La période 1992-1993 à 1994-1995 a été marquée par des réductions importantes du niveau des dépenses de programmes dans la plupart des provinces, y compris au Québec. Toutefois, au Québec, ces réductions étaient globalement moins importantes que dans les autres provinces.
- Sauf au Québec et en Ontario, la période 1995-1996 à 1998-1999 a été marquée par une reprise de la croissance des dépenses.

Graphique 5.14 : Variation annuelle moyenne des dépenses de programmes, Québec et les autres provinces (%)



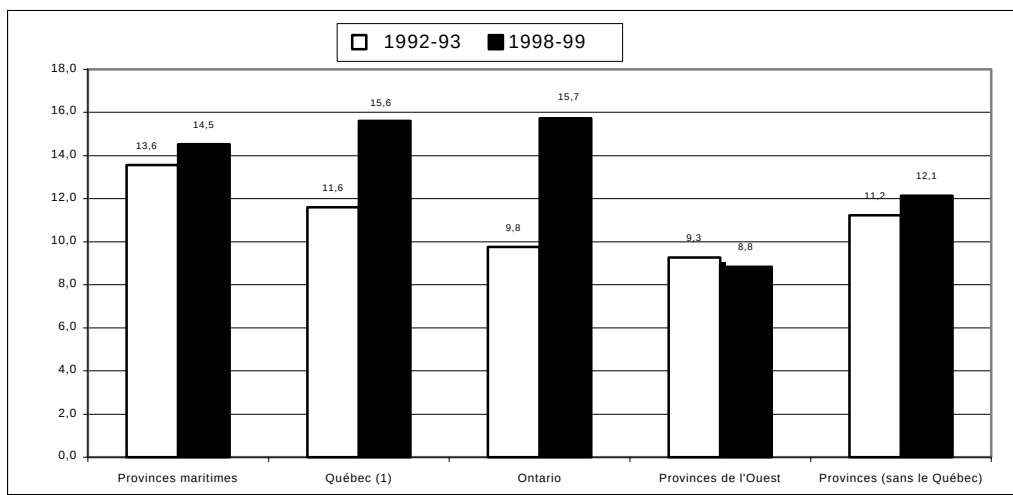
Comparaison de la part des dépenses du service de la dette dans les dépenses totales

La part des dépenses du service de la dette dans les dépenses totales est un indicateur qui permet de mesurer l'incidence de la dette sur le budget de dépenses.

Le graphique 5.15 compare, pour les années 1992-1993 et 1998-1999, la part des dépenses d'intérêt du gouvernement du Québec à celle des autres gouvernements provinciaux. Ce graphique permet de faire les constatations suivantes :

- En 1998-1999, le ratio du service de la dette, du gouvernement du Québec, représente, avec celui de l'Ontario, l'un des ratios les plus élevés parmi les provinces canadiennes. Le poids du service de la dette dans les dépenses totales s'est accru d'une façon importante au Québec et en Ontario, entre 1992-1993 et 1998-1999, en raison de la persistance des déficits budgétaires. En revanche, ce poids a baissé légèrement dans les provinces de l'Ouest, en raison de l'élimination, depuis déjà quelques années, des déficits dans ces provinces;
- Les provinces de l'Ouest ont, dans l'ensemble, la part la moins élevée des dépenses du service de la dette en raison d'un endettement nettement moins élevé et de plans de réduction de dépenses mis en œuvre plus tôt. Il est à noter que l'Alberta a annoncé le paiement entier de la dette nette dans son Budget 1999-2000.

Graphique 5.15 : Part des dépenses du service de la dette sur les dépenses totales, en 1992-1993 et 1998-1999, pour le Québec et les autres provinces (%)



Annexe A

Synthèse de l'évolution des indicateurs de dépenses, entre 1985-1986 et 1999-2000

	Moyenne 1986-1989	Moyenne 1990-1994	Moyenne 1986-1994	Moyenne 1995-1997	Moyenne 1998-2000	Année 1998-1999	Année 1999-2000
Évolution des dépenses ¹							
Santé et Services sociaux (MM\$)	9,2	12,5	11,0	13,0	13,5	13,3	13,7
Variation nominale (%)	7,7	4,9	6,1	(0,4)	2,9	2,6	3,3
Éducation (MM\$)	8,5	10,2	9,4	10,0	9,4	9,3	9,5
Variation nominale (%)	4,4	3,3	3,7	(3,3)	0,2	(2,4)	2,7
Emploi, Solidarité sociale (MM\$) ²	2,5	3,5	3,0	4,0	4,0	4,1	4,0
Variation nominale (%)	0,6	10,2	5,9	(1,8)	(3,9)	(4,4)	(3,4)
Famille et Enfance (MM\$)	0,5	0,8	0,7	1,0	1,4	1,4	1,5
Variation nominale (%)	11,5	8,5	9,8	7,8	13,9	20,9	6,9
Autres secteurs (MM\$)	6,6	8,3	7,5	7,8	7,8	7,9	7,6
Variation nominale (%)	4,2	2,8	3,4	(0,7)	(3,1)	(1,7)	(4,5)
Dépenses de programmes (MM\$) ²	27,3	35,2	31,7	35,8	36,1	35,9	36,2
Variation nominale (%)	5,2	4,5	4,8	(1,3)	0,5	0,1	0,8
Service de la dette (MM\$)	3,8	5,0	4,5	6,2	6,8	6,7	6,9
Variation nominale (%)	5,1	7,6	6,5	5,2	1,1	(2,1)	4,3
Dépenses totales (MM\$)	31,0	40,2	36,1	42,0	42,9	42,6	43,2
Variation nominale (%)	5,1	4,8	5,0	(0,4)	1,1	0,8	1,4
Évolution de quelques indicateurs:							
Service de la dette / dépenses totales (%)	12,1	12,4	12,3	14,8	15,8	15,6	16,1
Dépenses totales en % du PIB nominal	23,2	25,1	24,2	23,1	22,2	22,4	22,0
Dépenses de programmes en % du PIB nominal	20,4	22,0	21,2	19,7	18,7	18,9	18,5
Dépense de programmes, par habitant, \$ courants	3 998	4 952	4 528	4 923	4 910	4 902	4 919
Variation annuelle (%)	4,1	3,6	3,9	(1,7)	0,7	1,0	0,4
Dépense de programmes, par habitant, \$ de 1992	4 796	4 995	4 906	4 652	4 489	4 514	4 464
Variation annuelle (%)	(0,2)	0,8	0,4	(3,5)	(0,5)	0,0	(1,1)
IPC Canada (base 1992=100) ³	83,4	99,1	92,1	105,9	109,4	108,6	110,2
Variation annuelle (%)	4,4	2,8	3,5	1,8	1,2	0,9	1,5
Croissance du PIB nominal Québec (%) ³	8,4	2,8	5,3	3,0	2,5	2,0	2,9
Population (' 000) ³	6 815,1	7 110,9	6 979,4	7 274,3	7 350,3	7 333,3	7 367,2
Variation annuelle (%)	1,0	0,8	0,9	0,5	0,4	0,4	0,5

¹ Les dépenses sont dans tous les cas sur base comparable, c'est-à-dire redressées au besoin pour permettre une comparaison adéquate.² Le calcul du taux de variation pour 1998-1999 exclut l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail.³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant l'année financière.

Évolution des dépenses sur 15 ans

Annexe B

	Dépenses de programmes ¹		Service de la dette		Dépenses totales	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
1985-1986	24 388	5,1	3 354	11,4	27 692	5,6
1986-1987	25 051	2,7	3 556	6,0	28 607	3,3
1987-1988	26 250	4,8	3 675	3,3	29 925	4,6
1988-1989	28 006	6,7	3 736	1,7	31 742	6,1
1989-1990	29 746	6,2	4 081	9,2	33 827	6,6
1990-1991	32 237	8,4	4 437	8,7	36 674	8,4
1991-1992	34 593	7,3	4 666	5,2	39 259	7,0
1992-1993	36 209	4,7	4 756	1,9	40 965	4,3
1993-1994	36 193	(0,0)	5 316	11,8	41 509	1,3
1994-1995	36 901	2,0	5 874	10,5	42 775	3,0
1995-1996	36 696	(0,6)	6 038	2,8	42 734	(0,1)
1996-1997	35 246	(4,0)	5 860	(2,9)	41 106	(3,8)
1997-1998	35 475	0,6	6 791	15,9	42 266	2,8
1998-1999	35 945	0,1 ²	6 650	(2,1)	42 595	0,8
1999-2000	36 238	0,8	6 934	4,3	43 172	1,4

¹ Les dépenses sont présentées sur base comparable. Les années 1985-1986 à 1998-1999 ont été redressées de manière à regrouper les mêmes éléments qu'en 1999-2000 et annuler l'effet de dépenses inscrites par anticipation dans les années 1987-1988, 1988-1989, 1989-1990 et 1990-1991. L'année 1998-1999 exclut des dépenses extraordinaires de 1 170,0 M\$.

² Le calcul du taux de croissance des dépenses de programme en 1998-1999 exclut l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail.

Évolution sur 15 ans de certains indicateurs propres au Québec

Annexe C

	Population	Taux de croissance du PIB ¹	Taux d'inflation au Canada ²	Dépenses de programmes en % du PIB	Dépenses de programmes par habitant	
	('000)	(%)	(%)	(%)	(\$)	(%)
1985-1986	6 665,7	7,6	4,0	22,5	3 651	4,6
1986-1987	6 708,4	8,4	4,1	21,4	3 734	2,3
1987-1988	6 782,8	9,9	4,4	20,4	3 870	3,6
1988-1989	6 839,6	10,0	4,0	19,7	4 095	5,8
1989-1990	6 929,5	5,1	5,0	19,9	4 293	4,8
1990-1991	7 004,4	3,5	4,8	20,9	4 602	7,2
1991-1992	7 064,7	1,3	5,6	22,1	4 897	6,4
1992-1993	7 112,8	1,0	1,5	22,9	5 091	4,0
1993-1994	7 165,2	2,9	1,8	22,3	5 051	(0,8)
1994-1995	7 207,3	5,3	0,2	21,6	5 120	1,4
1995-1996	7 241,4	4,4	2,2	20,5	5 068	(1,0)
1996-1997	7 274,0	1,1	1,6	19,5	4 845	(4,4)
1997-1998	7 307,6	3,4	1,6	19,0	4 855	0,2
1998-1999	7 333,3	2,0	0,9	18,9	4 902	1,0
1999-2000	7 367,2	2,9	1,5	18,5	4 919	0,4

¹ Le PIB est calculé sur base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière considérée.

² Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière considérée.

CHAPITRE 6

L'EFFECTIF APPARRAISANT AU LIVRE DES CRÉDITS

CHAPITRE 6

L'EFFECTIF APPARAISSANT AU LIVRE DES CRÉDITS

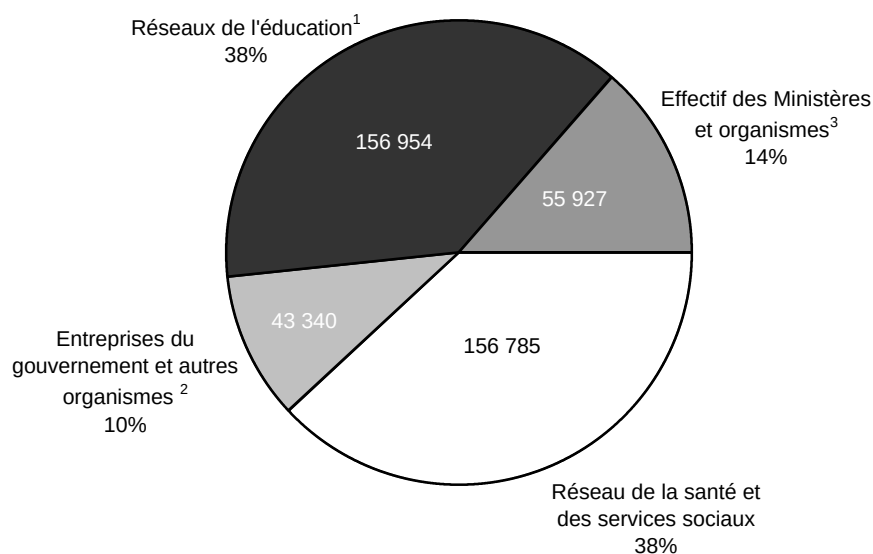
Ce chapitre vise à faire le point sur l'évolution de l'effectif des ministères et des organismes apparaissant au *Livre des crédits*. Préalablement, il présente des données relatives à l'ensemble de l'effectif des secteurs public et parapublic. Par la suite, on y décrit l'évolution de l'effectif présenté au *Livre des crédits* au cours de la dernière décennie en expliquant, plus particulièrement, les changements survenus au cours de l'exercice 1998-1999 ainsi que l'effectif prévu pour l'exercice 1999-2000.

Il est à noter que l'effectif gouvernemental est comptabilisé en équivalent temps complet (ETC), une mesure qui exprime la prestation de travail sur la base d'un employé à plein temps. L'effectif total autorisé exprimé en ETC est le nombre maximal d'employés réguliers et d'employés occasionnels pouvant être utilisés par un ministère ou un organisme.

1. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

L'effectif total des secteurs public et parapublic s'élève à 413 000 ETC. La répartition de cet effectif entre les différents secteurs de l'administration publique et parapublique est présentée au graphique 6.1. On peut y constater que l'effectif de chacun des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux est du même ordre et représente près de 314 000 ETC, soit 76 % de l'ensemble des secteurs. L'effectif des ministères et organismes apparaissant au *Livre des crédits* s'élève à quelque 56 000 ETC, soit 14 %. Quant à l'effectif des entreprises du gouvernement et des autres organismes, il totalise au delà de 43 000 ETC, ou 10 % de l'ensemble des secteurs.

Graphique 6.1 : Répartition des 413 000 ETC des secteurs public et parapublic



¹ Comprenant les commissions scolaires, les collèges et les universités.

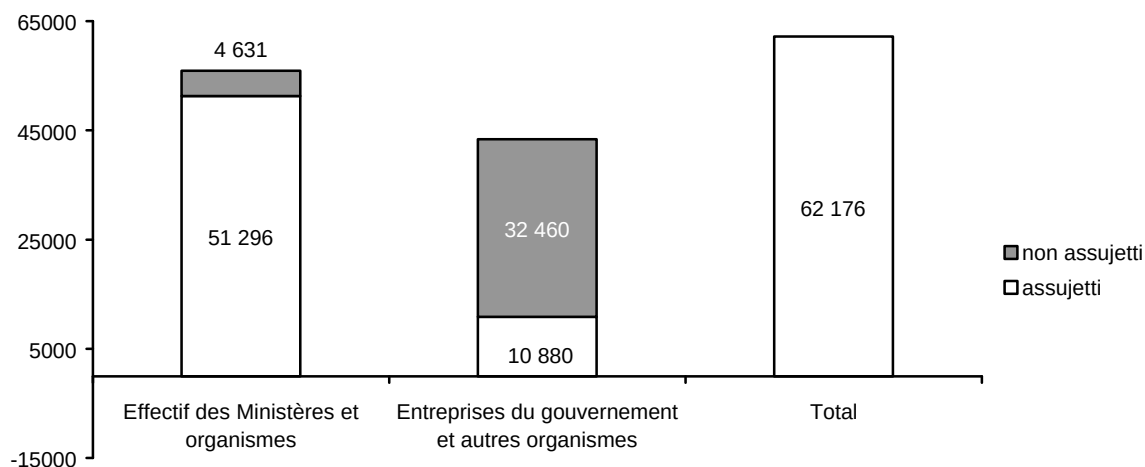
² Comprenant les entreprises du gouvernement comptabilisées à valeur de consolidation, les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire et les organismes consolidés dans le périmètre comptable.

³ Correspond à l'effectif présenté au *Livre des crédits*. Il comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion TPS.

L'assujettissement à la Loi sur la fonction publique

Il y a lieu de noter qu'une partie seulement de l'effectif mentionné précédemment est assujetti à la Loi sur la fonction publique. Comme le montre le graphique 6.2, l'effectif des ministères, organismes et fonds spéciaux apparaissant au *Livre des crédits* comprend 55 927 ETC dont 51 296 ETC sont assujettis à la Loi sur la fonction publique et 4 631 ETC qui ne le sont pas. L'effectif non assujetti regroupe principalement l'effectif policier de la Sûreté du Québec. L'effectif des entreprises du gouvernement et des autres organismes comprend 10 880 ETC assujettis à la Loi sur la fonction publique sur un total de 43 340 ETC. Au total, l'effectif assujetti à la Loi sur la fonction publique comprend 62 176 ETC.

Graphique 6.2 : Répartition de l'effectif assujetti à la Loi sur la fonction publique



2. L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF GOUVERNEMENTAL AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Le tableau 6.1 présente l'évolution de l'effectif total autorisé et de l'effectif total utilisé depuis une décennie. On peut y observer que l'effectif autorisé est passé de 64 623 ETC en 1988-1989 à 56 154 ETC en 1998-1999 alors que l'effectif utilisé a été ramené de 62 047 ETC à 55 927 ETC pendant la même période. La baisse de l'effectif autorisé pendant cette décennie aura été de 8 469 ETC par rapport à une baisse de 6 120 ETC de l'effectif utilisé.

De manière générale, la baisse de l'effectif a été continue sauf pour certaines années. Ainsi en 1991-1992 et 1992-1993, il y a eu des ajouts d'effectifs pour la réalisation de nouveaux mandats :

- 690 ETC pour la mise en œuvre de l'entente Canada-Québec concernant le plan d'action gouvernemental sur l'accueil et l'intégration des immigrants ;
- Quelque 3 000 ETC au ministère du Revenu pour la mise en place de la TVQ et la prise en charge de la TPS.

En 1998-1999, la hausse de l'effectif découle principalement de l'addition de 1 084 ETC à la suite de l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre et l'intégration des employés fédéraux au réseau Emploi-Québec. Elle inclut également l'ajout de 225 ETC dans divers ministères, afin d'intégrer un plus grand nombre d'étudiants dans la fonction publique québécoise ainsi que 262 ETC au ministère du Revenu pour des mesures de récupération fiscale prévues au Discours sur le budget 1998-1999.

Tableau 6.1 : Évolution de l'effectif total des ministères et organismes apparaissant au Livre des crédits (équivalent temps complet)

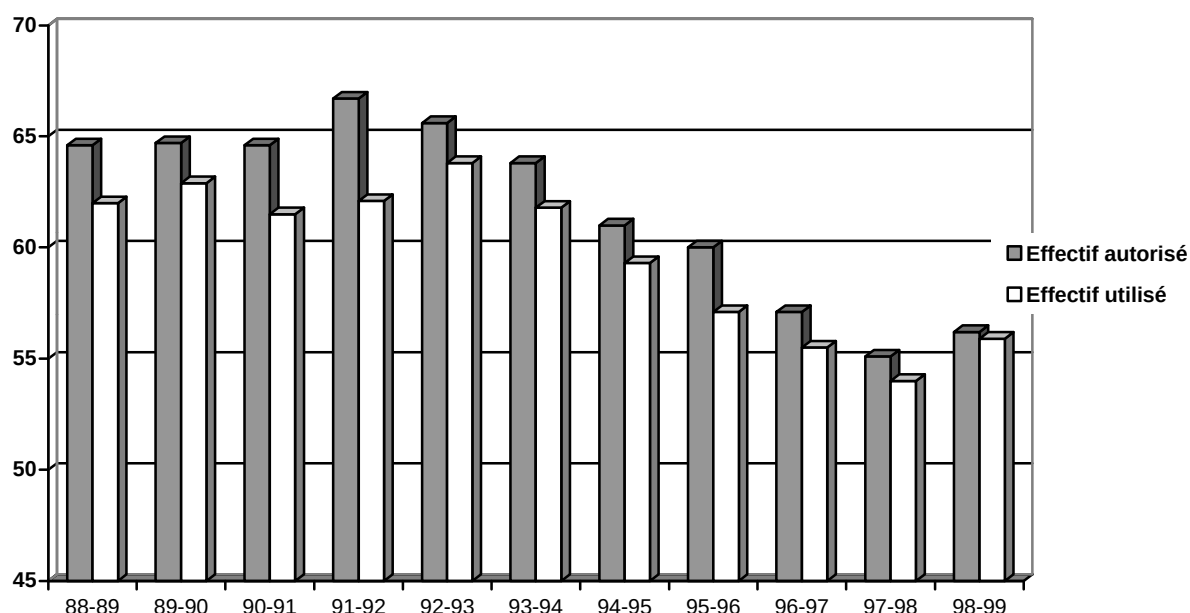
	Effectif autorisé ¹		Effectif utilisé ¹	
	ETC	Variation	ETC	Variation
1988-1989	64 623	—	62 047	—
1989-1990	64 717	(94)	62 973	926
1990-1991	64 641	(76)	61 465	(1 508)
1991-1992	66 696	2 055	62 151	686
1992-1993	65 629	(1 067)	63 764	1 613
1993-1994	63 832	(1 797)	61 772	(1 992)
1994-1995	61 026	(2 806)	59 325	(2 447)
1995-1996	60 083	(943)	57 136	(2 189)
1996-1997	57 103	(2 980)	55 521	(1 615)
1997-1998	55 098	(2 005)	53 997	(1 524)
1998-1999 ²	56 154	1 056	55 927	1 930

¹ Les données sont redressées en concordance avec l'exercice financier 1999-2000.

² L'effectif utilisé correspond à l'effectif probable au 31 mars 1999.

Le graphique 6.3 illustre l'évolution de l'effectif gouvernemental depuis 1988-1989 à partir des données présentées au tableau précédent.

Graphique 6.3 : Évolution de l'effectif total des ministères et organismes apparaissant au Livre des crédits (en milliers)¹



¹ Les données sont redressées sur la même base que celles de 1999-2000

3. LES CHANGEMENTS SURVENUS À L'EFFECTIF EN 1998-1999

Le niveau de l'effectif autorisé lors du dépôt du Livre des crédits 1998-1999 se situait à 56 289 ETC. L'effectif autorisé a été redressé pour tenir compte des modifications au statut d'organismes auparavant inclus au Livre des crédits. Il s'agit des redressements suivants :

- Réduction de 209 ETC découlant de la conversion de la Société de développement industriel du Québec en organisme non budgétaire, la société « Investissement-Québec »;
- Réduction de 171 ETC en raison de la création de l'Institut de la statistique du Québec, devenu également un organisme non budgétaire.

En plus de ces redressements, des ajustements représentant un ajout net de 245 ETC ont été effectués à l'effectif autorisé. Par ailleurs, l'effectif de certains ministères et organismes a été augmenté. Les principales augmentations à l'effectif sont les suivantes :

- 131 ETC pour le plan d'amélioration de la perception des pensions alimentaires au ministère du Revenu;
- 89 ETC pour le Programme de développement de l'employabilité pour les nouveaux diplômés au portefeuille «Conseil du Trésor, Administration et Fonction publique »;
- 51 ETC au ministère de la Famille et de l'Enfance pour compléter la mise en place de la politique familiale;
- 42 ETC à la Sûreté du Québec principalement pour appliquer les dispositions de la Loi sur les armes à feu entrée en vigueur en 1998;
- 36 ETC au ministère des Transports pour appliquer le nouvel encadrement du transport routier.

Aux fins de comparaison au Livre des crédits 1999-2000, l'effectif autorisé 1998-1999 s'établit à 56 154 ETC. Le détail des ajustements et des redressements qui ont été effectués à l'effectif autorisé 1998-1999 est présenté au tableau 6.2.

Tableau 6.2 : Effectif total autorisé en 1998-1999 (équivalent temps complet)

	Variations	
EFFECTIF APPARAISSANT AU LIVRE DES CRÉDITS 1998-1999		56 289
Redressements consécutifs à la création d'organismes non budgétaires:		
— Investissement-Québec	(209)	
— Institut de la statistique du Québec	(171)	
		(380)
Variations en cours d'exercice :		
Revenu : Plan d'amélioration de la perception des pensions alimentaires et autres	131	
Conseil du Trésor, Administration et Fonction publique : Stages pour les nouveaux diplômés	89	
Famille et Enfance : Politique familiale et autres	51	
Sécurité publique : Loi sur les armes à feu et autres	42	
Transports : Registre des véhicules lourds et autres	36	
Divers	(104)	245
EFFECTIF COMPARATIF 1998-1999 ¹		56 154

¹ La répartition par ministères est présentée à l'annexe A.

4. L'EFFECTIF PRÉVU EN 1999-2000

L'effectif prévu en 1999-2000 est de 56 219 ETC, soit une augmentation de 65 ETC par rapport à l'effectif comparatif 1998-1999 de 56 154 ETC. Les principales variations à l'effectif prévu des ministères sont les suivantes :

- Hausse de 255 ETC au portefeuille « Conseil du trésor, Administration et Fonction publique » afin de permettre la poursuite du programme de développement de l'employabilité pour les nouveaux diplômés et l'embauche de 215 nouveaux stagiaires à compter de septembre 1999;
- Hausse de 193 ETC à la Sûreté du Québec pour l'application de la Loi sur les armes à feu;
- Baisse de 112 ETC à la suite de la mise en place de la médiation familiale et de la baisse des activités à la cour civile et à la cour criminelle au portefeuille « Justice et Condition Féminine »;
- Diminution de 182 ETC au ministère du Revenu se réduisant toutefois à 51 ETC si l'on compare au 1^{er} avril 1998, compte tenu de l'ajout de 131 ETC en cours d'année au Fonds des pensions alimentaires;
- Retrait de 57 ETC au ministère de l'Industrie et du Commerce en raison de la fin du Programme d'aide aux victimes du verglas et du Programme de reconstruction économique temporaire dans les régions affectées par les pluies diluviennes.

Le détail des variations entre le comparatif en 1998-1999 et l'effectif prévu en 1999-2000 est présenté au tableau 6.3.

Tableau 6.3 : Effectif total prévu en 1999-2000 (équivalent temps complet)

	Effectif total autorisé ETC
EFFECTIF COMPARATIF 1998-1999	56 154
Ajustements pour l'exercice 1999-2000	
— Conseil du Trésor, Administration et Fonction Publique : Stages pour les nouveaux diplômés et autres variations	253
— Sécurité publique : Loi sur les armes à feu	193
— Justice et Condition Féminine : Médiation familiale et baisse des activités à la cour civile et criminelle	(112)
— Revenu : Réductions diverses (réduction nette de 51 ETC sur 2 ans)	(182)
— Industrie et Commerce : Fin des programmes relatifs au verglas	(57)
— Divers	(30)
EFFECTIF TOTAL PRÉVU EN 1999-2000 ¹	56 219

¹ La répartition par ministère est présentée à l'annexe A

ANNEXE A

Effectif total en 1998-1999 et 1999-2000 pour les ministères et organismes apparaissant au Livre des crédits (équivalent temps complet)¹

	Livre des crédits 1998-1999 ²	Variations	Effectif comparatif 1998-1999	Variations	Livre des crédits 1999-2000
Assemblée nationale	476	-	476	5	481
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	439	-	439	-	439
Affaires municipales et Métropole	785	-	785	(24)	761
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2 773	3	2 776	-	2 776
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ³	1 866	(124)	1 742	253	1 995
Conseil exécutif	359	26	385	9	394
Culture et Communications	746	5	751	-	751
Éducation	1 499	-	1 499	(15)	1 484
Emploi, Solidarité sociale	6 383	1	6 384	-	6 384
Environnement	1 817	(9)	1 808	2	1 810
Famille et Enfance	295	51	346	-	346
Faune et Parcs	1 074	6	1 080	(2)	1 078
Finances	953	21	974	23	997
Industrie et Commerce	1 089	1	1 090	(59)	1 031
Justice et Condition féminine	3 731	31	3 762	(112)	3 650
Recherche, Science et Technologie	78	-	78	-	78
Régions	136	16	152	-	152
Relations avec les citoyens et Immigration	1 928	3	1 931	(23)	1 908
Relations internationales	839	3	842	(1)	841
Ressources naturelles	3 246	1	3 247	-	3 247
Revenu	8 385	131	8 516	(182)	8 334
Santé et Services sociaux	917	(3)	914	-	914
Sécurité publique	8 721	42	8 763	200	8 963
Tourisme	259	4	263	-	263
Transports	6 331	36	6 397	-	6 367
Travail	784	-	784	(9)	775
TOTAL	55 909	245	56 154	65	56 219

¹ L'effectif comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la TPS.² L'effectif de 56 289 ETC au Livre des crédits 1998-1999 a été réduit de 380 ETC à la suite de la création de deux entités non budgétaires, soit l'Institut de la statistique du Québec et Investissement-Québec.³ La variation en 1998-1999 s'explique principalement par le transfert vers d'autres ministères de 219 employés en provenance de Carrefour-Transit et par l'ajout de 89 ETC pour le programme de Stages pour nouveaux diplômés.

CHAPITRE 7
LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT
ET LES RÉSULTATS DES ORGANISMES
ET FONDS SPÉCIAUX CONSOLIDÉS

CHAPITRE 7

LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT ET LES RÉSULTATS DES ORGANISMES ET FONDS SPÉCIAUX CONSOLIDÉS¹

Les données budgétaires du gouvernement sont maintenant présentées sur une base consolidée. Toutefois, le budget de dépenses apparaissant au *Livre des crédits* n'inclut pas l'effet de la consolidation des organismes et des fonds spéciaux sur les dépenses des divers portefeuilles. Le présent chapitre a pour but de présenter les données budgétaires de ces entités publiques et de montrer l'effet de leur consolidation sur les prévisions budgétaires gouvernementales.

1. LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT

L'une des modifications aux conventions comptables du gouvernement concerne l'élargissement de son périmètre comptable, ce qui implique la consolidation de ses états financiers. La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir une image globale du gouvernement incluant les informations qui ont trait aux activités des ministères, des organismes publics, des entreprises du gouvernement et des fonds spéciaux.

Deux méthodes sont utilisées pour ce faire :

- La consolidation pour les entités publiques apparaissant à l'annexe A. Cette méthode consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des organismes et des fonds spéciaux. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières telles les dépenses et la dette des organismes;
- La méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation pour les entreprises du gouvernement apparaissant à l'annexe B. Les résultats nets de ces entreprises (surplus ou déficit) sont ajoutés aux revenus du gouvernement.

La consolidation des résultats des entreprises du gouvernement (annexe B) n'est pas prise en compte dans le présent chapitre car elle n'a pas d'impact sur les dépenses directes du gouvernement mais seulement sur l'équilibre global des finances publiques.

Il importe par ailleurs de noter que les établissements de santé et de services sociaux ainsi que les institutions d'enseignement ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement. Enfin, les biens détenus par les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire (annexe C) ne sont pas inclus au périmètre comptable. Les sommes déposées dans les comptes à fin déterminée (dernier chapitre de ce volume) sont intégrées aux états financiers du gouvernement.

¹ Excluant les résultats provenant des entreprises du gouvernement. La liste de ces entreprises est présentée à l'annexe B.

Le présent chapitre traite uniquement des organismes et des fonds spéciaux consolidés (annexe A) ainsi que de leurs prévisions financières telles qu'établies par les ministères responsables du portefeuille auquel appartiennent ces organismes et ces fonds.

2. LES ORGANISMES ET LES FONDS SPÉCIAUX CONSOLIDÉS

Tant les organismes gouvernementaux que les fonds spéciaux sont considérés dans le processus de budgétisation du gouvernement puisqu'ils reçoivent la majeure partie de leur financement de l'intérieur du périmètre comptable, soit principalement par des transferts ou par la vente de biens et services. De plus, leurs activités sont le plus souvent étroitement reliées à l'objectif du programme dont ils sont le prolongement.

En ce qui concerne les organismes, il en existe de différents types. Le gouvernement les a créés pour la mise en œuvre de ses politiques et pour fournir des services à la population. Ces organismes, comme les régies, les commissions et les sociétés, sont plus autonomes que les ministères du fait de pouvoirs plus étendus en matière de finances et de fonctionnement qui sont délégués à leur direction en vertu de la législation. Ils disposent de plus de latitude pour établir leurs systèmes et pratiques, par exemple, pour déterminer leurs propres conventions comptables ou les conditions de travail de leurs employés. Ils peuvent aussi recourir à des sources de financement extérieures au gouvernement. Cependant, ces organismes relèvent de l'autorité d'un ministre à qui ils doivent rendre compte de l'ensemble de leur gestion financière.

Les fonds spéciaux, pour leur part, constituent des outils de gestion financière permettant, dans certaines situations, d'administrer les ressources selon un mode de gestion plus efficace et plus souple. Les fonds spéciaux ont pour but de financer certaines activités ministérielles ou de fournir des services administratifs aux ministères et aux organismes du gouvernement. En outre, les fonds permettent de facturer les ministères et les organismes afin de responsabiliser davantage leurs gestionnaires à l'égard du coût de certains biens ou services acquis ou produits centralement.

3. LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent les dépenses de programmes, celles dévolues au service de la dette ainsi que les dépenses effectuées par les fonds spéciaux et les organismes du gouvernement. Il faut préciser que les dépenses des organismes et des fonds spéciaux qui s'ajoutent à celles du gouvernement sont celles qui subsistent une fois éliminées les opérations inter-entités et après harmonisation des conventions comptables lorsqu'il y a lieu.

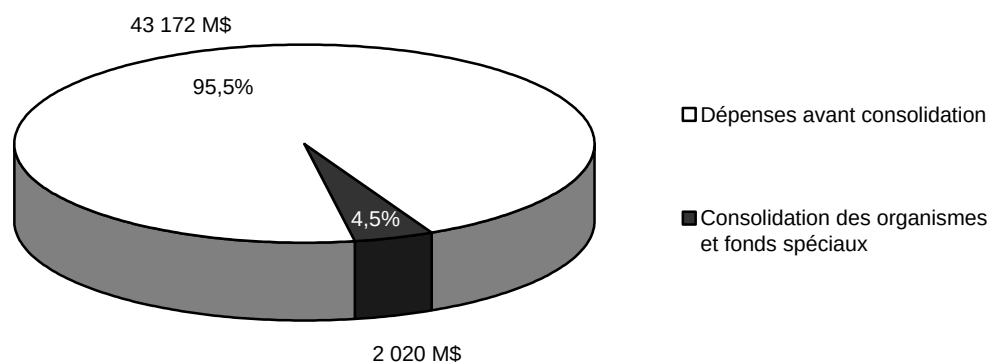
Les dépenses de programmes pour l'année financière débutant le 1^{er} avril 1999 s'établissent à 36 238,0 M\$ auxquelles s'additionnent 6 934 M\$ pour le service de la dette gouvernementale. La consolidation des fonds spéciaux et des organismes gouvernementaux ajoute 2 020,0 M\$ à ces dépenses pour un total consolidé de 45 192,0 M\$ pour l'année financière 1999-2000.

Tableau 7.1 : Comparaison des dépenses consolidées du gouvernement

	1998-1999	1999-2000
	M\$	M\$
Dépenses de programmes ¹	35 945,0	36 238,0
Service de la dette	6 650,0	6 934,0
DÉPENSES AVANT CONSOLIDATION	42 595,0	43 172,0
Consolidation des organismes et des fonds spéciaux	1 975,0	2 020,0
DÉPENSES CONSOLIDÉES	44 570,0	45 192,0

¹ Sur base comparable

Le graphique 7.1 montre l'incidence des dépenses additionnelles encourues par les fonds spéciaux et les organismes gouvernementaux sur les dépenses du gouvernement. La consolidation des organismes et des fonds spéciaux représente 2 020,0 M\$, soit 4,5% des dépenses gouvernementales consolidées en 1999-2000.

Graphique 7.1 : Dépenses des organismes et fonds spéciaux en 1999-2000

4. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES ET FONDS SPÉCIAUX CONSOLIDÉS

La consolidation des organismes au périmètre comptable du gouvernement entraîne des changements dans le mode de gestion des enveloppes ministérielles. À compter de l'exercice 1999-2000, il revient à chaque ministre de veiller à ce que les organismes consolidés sous sa responsabilité n'entravent pas la situation budgétaire du gouvernement. La gestion des enveloppes ministérielles intègre donc deux composantes :

- Premièrement, l'enveloppe de dépenses prévue au *Livre des crédits*;
- Deuxièmement, le résultat net, c'est-à-dire l'écart entre les revenus et les dépenses des organismes et des fonds spéciaux.

Les revenus et les dépenses bruts des organismes et des fonds spéciaux s'élèvent respectivement à 10 388,2 M\$ et à 10 428,4 M\$. Le tableau 7.2 montre toutefois, qu'après les ajustements de consolidation, l'impact des résultats des organismes et des fonds spéciaux sur les résultats du gouvernement s'établit globalement à 8,0 M\$, alors que les dépenses de programmes totalisent 36 238,0 M\$ en 1999-2000.

Il faut noter cependant, qu'aux fins de la divulgation de l'information financière, les résultats des fonds spéciaux et des organismes gouvernementaux (revenus et dépenses) sont présentés au brut, après avoir effectué les seuls ajustements requis pour les rendre conformes aux conventions comptables du gouvernement, lorsqu'il y a lieu (annexe A).

Tableau 7.2 : Impact de la consolidation des fonds spéciaux et des organismes sur les résultats du gouvernement en 1999-2000

	Revenus	Dépenses	Résultat
	M\$	M\$	M\$
Fonds spéciaux	3 510,9	3 555,7	(44,8)
Organismes	6 877,3	6 872,7	4,6
	10 388,2	10 428,4	(40,2)
Ajustements de consolidation ¹	(8 360,2)	(8 408,4)	48,2
IMPACT DE LA CONSOLIDATION	2 028,0	2 020,0	8,0

- 1 Ces ajustements sont de deux ordres. Le premier consiste à éliminer les opérations conclues par ces entités entre elles ou avec les ministères ou organismes budgétaires. Ces éliminations sont nécessaires aux fins de ne pas comptabiliser la même dépense en double. Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables des fonds spéciaux et organismes à celles du gouvernement.

Le déficit global de 44,8 M\$ des fonds spéciaux est en grande partie attribuable au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, qui passe d'un excédent de 14 M\$ en 1998-1999 à un déficit de 51,7 M\$ en 1999-2000. Cette situation est causée par un décalage dans le temps entre les entrées et les sorties de fonds. Aussi, le déficit se trouve couvert par le surplus accumulé dans le Fonds au cours des exercices précédents.

De leur côté, les organismes gouvernementaux réalisent globalement un bénéfice de 4,6 M\$. Le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers prévoit un surplus de 5,1 M\$ en 1999-2000 dû à la faible croissance des taux d'intérêt et à l'augmentation de la contribution au Fonds en raison de la croissance des prêts constatée en 1998-1999. Par contre, la Société québécoise de récupération et de recyclage anticipe un déficit de 6,1 M\$, dû principalement au report de la mise en vigueur d'un droit de disposition à l'achat de pneus neufs.

ANNEXE A

Résultats des organismes et des fonds spéciaux en 1999-2000¹

	Revenus M\$	Dépenses M\$	Résultat M\$
Affaires municipales et Métropole			
Agence métropolitaine de transport	248,8	248,8	0,0
Fonds spécial de financement des activités locales ²	429,1	429,1	0,0
Régie des installations olympiques	36,0	36,6	(0,6)
Société d'habitation du Québec	577,4	577,4	0,0
Société du Palais des congrès de Montréal	26,0	26,0	0,0
Société québécoise d'assainissement des eaux	299,8	302,2	(2,4)
	1 617,1	1 620,1	(3,0)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation			
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	15,7	10,6	5,1
Société de financement agricole	50,8	50,8	0,0
	66,5	61,4	5,1
Conseil du Trésor, Administration et Fonction publique			
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées (Saguenay)	27,7	27,7	0,0
Fonds des services gouvernementaux	268,0	267,0	1,0
Fonds des technologies de l'information	1,5	1,5	0,0
Fonds relatif à la tempête de verglas	37,0	37,0	0,0
Société immobilière du Québec	483,7	483,7	0,0
	817,9	816,9	1,0
Culture et Communications			
Bibliothèque nationale du Québec	10,9	10,9	0,0
Commission de reconnaissance des associations d'artistes	0,4	0,4	0,0
Conseil des arts et des lettres du Québec	46,8	46,9	(0,1)
Grande bibliothèque	2,0	2,0	0,0
Musée d'art contemporain de Montréal	11,1	11,0	0,1
Musée de la civilisation	22,3	22,1	0,2
Musée du Québec	15,8	16,0	(0,2)
Société de développement des entreprises culturelles	42,8	41,8	1,0
Société de la Place des Arts de Montréal	29,4	29,4	0,0
Société de télédiffusion du Québec	64,8	64,8	0,0
Société du Grand Théâtre de Québec	7,8	7,8	0,0
	254,1	253,1	1,0
Éducation			
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	19,6	19,4	0,2

ANNEXE A**Résultats des organismes et des fonds spéciaux en 1999-2000¹**

	Revenus M\$	Dépenses M\$	Résultat M\$
Emploi, Solidarité sociale			
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	15,0	17,3	(2,3)
Fonds de développement du marché du travail	879,6	879,6	0,0
Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail	54,0	105,7	(51,7)
Fonds des technologies de l'information	39,8	39,8	0,0
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	16,8	16,8	0,0
	1 005,2	1 059,2	(54,0)
Environnement			
Commission de la capitale nationale	13,5	14,5	(1,0)
Société québécoise de récupération et de recyclage	10,7	16,8	(6,1)
	24,2	31,3	(7,1)
Faune et Parcs			
Fondation de la faune du Québec	5,3	5,5	(0,2)
Finances			
Bureau des services financiers :			
. Conseil des assurances de dommages	2,3	2,0	0,3
. Conseil des assurances de personnes	2,3	2,3	0,0
Commission des valeurs mobilières du Québec	30,5	21,6	8,9
Fonds de financement	322,3	321,5	0,8
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	13,5	13,5	0,0
Fonds des technologies de l'information	1,2	1,2	0,0
Fonds spécial olympique	69,8	61,3	8,5
Institut de la statistique du Québec	17,4	17,4	0,0
Investissement-Québec	190,9	192,9	(2,0)
	650,2	633,7	16,5
Industrie et Commerce			
Parc technologique du Québec métropolitain	0,9	0,9	0,0
Sidbec	0,0	0,5	(0,5)
Société d'investissement Jeunesse	0,0	0,0	0,0
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	4,3	6,0	(1,7)
	5,2	7,4	(2,2)
Justice			
Commission des services juridiques	103,3	99,1	4,2
Fonds d'aide aux recours collectifs	0,8	1,3	(0,5)
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	1,8	1,9	(0,1)
Fonds des registres	54,0	53,3	0,7
Office des professions du Québec	4,5	4,4	0,1
Société québécoise d'information juridique	8,7	8,7	0,0
Tribunal administratif du Québec	21,7	23,8	(2,1)
	194,8	192,5	2,3

ANNEXE A

Résultats des organismes et des fonds spéciaux en 1999-2000 ¹

	Revenus M\$	Dépenses M\$	Résultat M\$
Recherche, Science et Technologie			
Fonds de la recherche en santé du Québec	67,3	67,3	0,0
Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche	51,2	51,5	(0,3)
	118,5	118,8	(0,3)
Régions			
Fonds de développement régional	18,1	28,1	(10,0)
Relations avec les citoyens et Immigration			
Fonds de l'état civil	10,7	10,4	0,3
Fonds de l'information gouvernementale	30,0	30,0	0,0
	40,7	40,4	0,3
Relations internationales			
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger	9,4	9,4	0,0
Ressources naturelles			
Agence d'efficacité énergétique	4,8	4,8	0,0
Fonds d'information géographique et foncière	2,0	2,0	0,0
Fonds de la réforme du cadastre québécois	34,0	30,6	3,4
Fonds forestier	88,9	88,7	0,2
Fonds pour la vente de biens et services	10,0	10,5	(0,5)
Régie de l'énergie	8,3	8,3	0,0
Société nationale de l'amiante	0,1	1,0	(0,9)
	148,2	145,9	2,2
Revenu			
Fonds de perception	58,2	59,0	(0,8)
Fonds des pensions alimentaires ³	34,2	34,2	0,0
Fonds des technologies de l'information	28,3	28,3	0,0
	120,7	121,5	(0,8)
Santé et des Services sociaux⁴			
Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal métropolitain	70,6	66,3	4,3
Fonds de l'assurance-médicaments	270,3	264,7	5,6
Institut national de santé publique du Québec	14,7	14,7	0,0
Régie de l'assurance-maladie du Québec	4 046,6	4 046,6	0,0
	4 402,2	4 392,3	9,9
Sécurité publique			
Fonds des services de police	202,7	202,7	0,0
Institut de police du Québec	12,3	12,4	(0,1)
	215,0	215,1	(0,1)

ANNEXE A**Résultats des organismes et des fonds spéciaux en 1999-2000¹**

	Revenus M\$	Dépenses M\$	Résultat M\$
Tourisme Québec			
Fonds de partenariat touristique	64,9	64,8	0,1
Société du Centre des congrès de Québec	19,7	19,7	0,0
	84,6	84,5	0,1
Transports			
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	334,0	334,0	0,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	41,0	41,0	0,0
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	60,0	60,0	0,0
Société des traversiers du Québec	51,3	52,3	(1,0)
	486,3	487,3	(1,0)
Travail			
Commissaire de l'industrie de la construction	1,1	1,1	0,0
Commission des lésions professionnelles	47,2	48,2	(1,0)
Commission des normes du travail	36,1	35,2	0,9
	84,4	84,5	(0,1)
TOTAL	10 388,2	10 428,4	(40,2)
Ajustements de consolidation	(8 360,2)	(8 408,4)	48,2
Impact de la consolidation	2 028,0	2 020,0	8,0

¹ Les prévisions présentées sont celles transmises par les organismes et les fonds spéciaux au moment de la préparation des équilibres financiers.

² Les informations présentées concernant le fonds ne présument en rien de la signature ou non d'un nouveau pacte fiscal avec les municipalités, à compter du 1^{er} janvier de l'an 2000.

³ Cet organisme effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE B

Entreprises du gouvernement

Centre de recherche industrielle du Québec

Commission de la santé et de la sécurité du travail

Corporation d'hébergement du Québec **

Financement - Québec **

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier *

Hydro-Québec *

Loto-Québec

Régie de l'assurance-dépôt du Québec

Société de développement de la Baie James (SDBJ)

Société de l'assurance automobile du Québec

Société des alcools du Québec

Société des établissements de plein air du Québec

Société d'habitation du Québec - Immobilière**

Société générale de financement du Québec et ses filiales :

Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR)

Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)

Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du Sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière – Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Ces organismes effectuent aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

** Ces entités font l'objet d'une restructuration administrative et financière.

ANNEXE C

Organismes et fonds exerçant des activités de nature fiduciaire

Caisse de dépôt et placement du Québec

Comité centraide - secteur public

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

Commission de la construction du Québec

Curateur public (Le)

Fonds administrés par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées

Fonds d'assurance-récolte

Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles

Fonds de contrat à terme

Fonds des cautionnements des agents de voyages

Fonds des pensions alimentaires (partie fiduciaire)

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier (partie fiduciaire)

Fonds d'indemnisation en assurance de dommages

Fonds d'indemnisation en assurance de personnes

Fonds en fidéicommis

Fonds national de la formation de la main-d'oeuvre

Hydro-Québec - Caisse de retraite

Régie des rentes du Québec

CHAPITRE 8
LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
PRÉVUS EN 1999-2000

CHAPITRE 8

LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 1999-2000

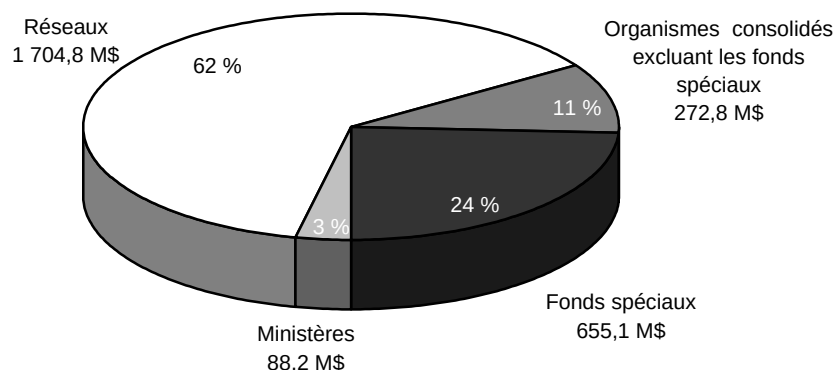
Ce chapitre présente les données globales sur les investissements en immobilisations du gouvernement prévus pour 1999-2000. À la suite de la réforme de la comptabilité gouvernementale, deux volets viennent s'ajouter à celui habituellement présenté. Ainsi, les investissements en immobilisations des ministères et organismes budgétaires apparaissent désormais dans le budget d'investissements présenté dans le *Livre des crédits*. De même, l'élargissement du périmètre comptable du gouvernement implique la comptabilisation des immobilisations des entités consolidées.

Ce chapitre présente donc les investissements en immobilisations des ministères et organismes budgétaires, ceux des entités consolidées, incluant les fonds spéciaux, et ceux des réseaux, lesquels sont subventionnés par le gouvernement. Les investissements en immobilisations des entreprises publiques en sont exclus.

1. LE TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 1999-2000

L'ensemble des investissements en immobilisations atteint 2 720,9 M\$ en 1999-2000. La part des investissements en immobilisations des réseaux est de loin la plus importante avec 1 704,8 M\$, soit 62 % du total. La part des fonds spéciaux atteint 655,1 M\$, soit 24 % du total, et celle des autres organismes consolidés atteint 272,8 M\$, soit 11 % du total. Soulignons que les investissements en immobilisations des organismes consolidés incorporent les sociétés d'État du domaine de la culture, alors que ceux des fonds spéciaux proviennent principalement du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier. Enfin, la part des ministères représente 3 % des investissements avec 88,2 M\$.

Graphique 8.1 : Répartition des investissements en immobilisations de 1999-2000 : 2 720,9 M\$



Le tableau 8.1 indique que les prévisions d'investissements en immobilisations du gouvernement diminuent de 43,0 M\$ en 1999-2000 par rapport à 1998-1999. Cette diminution provient des réseaux dont les immobilisations diminuent de 82,1 M\$ en 1999-2000 par rapport à l'exercice précédent. Soulignons toutefois que les montants de 1999-2000 n'incluent pas les nouvelles initiatives à être approuvées plus tard par le Conseil du trésor.

Tableau 8.1 : Investissements en immobilisations en 1998-1999 et 1999-2000

	Prévisions d'investissements 1999-2000	Déboursés probables 1998-1999	Variation
	M\$	M\$	M\$
Immobilisations des réseaux	1 704,8	1 786,9	(82,1)
Organismes consolidés, excluant les fonds spéciaux	272,8	263,7	9,1
Ministères et fonds spéciaux	743,3	713,3	30,0
TOTAL	2 720,9	2 763,9	(43,0)

2. LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DANS LES RÉSEAUX

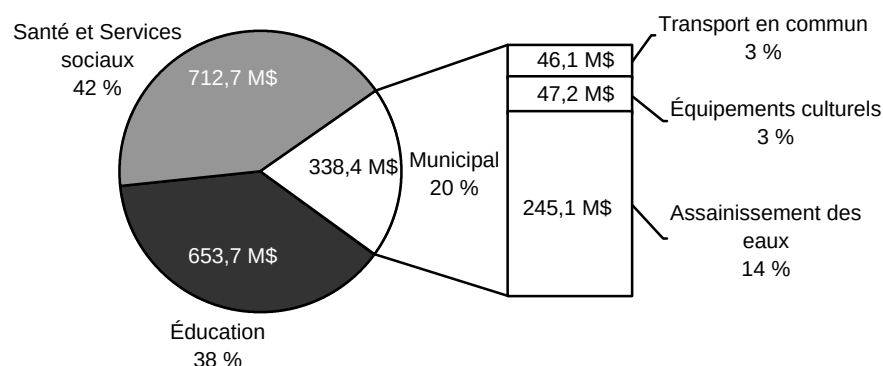
Les investissements en immobilisations des réseaux servent à l'acquisition et l'entretien des équipements et infrastructures des commissions scolaires, des cégeps, des universités et des établissements de santé et de services sociaux ainsi que pour les projets d'assainissement des eaux, de transport en commun et d'équipements culturels.

Ces investissements sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les organismes subventionnés. La contribution du gouvernement est répartie sur une durée de vie pouvant aller jusqu'à 25 ans et prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle du service de dette. Ainsi, la dépense inscrite au *Livre des crédits* à la supercatégorie « Transfert » se compose de subventions versées aux organismes pour le remboursement du capital emprunté et le paiement des intérêts sur la dette subventionnée.

Répartition par secteur

Le graphique 8.2 montre la répartition par secteurs des investissements pour l'exercice 1999-2000. Il révèle que le réseau de la santé et des services sociaux représente 42 % des investissements totaux avec 712,7 M\$. Le réseau de l'éducation (commissions scolaires, collégial et universités) suit avec 653,7 M\$, soit 38 %. Enfin le réseau municipal (transport en commun, assainissement des eaux et équipements culturels) représente 20 % des investissements avec 338,4 M\$.

Graphique 8.2 : Répartition des investissements en immobilisations des réseaux en 1999-2000 : 1 704,8 M\$



Évolution globale et part des partenaires

Le tableau 8.2 présente l'évolution globale des investissements en immobilisations des réseaux pour les exercices 1998-1999 et 1999-2000. La participation des partenaires s'élève à 11,0 % des investissements des réseaux en 1999-2000.

Tableau 8.2 : Évolution globale des investissements en immobilisations des réseaux et part des partenaires

	1999-2000	1998-1999
	M\$	M\$
Quote-part du Gouvernement	1 517,1	1 567,2
Quote-part des partenaires	187,7	219,7
TOTAL	1 704,8	1 786,9
Part des partenaires en %	11,0	12,3

Le tableau 8.3 montre la prévision d'investissements en immobilisations des réseaux de 1999-2000 et les déboursés probables de 1998-1999. Il est à noter que les montants indiqués dans ce tableau regroupent la quote-part du gouvernement et celle des partenaires.

Éducation

Dans le secteur de l'éducation, les investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps ou les universités visent principalement l'agrandissement, la rénovation, la réfection et la construction d'écoles ou de pavillons d'enseignement, ainsi que l'acquisition du mobilier, des équipements et des appareillages requis au fonctionnement des bâtisses. Le gouvernement assume en moyenne 94 % du coût des projets.

En 1999-2000, les investissements devraient être de 653,7 M\$ par rapport à 754,5 M\$ en 1998-1999. Les investissements des commissions scolaires diminuent de 117,7 M\$ alors que ceux des secteurs collégial et universitaire augmentent légèrement de 16,9 M\$. Cette diminution nette de 100,8 M\$ résulte du parachèvement de projets dans les commissions scolaires en 1998-1999, notamment au chapitre des ajouts d'espace annoncés dans le Discours sur le budget de 1997-1998.

Tableau 8.3 : Investissements en immobilisations dans les réseaux

	Prévisions d'investissements 1999-2000	Déboursés probables 1998-1999	Variation
	M\$	M\$	M\$
ÉDUCATION			
- Commissions scolaires	324,7	442,4	(117,7)
- Cégeps et universités	329,0	312,1	16,9
	653,7	754,5	(100,8)
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	712,7	539,7	173,0
MUNICIPAL			
- Assainissement des eaux	245,1	380,2	(135,1)
- Transport en commun ¹	46,1	48,6	(2,5)
- Équipements culturels	47,2	63,9	(16,7)
	338,4	492,7	(154,3)
TOTAL	1 704,8	1 786,9	(82,1)

¹ Les montants présentés excluent les projets de transport en commun du Grand Montréal, sous la responsabilité de l'Agence métropolitaine de transport, qui est un organisme consolidé. Toutefois, les projets inscrits au plan d'investissement de cette dernière sont financés en grande partie par le ministère des Transports.

Santé et services sociaux

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, les investissements réalisés visent la construction, l'agrandissement, la rénovation et la réfection de centres hospitaliers, de centres d'hébergement et de soins de longue durée, de centres de réadaptation et de CLSC, l'acquisition de mobilier, d'équipements médicaux et non médicaux, et le développement et l'achat de systèmes informatiques. Quelques projets spécifiques s'ajoutent tels que la modernisation des services de support, la sécurité-incendie dans les centres d'hébergement et l'adaptation des systèmes d'information à l'an 2000. Le gouvernement assume en moyenne 87 % du coût des projets.

En 1999-2000, il est prévu que les investissements dans ce secteur s'élèvent à 712,7 M\$, comparativement à un déboursé probable de 539,7 M\$ en 1998-1999. Cette augmentation de 173,0 M\$ s'explique par le fort volume de projets à parachever dans le réseau.

Assainissement des eaux

Les projets réalisés dans le secteur de l'assainissement des eaux comprennent la construction des usines d'épuration des eaux usées, les travaux d'interception des eaux usées et de réhabilitation du réseau d'égout vers les stations d'épuration ainsi que des projets d'aqueducs et d'égouts, incluant le nouveau programme « Les eaux vives du Québec » qui vise à permettre aux municipalités de réaliser des travaux de mise en place, de remplacement ou d'amélioration d'infrastructures pour l'eau potable et pour les eaux usées. Le gouvernement assume en moyenne 82 % du coût des immobilisations qu'il partage avec les municipalités.

Selon les prévisions, les investissements seront de 245,1 M\$ en 1999-2000, soit 135,1 M\$ de moins qu'en 1998-1999. Cette décroissance des investissements est due à la fin de plusieurs projets en cours. Le programme « Les eaux vives du Québec » devrait cependant relancer le niveau des investissements à partir de 2000-2001.

Transport en commun

Les investissements dans le secteur du transport en commun réflétés dans le tableau 8.3 excluent les projets relevant de l'Agence métropolitaine de transport, qui sont présentés au tableau 8.4. Ils visent certains équipements et infrastructures du métro, l'achat d'autobus urbains et l'amélioration du réseau desservi par les autobus. La quote-part du gouvernement au coût des immobilisations varie de 50 à 100 % selon le type d'équipement. Pour 1999-2000, la participation gouvernementale moyenne est estimée à 61 %.

Les investissements devraient être de 46,1 M\$ en 1999-2000, comparativement à 48,6 M\$ l'année précédente.

Équipements culturels

Les projets d'investissements reliés aux équipements culturels comprennent les bibliothèques publiques, les salles de spectacles et les centres d'interprétation ou maisons de la culture excluant les équipements et les infrastructures des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications. Le gouvernement participe au coût des immobilisations réalisées par le biais des municipalités ou d'autres partenaires dans une proportion variant de 40 à 80 %. Pour 1999-2000, la participation gouvernementale est estimée à 59 %.

Le coût des projets d'immobilisations prévus dans ce secteur passera de 63,9 M\$ en 1998-1999 à 47,2 M\$ en 1999-2000. Les investissements mentionnés ici ne tiennent pas compte des investissements des sociétés d'État œuvrant dans le domaine de la culture qui sont présentés dans la section des organismes consolidés où l'on retrouve, notamment, le projet de la Grande bibliothèque.

3. LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS, AUTRES QUE LES FONDS SPÉCIAUX

Les investissements en immobilisations des organismes consolidés, excluant les fonds spéciaux, s'élèvent à 272,8 M\$. Les organismes effectuant les plus importants investissements sont la Société immobilière du Québec avec 136,0 M\$ et l'Agence métropolitaine de transport avec 72,4 M\$.

Tableau 8.4 : Investissements en immobilisations des organismes consolidés, autres que les fonds spéciaux

	Prévisions d'investissements 1999-2000	Déboursés probables 1998-1999	Variation
	M\$	M\$	M\$
Société immobilière du Québec	136,0	101,1	34,9
Agence métropolitaine de transport	72,4	86,0	(13,6)
Autres organismes	64,4	76,6	(12,2)
TOTAL	272,8	263,7	9,1

Outre les montants récurrents relatifs aux travaux d'amélioration d'immeubles, les immobilisations de la Société immobilière du Québec comprennent la rénovation du Palais de justice de Saint-Jérôme, des réfections majeures aux Archives nationales et à la prison de Bordeaux, ainsi que la construction d'un immeuble de la Sûreté du Québec à Rouyn. L'augmentation de 34,9 M\$ des investissements de la Société en 1999-2000 est principalement due au début des travaux relatifs à l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal.

Les immobilisations relatives à l'Agence métropolitaine de transport comprennent les projets de transport en commun du Grand Montréal, à l'exception des autobus et de certains projets relatifs au métro, tel le remplacement des escaliers mécaniques, qui sont compris dans les investissements en immobilisations des organismes publics de transports. La diminution de 13,6 M\$ est due à la fin de plusieurs projets en 1998-1999 et au fait que les montants de 1999-2000 n'incluent pas les nouvelles initiatives.

4. LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DANS LES MINISTÈRES ET LES FONDS SPÉCIAUX

Les investissements en immobilisations des ministères et fonds spéciaux s'élèvent à 743,3 M\$, soit 655,1 M\$ pour les fonds spéciaux et 88,2 M\$ pour les ministères et organismes budgétaires. Ils se retrouvent principalement au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, soit 472,1 M\$, et dans les différents fonds des technologies de l'information pour un total de 141,7 M\$. Les autres investissements majeurs en immobilisations comprennent un montant de 19,4 M\$ au Fonds des services gouvernementaux et 14,9 M\$ au Fonds de gestion de l'équipement roulant.

Les investissements du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier augmentent de 12,8 M\$ en 1999-2000. L'augmentation de 34,1 M\$ des immobilisations des fonds de technologies de l'information, ainsi que celle de 14,1 M\$ observée pour les ministères et organismes budgétaires découlent du renouvellement des parcs informatiques. Les technologies de l'information constituent en fait la principale nature des investissements en immobilisations réalisés par les ministères.

Ces investissements des ministères correspondent aux crédits d'immobilisations du *Livre des crédits*. Les organismes concernés sont les ministères et organismes budgétaires dont le financement est assuré par des crédits votés par l'Assemblée nationale.

Tableau 8.5 : Investissements en immobilisations des fonds spéciaux et des ministères

	Prévisions d'investissements 1999-2000	Déboursés probables 1998-1999	Variation
	M\$	M\$	M\$
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	472,1	459,3	12,8
Fonds des technologies de l'information	141,7	107,6	34,1
Autres fonds spéciaux	41,3	72,3	(31,0)
	655,1	639,2	15,9
Ministères : crédits pour immobilisations	88,2	74,1	14,1
TOTAL	743,3	713,3	30,0

CHAPITRE 9

LES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

CHAPITRE 9

LES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Ce chapitre traite des comptes à fin déterminée et de leurs prévisions financières en terme de dépenses, telles qu'établies par les ministères et les organismes qui administrent ces comptes. Les comptes à fin déterminée ne sont pas présentés au Livre des crédits parce qu'ils concernent des sommes qui sont reçues en vertu d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Les dépenses effectuées à même ces comptes ne sont donc pas incluses dans les dépenses consolidées du gouvernement. Tant que le service n'est pas rendu ou l'activité réalisée, ces sommes sont considérées comme des dettes ou des éléments de passif envers le bailleur de fonds.

1. L'OBJET DES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

De façon générale, tous les revenus du gouvernement sont versés au fonds consolidé du revenu sauf lorsqu'un contrat ou une entente limite l'utilisation de ces fonds à une fin spécifique. C'est dans de tels cas qu'un compte à fin déterminée peut être constitué par le gouvernement, conformément à l'article 29.1 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6). Bien qu'elles ne fassent pas partie de leur budget de dépenses, les données relatives à ces comptes sont fournies afin de compléter l'information sur les opérations des ministères.

Parmi tous les comptes à fin déterminée qui sont en vigueur en 1999-2000, il y en a deux qui ont un caractère particulier et qui peuvent être utilisés, en respectant certaines conditions, par différents ministères. Il s'agit du « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux » et du « Compte pour le financement des unités autonomes de service ». Ces comptes permettent de regrouper des activités de même nature, mais qui sont administrées par différents ministères. Cette façon de faire simplifie le suivi de ce type d'activités et évite la création d'un compte à fin déterminée distinct pour chaque activité d'un ministère respectant les conditions d'utilisation de ces comptes.

2. LES DONNÉES RELATIVES AUX COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Le tableau 9.1 présente les données sur les paiements et débits prévus par les ministères en 1999-2000 pour les principaux comptes à fin déterminée. L'ensemble des comptes totalise des dépenses pour un montant de 251,7 M\$. Les données détaillées sur tous les comptes à fin déterminée se retrouvent à l'annexe A.

Cinq comptes à fin déterminée regroupent la plus grande partie des paiements effectués par ceux-ci. Il s'agit du « Compte de gestion de la taxe sur les produits et services » qui se chiffre à 101,3 M\$, soit 40,2 % du total, du « Compte d'aide financière concernant la catastrophe du 5 au 9 janvier 1998 », qui regroupe des dépenses pour 40,0 M\$, soit 15,9 %, du « Compte pour les travaux d'infrastructures » qui s'élève à 28,1 M\$, soit 11,2 %, du « Compte pour le financement de la route d'accès à la communauté crie de Waskaganish » qui présente des dépenses pour 16,0 M\$, soit 6,4 %, et, enfin, du « Compte pour l'administration de la Loi sur les armes à feu » qui totalise 14,6 M\$, soit 5,8 %. En outre, ce dernier compte à fin déterminée est le seul pour lequel des ETC sont assignés, soit 1 440 ETC.

Tableau 9.1 : Paiements et autres débits des principaux comptes à fin déterminée en 1999-2000

	M\$	%
REVENU		
- Gestion de la taxe sur les produits et services	101,3	40,2
CONSEIL DU TRÉSOR, ADMINISTRATION ET FONCTION PUBLIQUE		
- Compte d'aide financière concernant la catastrophe du 5 au 9 janvier 1998 (verglas)	40,0	15,9
AFFAIRES MUNICIPALES		
- Travaux d'infrastructures	28,1	11,2
TRANSPORTS		
- Financement de la route d'accès à la communauté crie de Waskaganish	16,0	6,4
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
- Administration de la Loi sur les armes à feu	14,6	5,8
AUTRES	51,7	20,5
TOTAL	251,7	100,0

Annexe A

Comptes à fin déterminée : paiements et autres débits des ministères en 1999-2000

	M\$
AFFAIRES MUNICIPALES ET MÉTROPOLE	
- Financement de la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux usées de la ville de Schefferville	0,2
- Travaux d'infrastructures	28,1
AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION	
- Développement agroalimentaire	1,4
- Programme stratégique d'amélioration routière	5,5
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,0
- Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	5,0
CONSEIL DU TRÉSOR, ADMINISTRATION ET FONCTION PUBLIQUE	
- Compte d'aide financière concernant la catastrophe du 5 au 9 janvier 1998 (verglas)	40,0
CULTURE ET COMMUNICATIONS	
- Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	0,4
- Stabilisation financière de certains organismes culturels	1,0
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1
ÉDUCATION	
- Enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde	5,1
- Programme d'alphabétisation	2,7
- Formation dans les pénitenciers fédéraux	4,5
- Compte pour le financement de certains organismes, projets et activités du secteur du loisir et du sport	0,6
ENVIRONNEMENT	
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1
- Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale	0,4
FINANCES	
- Financement du plan de relance de l'industrie des courses de chevaux	8,0
RELATIONS INTERNATIONALES	
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3
RESSOURCES NATURELLES	
- Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	0,9
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4
REVENU	
- Gestion de la taxe sur les produits et services	101,3
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
- Administration de la Loi sur les armes à feu	14,6
- Financement du programme conjoint de protection civile	0,6
- Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	0,5
- Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3
TRANSPORTS	
- Programme stratégique Canada-Québec d'amélioration routière	2,6
- Financement des travaux d'amélioration du réseau routier de juridiction municipale de la région québécoise de l'Outaouais	3,3
- Financement de la route d'accès à la communauté crie de Waskaganish	16,0
TRAVAIL	
- Financement du Bureau d'évaluation médicale	1,7
- Financement du Bureau du commissaire général du travail	3,0
Total	251,7